RIM

RÉSEAU DES INDÉPENDANTS DE LA MUSIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

ILS NOUS SOUTIENNENT :

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

Gironde
LE DEPARTEMENT
gironde.fr

PÉRIGUEUX
capitale du PÉRIGORD

RAPPORT MORAL

Cette année 2019 clôt un chapitre essentiel pour le RIM. Celui de la phase de transition de trois ans que nous avions prévue au moment de sa création. En 2017, nous avions en effet anticipé que la fusion des réseaux de musiques actuelles (FEPPIA, PRMA, RAMA et acteurs du Limousin) se ferait progressivement, tant il y avait à construire.

La convergence des territoires était un défi, tout autant que celle des différents métiers, la gouvernance du RIM devait apprendre à travailler dans un contexte inédit, et l'équipe salariée devait trouver ses marques pour porter avec les adhérents un projet associatif particulièrement ambitieux. Nos partenaires, de leur côté, étaient également inscrits dans une démarche de fusion qui fut la source de nouvelles contraintes autant que de nouvelles opportunités.

Il nous fallait donc permettre l'expérimentation, analyser nos succès, comprendre nos échecs, apprendre de nouvelles façons de faire et appréhender collectivement ce vaste terrain de jeu qu'est notre maison commune.

Les chiffres sont éloquents : 60% d'adhérents supplémentaires en trois ans, 438 rendez-vous sur les territoires en 2019, soit 115 % d'augmentation par rapport à 2017, un doublement du nombre de bénéficiaires du Contrat de filière, 86% de nouveaux abonnés sur notre compte Twitter entre 2018 et 2019, 66 % d'augmentation du chiffre d'affaire du terminal bancaire mutualisé pour plus de 75 000 euros, près de 160 participants à chacune de nos assemblées générales, ou encore un développement toujours plus important d'outils et de services aux acteurs.

Nous pourrions nous contenter de ces chiffres et considérer le RIM comme un succès. Mais au-delà, il nous faut également rendre compte de notre action au regard des enjeux transversaux qui sous-tendent notre responsabilité sociétale.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

La nécessité de mettre en place une gouvernance de qualité, ambitieuse et démocratique, fait partie des préoccupations majeures du RIM. Plus qu'une simple instance décisionnelle, nous sommes convaincus qu'elle est le ferment grâce auquel se développe notre projet associatif. Cette gouvernance doit en effet nous permettre de rendre cohérents nos objectifs éthiques et nos actions, en assumant par exemple le renouvellement démocratique, le renforcement des coopérations entre les acteurs, ou encore l'ancrage territorial du projet.

En 2019, en nous appuyant sur la réforme statutaire prévue dès 2017, nous avons été particulièrement investis sur cette question. Ce qui s'est notamment traduit par :

• **l'amélioration de notre gouvernance associative** par un affinage des missions et des rôles des différentes instances, et par la mise en place de débats contribuant à la convergence et à l'innovation. Par exemple, les moyennes de participation au conseil d'administration (70%) et au bureau (90%) sont la preuve de la mobilisation et de l'engagement des adhérents élus,

• **la consolidation de la méthode de pilotage du projet,** par la légitimation progressive des Cercles en tant qu'espaces de gouvernance opérationnelle, de capitalisation et d'échange de pratiques. Cependant, si ce mode de gouvernance innovant fait consensus, il bouleverse parfois des habitudes profondément ancrées et doit encore être affiné pour donner sa pleine mesure. Conçue en 2019, la refonte des Cercles sera mise en place en 2020 à l'occasion de la réforme statutaire prévue,

• **l'évolution des assemblées générales,** que nous avons repensée au regard de leur succès et d'une d'ouverture de plus en plus affirmée. Ce nouveau rendez-vous, intitulé désormais « La Route du RIM », traduit la volonté d'un équilibre entre nécessités statutaires (projets et rapports d'activités, réflexions sur les outils du RIM, ...), rencontres professionnelles (ateliers, débats, accompagnements, ...), missions d'intérêt général (concertations, prises de paroles de nos partenaires, plateaux radio, ...) et convivialité artistique (apprendre à se connaître, temps artistiques , soirées, animations),

• **l'évaluation et la réforme statutaire,** qui ont été des chantiers prioritaires de l'année 2019. Particulièrement fertiles, elles nous ont permis de récolter la parole de nos adhérents et leurs attentes concernant le projet et la gouvernance du RIM (enquête en ligne, entretiens qualitatifs, groupe de travail dédié, débats en assemblée générale, ...) et de nous emparer ainsi de sujets cruciaux pour offrir au secteur des musiques actuelles une gouvernance rénovée et adaptée aux enjeux à venir (principes éthiques, égalité femme-homme, intégration de la gouvernance opérationnelle par Cercles, ...).

Grâce notamment à ce dernier chantier, l'année 2019 nous semble avoir été une opportunité. Elle a été l'occasion d'améliorer nos processus de gouvernance, mais aussi de partager avec nos adhérents une prise de conscience plus claire encore du caractère essentiel de cet enjeu (accompagnement d'adhérents dans la réforme de leurs propres statuts, atelier sur les processus internes et les outils permettant d'évaluer autrement ses pratiques, ...).

CONTRIBUTION AUX DROITS DE L'HOMME ET DROITS CULTURELS

Si le développement des droits culturels des personnes est au cœur des projets de nos adhérents, nous considérons que le RIM doit également y contribuer par ses engagements éthiques et par sa façon d'accompagner les acteurs. Cette ambition s'exprime à plusieurs niveaux :

• **l'attention que nous portons à la promotion de la diversité artistique** grâce aux différents projets que nous mettons en place (site internet, pages promo, musiquena.org, portail média, réseau de distribution alternatif, ...). La richesse des champs esthétiques réunis au sein du RIM et le dialogue artistique que nous avons impulsé en 2019 entre nos adhérents nous amènent à penser que la dimension artistique doit être mieux articulée au sein de notre projet associatif,

• **la défense de la notion d'indépendance,** régulièrement débattue par exemple dans notre processus d'adhésion, doit nous permettre d'objectiver notre périmètre sans pour autant discriminer. C'est ainsi la liberté de choix, d'expression, de participation et d'échange que nous portons,

• **le renforcement des capacités de nos adhérents,** par la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement visant le développement de leurs compétences, de leur autonomie et des solidarités inter-professionnelles (auto-diagnostic économique et financier, transfert de savoir-faire, débats favorisant l'interconnaissance, ...). Il ne s'agit donc pas de faire à leur place, mais de construire avec eux les diagnostics et les stratégies dont ils ont besoin. La volonté de contribuer à l'émancipation de ces acteurs s'exprime par le recours aux pédagogies de l'éducation populaire,

• **les efforts constants que nous faisons pour penser,** expliquer et développer la notion d'écosystème. Loin d'être un simple mot clé pour le RIM, nous en faisons le fondement essentiel de notre action en tissant peu à peu les coopérations entre les différents métiers liés aux musiques actuelles, mais aussi avec les autres secteurs culturels ou solidaires. Construire l'interdépendance et la qualité des relations avec nos parties prenantes, c'est construire notre responsabilité partagée dans le développement des droits humains fondamentaux.

Si beaucoup reste encore à faire, évidemment, l'année 2019 nous a permis de renforcer notre ancrage et notre engagement vis-à-vis du développement durable et des droits culturels. Ces notions ont largement irrigué notre projet de réforme statutaire, avec par exemple la création d'un comité de ressources éthiques ou l'intégration d'une démarche liée à la parité femme-homme. De nombreux chantiers porteurs de sens ont également été engagés : la mesure de l'utilité sociale du projet Service Civique, l'ouverture d'un groupe de travail sur l'égalité et la mixité, ou encore la préfiguration d'un dispositif d'accompagnement par les pairs nommé « Expairs ».

ENGAGEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La culture, pour peu qu'elle soit appréhendée par le prisme des droits culturels, se développe par la qualité des relations que les acteurs construisent avec leurs parties prenantes. C'est un processus long, auquel le RIM contribue également en créant les conditions de la mise en réseau, au niveau local comme régional. En 2019, plusieurs éléments attestent d'un renforcement de l'implication du RIM sur les territoires :

• **le développement du sentiment d'appartenance au réseau,** qui semble être ancré chez la plupart des adhérents, et qui se consolide grâce à une attention particulière aux relations de proximité et à la coopération. Avec l'augmentation constante de nos membres (19 supplémentaires en 2019), nous devons continuer d'améliorer l'intégration des nouveaux acteurs et être attentifs à l'effet de seuil au-delà duquel nous devrons revoir nos méthodologies pour ne pas sacrifier la qualité de la relation sur l'autel de la quantité,

• **la densité et la diversité des rendez-vous territoriaux,** que nous évoquions plus haut, est un signe de la vitalité et de la légitimité du réseau. L'augmentation significative des rencontres avec des acteurs non-adhérents (100 en 2019) témoigne notamment du développement de la reconnaissance du RIM, tout autant que notre volonté d'assumer pleinement notre mission d'intérêt général,

• **le succès de FORMA,** qui se confirme d'année en année, et qui a réuni en 2019 plus de 80 personnes à Saint Vincent de Tyrosse (Landes). FORMA est un projet singulier pour le RIM puisqu'il s'adresse directement à la scène locale en mobilisant autour d'elle des professionnels capables de répondre aux questions des artistes et des acteurs, et ainsi les accompagner dans leur développement,

FORMA @Pôle Sud - St Vincent De Tyrosse

• **le déploiement progressif du Service Civique,** qui est maintenant ouvert à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Nous avons travaillé la refonte du projet autant pour maintenir les exigences qualitatives dans le suivi des volontaires et des tuteurs que pour améliorer encore nos méthodes et mener des expérimentations pédagogiques.

Le développement local, parce qu'il suppose un effort constant pour répondre aux demandes croissantes des acteurs et de leurs partenaires, est pour le RIM autant un motif de satisfaction qu'un point de vigilance. Il est l'endroit où s'expriment la coopération mais aussi les difficultés des acteurs face à certaines situations locales. Pour ne prendre que deux exemples qui nous semblent devoir être améliorés à l'avenir :

• **la nécessaire finalisation du maillage des SMAC,** encore inabouti dans les Landes, en Haute-Vienne et en Creuse. Si le RIM a pu participer, notamment via la rédaction d'une trame commune pour les Conventions pluriannuelles, à la construction d'une ambition régionale pour les SMAC, les difficultés rencontrées sur ces territoires contraignent les acteurs dans leur capacité à assumer individuellement et collectivement le rôle structurant qui est le leur,

• **la reconstruction de notre réseau de distribution alternatif des productions discographiques régionales,** qui est en souffrance depuis plusieurs années. Les difficultés cumulées des secteurs de la musique enregistrée et de la librairie indépendante, associées à des problématiques internes dans le pilotage du projet, ont fragilisé un dispositif pourtant innovant et fertile. En 2019, une réflexion a été menée pour redéfinir le périmètre du projet et procéder à un recrutement. En nous appuyant sur les dynamiques locales, l'objectif est de donner une nouvelle force à ce projet, susceptible de contribuer à nos objectifs de diversité culturelle.

LOYAUTÉ ET QUALITÉ DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Depuis 2017, le RIM s'est donné pour mission de mener un accompagnement responsable des acteurs de l'écosystème des musiques actuelles. Nous l'avons vu, cela se traduit par des objectifs éthiques ambitieux, mais cela passe également par une attention toute particulière aux dispositifs que nous mettons en œuvre. Ceux-ci doivent en effet être porteurs, intrinsèquement, des notions liées à la responsabilité sociétale, autant dans leur contenu que dans les partenariats mobilisés. En 2019, nous pouvons citer notamment :

• **la promotion de la responsabilité sociétale** dans l'ensemble de notre chaîne de valeur et auprès de nos partenaires et parties prenantes, ce qui s'est notamment traduit par la préfiguration d'une déclinaison de la norme ISO 26000 en matière culturelle. Ce projet, même s'il est encore inabouti, a permis de solidariser et de mobiliser l'ensemble du champ culturel grâce à un dialogue nourri entre la Région et les différents réseaux concernés (cinéma, livre, arts visuels, arts de la rue, spectacle vivant, ...),

• **la rédaction du nouveau Contrat de filière** qui, en parallèle des dispositifs encourageant le développement professionnel (coopérations, transfert de savoir-faire, ...), garantit l'absence de conflit d'intérêt vis-à-vis de la posture très singulière du RIM, signataire de plein droit de la démarche. Plus globalement, cette vigilance est perceptible dans notre façon d'aborder la co-construction des politiques publiques (identification et mise en place d'outils permettant d'éviter ces situations, gouvernance adaptée, ...),

• **le développement constant des coopérations et des solidarités** entre nos adhérents, tant par les mesures du Contrat de filière que par la structuration de nos dispositifs d'accompagnement ou la posture professionnelle des salarié.e.s et de la gouvernance du RIM,

• **le déploiement d'une vingtaine de dispositifs différents** à destination des adhérents afin de les accompagner sur l'ensemble de leurs enjeux professionnels (stratégie économique et financière, assistance juridique, agrément régional Service Civique, terminal bancaire mutualisé, accompagnement au développement durable ou au numérique, outils de promotion, ...). En 2019 par exemple, 376 personnes ont été couvertes par notre complémentaire santé collective et 428 bouchons moulés ont été réalisés via le RIM.

PARTICIPATION À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Conscients du défi majeur de la protection des écosystèmes naturels et des impacts de notre secteur d'activité sur l'environnement, le RIM et ses partenaires ont depuis plusieurs années investi cette question avec volontarisme. Cette année, une nouvelle étape a été franchie par un travail sur :

• **la prévention de la pollution,** par notre implication dans le projet national Drastic on plastic, qui

vise à contribuer à la suppression des plastiques à usage unique dans les festivals et les lieux de concert, ou encore par l'achat mutualisé via le RIM de 645 gourdes réutilisables en inox. A ce jour, plus de 70 acteurs se sont impliqués dans ces différentes démarches,

extrait du guide Drastic On Plastic

• **l'utilisation durable des ressources,** par le déploiement pour les lieux et les festivals du dispositif d'accompagnement en partenariat avec Négawatt. Au sein du Contrat de filière, qu'est venu rejoindre la DREAL pour la période 2020-2023, la transition énergétique de l'écosystème des musiques actuelles est devenue une priorité,

• **l'infusion progressive du développement durable dans l'ensemble de la gouvernance du RIM,** autant par le renforcement de nos objectifs statutaires à cet égard que dans la conception et le pilotage de nos différents projets.

Si l'année 2019 montre un engagement toujours plus important du RIM sur ce sujet, un travail plus ambitieux encore est nécessaire tant l'enjeu est crucial. Mais les freins à lever demeurent nombreux (sentiment d'illégitimité des acteurs, coûts engendrés, ...). Les solutions sont complexes à mettre en œuvre car elles supposent de mobiliser des compétences et des parties prenantes diversifiées et encore morcelées. La préservation de l'environnement nécessite ainsi une approche systémique que le RIM ne pourra porter sans l'aide de ses partenaires.

AMÉLIORATION DES RELATIONS À NOS PARTIES PRENANTES

Répondre à la diversité des enjeux évoqués jusqu'ici n'a été possible qu'en nous appuyant sur l'efficience des partenariats que nous tissons depuis trois ans. En assumant la complexité de cette démarche, nous avons notamment pu conduire plusieurs initiatives permettant :

• **le fort développement de la co-construction des politiques publiques,** perceptible notamment dans la renégociation du Contrat de filière pour la période 2020-2023, a été possible par l'intégration progressive de l'approche transversale de la co-construction dans l'ensemble de notre projet associatif, tout autant que par la mobilisation de la Concertation territoriale,

• **la multiplication des relations avec nos parties prenantes,** par le biais de partenariats toujours plus étroits avec nos pairs au niveau national (réseaux régionaux de musiques actuelles, syndicats et fédérations), nos homologues régionaux (CINA, LINA, Astre, 535, Grand'Rue, ...), nos prestataires dans l'accompagnement des acteurs (E2S Conseil, ORA, AGEC, Système Libre, ...) ou encore de nouveaux partenaires publics (DREAL, France Active Nouvelle-Aquitaine, ...). En 2019, nous avons également été élus à la présidence de l'AGEC, groupement d'employeurs culturels regroupant plus de 70 adhérents et portant près de 50 emplois,

• **la participation à la préfiguration du Centre National de la musique,** qui vise à créer une maison commune de la musique par le regroupement du CNV, de l'IRMA, du FCM, du Bureau Export et du CALIF. Nous y avons été mandaté par l'ensemble des réseaux régionaux de musiques actuelles afin d'y porter la voie des territoires. Nous avons pu contribuer notamment à la rédaction de la loi et des principaux textes réglementaires entrés en vigueur au 1er janvier 2020.

comité technique du Contrat de filière @Francofolies - La Rochelle

Nous pourrions citer ici de nombreuses autres initiatives, comme la lutte contre les violences sexuelles et sexistes en milieu festif, la

prévention des risques auditifs ou encore l'accompagnement aux pratiques numériques responsables qui, toutes, naissent du dialogue avec nos parties prenantes ou produisent des coopérations inédites. Au-delà des exemples, c'est bien la globalité des impacts des musiques actuelles sur la société que nous prenons en compte.

bandeau de la campagne de prévention #ICICESTCOOL

VIGILANCE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'année 2019 fut, en matière de ressources humaines, également révélatrice de la fin de la période de transition que nous évoquions au début de ce rapport moral. Si d'une manière générale la situation sociale est saine, si la dynamique d'équipe et son sentiment d'appartenance au projet sont forts, si enfin la qualité du travail est indéniable, il n'en reste pas moins que l'équipe salariée a été depuis trois ans confrontée à plusieurs contraintes importantes. Les ajustements réguliers des missions, le morcellement de l'équipe sur trois sites de travail différents, l'expérimentation d'une méthode de conduite du projet singulière (holocratie) et les attentes fortes des adhérents et partenaires ont généré des difficultés dont il nous faut ici rendre compte. La vitalité du RIM ne doit donc pas masquer :

• **la surcharge de travail de l'équipe du RIM,** qui s'est exprimée à plusieurs reprises et a mis certains en difficulté. C'est une réalité que nous devons accepter et qui nécessitera pour les années à venir des ajustements importants des méthodes et du projet associatif pour pouvoir répondre aux besoins des acteurs dans de bonnes conditions,

• **la nécessité de compléter les temps partiels,** voire de créer des nouveaux emplois, au regard de la taille de la région et du nombre d'adhérents toujours croissant (+60 % en 3 ans pour atteindre aujourd'hui 170 adhérents). Nous risquons, si ce n'est déjà fait, d'arriver à un effet de seuil qui pourrait fragiliser autant le réseau lui-même que, surtout, les adhérents les plus fragiles, qui doivent pouvoir compter sur un interlocuteur fort, structuré, proche et réactif,

• **l'urgence d'une politique salariale ambitieuse,** afin de garantir le maintien durable des compétences au sein de l'équipe salariée. Cette politique doit évidemment passer par les niveaux de rémunération, mais également par une stratégie de formations collectives et individuelles et par une réflexion approfondie sur les enjeux de la mobilité interne (partage et circulation des responsabilités, évolutions des postes et des missions, ...).

La nature systémique et évolutive du projet du RIM suppose un fort degré d'adaptabilité des salarié.e.s. Un accompagnement au changement dynamique et bienveillant devra permettre de compenser cette réalité. En 2019, nous avons donc mis en œuvre plusieurs actions spécifiques allant dans ce sens, dans le cadre d'un dialogue social avec le Bureau de l'association et le Comité social et économique, nouvellement élu. Une des traduction de cette démarche est la négociation d'un accord d'entreprise qui est entré en vigueur au 1er janvier 2020.

Nous faisons aujourd'hui un constat simple : le RIM vit une profonde crise de croissance, dont il faudra tirer les leçons sur le plan de nos missions comme sur le plan social. Notre modèle économique reste encore fragile, malgré le soutien constant et affirmé de nos partenaires publics. Il doit être consolidé

face aux incertitudes qui s'annoncent.

RÉSEAU, ÉCOSYSTÈME ET SOCIÉTÉ DU COMMUN

Nous rédigeons ce rapport d'activités 2019 pendant la période de confinement liée au Coronavirus. Face à cette situation inédite, le RIM a su réorienter son projet pour s'adapter aux besoins d'accompagnement des acteurs. Cette réactivité a été permise par :

• **la nature même de notre réseau,** dont on mesure à la lecture de ce rapport moral l'engagement éthique, la singularité de la gouvernance opérationnelle et la qualité du dialogue avec nos principaux partenaires publics. C'est en posant dès 2017 un projet associatif ambitieux que nous sommes aujourd'hui capables de penser l'enjeu culturel et humain au-delà la crise sanitaire,

• **la qualité, la générosité et l'engagement de son équipe salariée** qui, avec le soutien de sa gouvernance, a su construire une réponse immédiate aux difficultés des acteurs. Notre capacité à répondre dans les années à venir aux bouleversements issus de la crise sanitaire suppose de doter le réseau d'une équipe stable, renforcée et experte. C'est un investissement d'intérêt général que nous devrons collectivement assumer,

• **le réseau, dense et solidaire, de nos partenaires régionaux et nationaux,** qui ont répondu présents pour accompagner, parfois gracieusement comme E2S Conseil, les acteurs de musiques actuelles. En faisant le choix de fonder notre action sur la coopération, nous avons tissé de multiples liens qui aujourd'hui font la preuve de leur utilité.

Nous mesurons tous aujourd'hui l'importance des liens qui fondent ce que nous sommes, individuellement et collectivement. Parfois mal comprise, la notion d'écosystème est devenue une évidence. Les musiques actuelles, et plus largement la société tout entière, ne sont pas la simple juxtaposition de métiers à visée productive : elles sont avant tout un ensemble d'interrelations, complexes et essentielles, qui permettent la création du commun.

La crise que nous vivons et ses conséquences à long terme marqueront un tournant pour le projet associatif du RIM. Si elles ne font que renforcer la nécessité d'une approche solidaire en réseau, il nous faudra étudier avec nos adhérents et nos partenaires les ajustements nécessaires de notre projet et de nos actions afin de répondre au mieux aux immenses défis qui nous attendent collectivement.

S'il est sans doute un peu tôt pour expliquer l'exceptionnel et en tirer des conclusions, nous pouvons, nous devons, affirmer que les principes éthiques qui nous unissent portent en eux la voie de la résilience.

Le conseil d'administration

CERCLES DE TRAVAIL

Depuis sa création, le RIM expérimente une méthode de pilotage du projet associatif fondée sur l'holocratie : un système d'organisation de la gouvernance, fondé sur la mise en œuvre formalisée de l'intelligence collective. Opérationnellement, il permet de disséminer les mécanismes de prise de décision au travers d'une organisation fractale d'équipes auto-organisées. Il se distingue donc nettement des modèles pyramidaux. Ce choix répond à de nombreux enjeux :

· un grand nombre d'adhérents, répartis sur 12 départements et représentant plus d'une vingtaine de métiers différents,

· un conseil d'administration équivalent aux assemblées générales des anciens réseaux,

· un projet ambitieux, dense et diversifié, regroupant près de trente thématiques,

· une équipe rajeunie, élargie de 30 % et renouvelée à 50 %,

· 3 typologies de fonctions (supports, spécialisées, territoriales),

· 3 sites de travail éloignés en moyenne de 200 km,

· 5 territoires de proximité et de nombreuses parties prenantes.

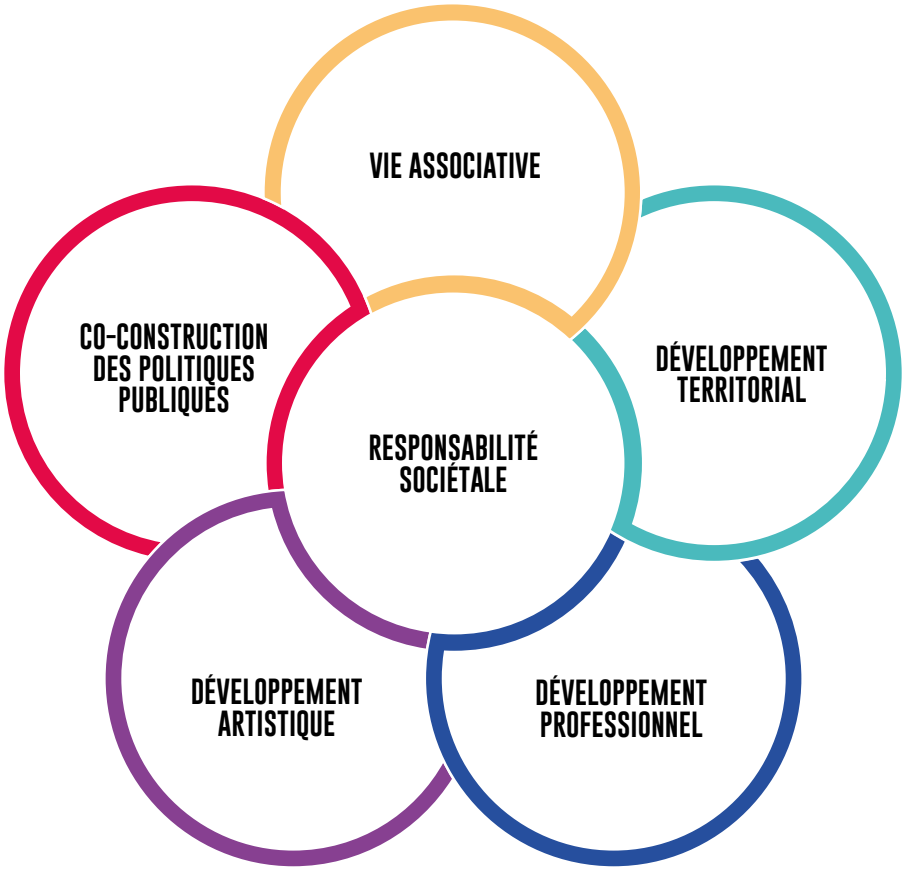

DONNÉES ANALYTIQUES

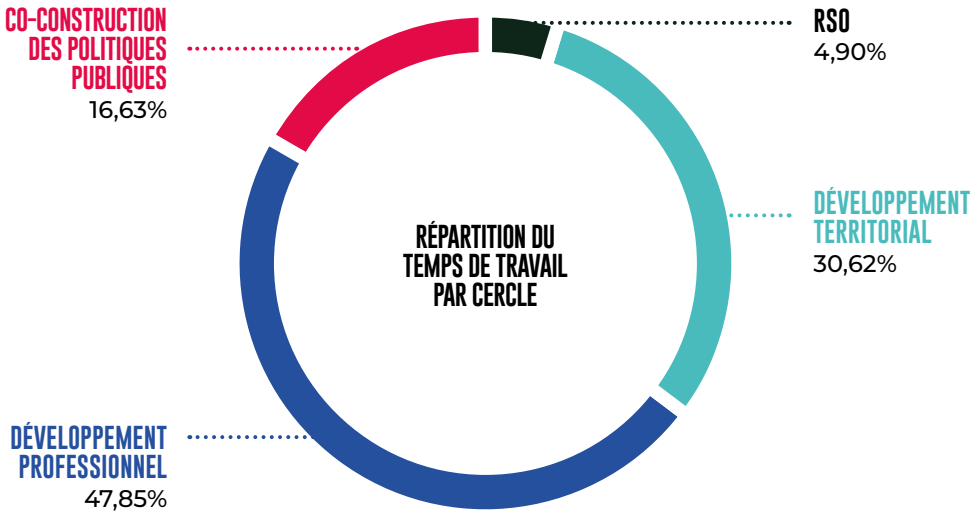

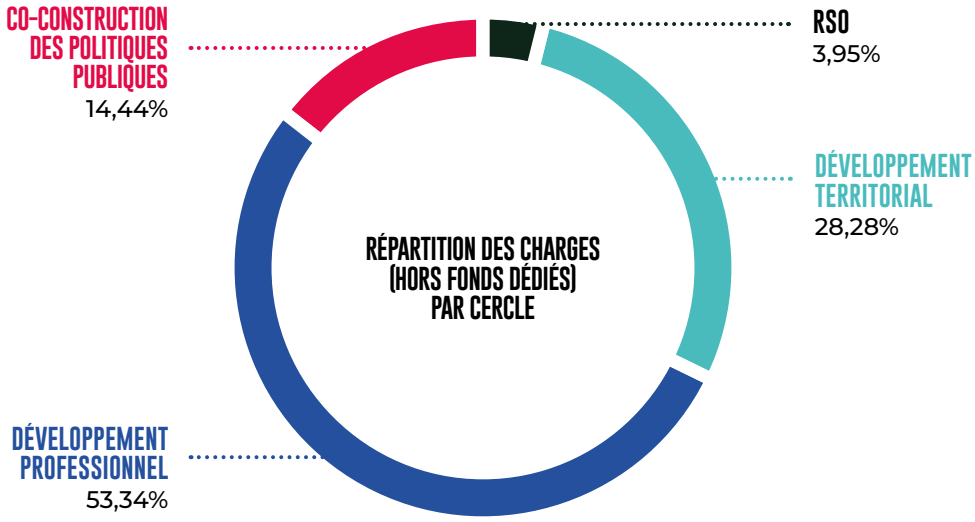

L'approche analytique permet de mieux cerner les activités du RIM et leur répartition en termes d'investissement humain et financier. Les cercles représentés ici sont au nombre de 4. Le cinquième cercle, Vie associative du RIM et les thématiques qui le composent n'apparaissent pas ici, considérant qu'elles sont au service des projets. L'ensemble du temps passé de ce dernier est reventilé au prorata du temps passé sur chacun des 4 Cercles principaux.
De plus, considérant à la fois que l'activité du cercle "Développement Arstique" s'est uniquement focalisée sur la thématique "Distribution" et que cette thématique fait désormais partie du Développement Territorial, le cercle Développement Artistique ne figure plus dans l'organisation interne de l'association.

S O M M A I R E

16 • RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

24 • DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

40 • DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES • 58

VIE ASSOCIATIVE • 68

RAPPORT DE GESTION
RAPPORT FINANCIER
BUDGET RÉALISÉ 2019 • 82

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Malika Vignon

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
Laurent Mouledous

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

Le Cercle RSO porte et garantit un regard éthique et bienveillant sur l'ensemble du projet associatif du RIM. Il sensibilise individuellement et collectivement l'équipe et la gouvernance aux questions de Responsabilité Sociétale. Il accompagne les adhérents dans leurs pratiques. Il développe les partenariats dans une démarche responsable. En 2019, ses objectifs étaient :

• **organiser des temps de travail partagés** avec les différentes parties prenantes,

• **proposer des journées de sensibilisation** aux adhérents du réseau sur des thèmes précis,

• **produire et soumettre des questionnaires** pour évaluer les besoins et enjeux des acteurs musiques actuelles.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

4,90% du temps de travail, dont **0,94%** dédiés spécifiquement à la gestion du Cercle
3,95% des charges, dont **0,74%** dédiés spécifiquement à la gestion du Cercle

○ ANALYSE QUANTITATIVE

4
salariés concernés

2
thématiques actives
• 1 thématique modifiée
• 1 thématique en chantier (Comité d'éthique).

4
réunions de cercle
(+300%)

1
Formation (sur un an) de la référente du cercle au Collège des Hautes Études en Développement Durable

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **Interrogation sur la réorganisation des cercles :** les deux années d'expérimentation du cercle « Responsabilité sociétale » ont montré la nécessité de mieux infuser la RSO dans les autres cercles. Bien que les temps d'échanges sur les questions éthiques, abordés lors des réunions de cercle, aient été appréciés, ce cercle a présenté des difficultés à fonctionner comme les autres,

• **lors du séminaire d'équipe de juin, les salariés ont travaillé à préciser les raisons d'être de chaque cercle,** leur lien et la cohérence globale de cette organisation. Le fruit de ce travail collectif a permis de poser une première esquisse d'une organisation des cercles améliorée. Dans cette nouvelle organisation, le cercle RSO disparaît mais son contenu est maintenu et intègre les cercles Vie associative, Développement professionnel, Développement territorial et Co-construction des politiques publiques,

• **sensibilisation aux enjeux RSO et droits culturels par des entrées thématiques :** lors des temps de sensibilisation, l'approche de la responsabilité sociétale et des droits culturels dans leur globalité est intéressante et importante mais s'est avérée, à de nombreuses reprises, non adaptée aux besoins formulés par les participant.e.s de ces temps de sensibilisation. Ce constat nous a donc amené à repenser ces temps en proposant des approches plus ciblées et en montrant comment ces notions peuvent venir réinterroger les pratiques. L'atelier « Le rapport d'activité, un support pour valoriser ses démarches responsable...Comment faire ? » en est un bon exemple,

• **prise en compte grandissante des enjeux de responsabilité sociétale auprès de nos parties prenantes :** en 2019, le RIM a été sollicité pour témoigner de sa démarche responsable auprès de certains de nos homologues (réseau arts visuels - CIPAC, réseau musiques actuelles Île de France - RIF) ou a participé à la co-construction de journée de sensibilisation sur les enjeux liés à ces questions. Si ces temps de témoignages et d'échanges représentent un temps de travail non-négligeables, il est important de souligner qu'ils participent très directement à l'objectif de promotion de la responsabilité sociétale et des droits culturels auprès de nos parties prenantes.

○ FOCUS PARTENAIRE

RESONANCE fédère des organisations professionnelles et institutionnelles qui mutualisent leurs compétences et leurs outils afin d'améliorer leurs contributions au développement des démarches de responsabilité sociétale. Le RIM a intégré ce projet, depuis sa naissance en 2017. Les liens tissés avec les organisations professionnelles faisant partie de ce projet et la ressource échangée avec les acteurs participent à la montée en compétence et à la visibilité de la démarche de l'association.

THÉMATIQUE

DROITS CULTURELS

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Marine Costecalde

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
Ricet Gallet

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

• **Développer une politique d'accompagnement de l'écosystème des musiques actuelles** sur les droits culturels dans le but de contribuer plus largement à leur progression.

• **Valoriser et développer le principe de diversité culturelle** parmi les actions des adhérents.

• **Permettre l'appropriation des enjeux des droits culturels** par les parties prenantes du RIM afin de positionner la filière Musiques Actuelles comme acteur des droits culturels.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

1,72% du temps de travail
1,43% des charges

○ ANALYSE QUANTITATIVE

5

journées de travail avec les volontaires en service civique

TRANS MUSICALES **1**

participation au parcours droits culturels organisé dans le cadre des Transmusicales de Rennes (2 jours)

1

atelier lors de la rencontre des réseaux régionaux de musiques actuelles (20 ans FRACAMA) : les droits culturels – quel rôle se donne-t-on ?

CESER **3**

temps de rencontre CESER dans le cadre de l'autosaisine sur « pratiques en amateurs et expression des droits culturels » : audition, rencontre avec les adhérents, échanges avec des personnes ressources.

4

réunions avec des partenaires autour des questions de mise au travail des droits culturels (SCIC Culture et Santé, CRAJEP, Espace Cambio)

○ ANALYSE QUALITATIVE

L'année 2019 a été divisée en 2 périodes :
• janvier > juin : travail sur la thématique droits cultures uniquement,
• juillet > décembre : travail conjoint sur RSO et droits culturels.

• Convergence des thématiques Droits Culturels et RSO : 8 réunions de travail entre juillet et décembre pour mettre en œuvre la convergence des thématiques pratiques responsables et droits culturels. Les avancées portent sur : les objectifs communs, la méthode de travail, les projets, les actions et la communication auprès des parties prenantes,

• accueil d'un stagiaire pour 6 semaines (Pierre Grousset) sur le thème « historique, enjeux et rôle d'un réseau de musiques actuelles sur les questions de droits culturels » :
◦ enquête auprès des réseaux régionaux de musiques actuelles : établir un état des lieux de l'avancée des différents réseaux de musiques actuelles sur le sujet des droits culturels,
◦ enquête auprès de 5 adhérents du RIM : rendre compte des évolutions des adhérents suite à leur participation à la démarche animée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine sur les droits culturels,

• contribution à l'auto-saisine du CESER sur « pratiques en amateurs et expression des droits culturels » (3 temps de travail). Cette réflexion a permis de rouvrir les discussions autour des pratiques en amateurs avec les adhérents du RIM. Toujours pas ou peu pris en main par le réseau, cette question reste l'une des préoccupations majeures de nos adhérents,

• contribution aux actions égalité / mixité :
◦ le travail de structuration de ce projet est encore en cours dans la nouvelle thématique RSO/droits culturels. Actuellement, il n'y a pas de temps de travail dédié à ce sujet au sein du RIM et les actions qui sont liées sont partagées entre plusieurs thématiques (festival, droits culturels, vie associative).
◦ rôle du RIM : définition d'une stratégie pour le réseau, pilotage du groupe de travail, centralisation des ressources et initiatives,
◦ les actions : création et animation d'un groupe de travail/de réflexion, création d'une liste de diffusion, alimentation d'un dossier de ressources,

• préparation de plusieurs ateliers/formation avec la thématique pratiques responsables (organisation, animation) :
◦ « vers des pratiques responsables dans nos structures, initiation à la conduite du changement » : formation d'une journée à destination du RIF (réseau musiques actuelles d'Ile-de-France) et de ses adhérents (reporté en mars 2020),
◦ relation aux parties prenantes : atelier d'une journée à destination des adhérents du RIM > février 2020,
◦ rapport d'activité – RSO et droits culturels : atelier dans le cadre de la Route du RIM animé par Damien Morisot (Des Lendemains Qui Chantent) en novembre 2019
Ces ateliers permettent concrètement de structurer cette nouvelle thématique RSO/droits culturels et de tester sa cohérence auprès des participant.e.s,

• contributions aux réflexions sur la prise en main de la norme de responsabilité sociétale en matière culturelle. Projet à l'initiative de la thématique pratiques responsables, dans lequel ont pu être intégrées les questions spécifiques concernant les droits culturels.

Le RIM avance à petits pas sur les droits culturels. Des formations/accompagnements sont déjà proposées (Réseau Culture 21, Aline Rossard pour la région Nouvelle-Aquitaine) ; nous devons trouver une place et une posture d'accompagnement spécifique. Le travail en lien avec la RSO qui tend à se structurer semble être une piste de solution intéressante.

THÉMATIQUE

COMITÉ DE RESSOURCES ÉTHIQUES

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Malika Vignon

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

Le Comité d'éthique interroge et émet des avis sur les enjeux et les modalités d'amélioration de la transparence, la redevabilité, le comportement éthique, la reconnaissance des parties-prenantes, le respect du principe d'égalité, la prise en compte des normes internationales de comportement, le respect des droits de l'Homme :

• **désigner et inviter les membres du Comité d'éthique,**

• **organiser un comité de pilotage annuel** pour fixer les modalités d'organisation et les livrables attendus,

• **hiérarchiser les sujets abordés par le Comité d'éthique.**

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **Validation par la gouvernance de l'inscription du comité d'éthique dans les nouveaux statuts :** à l'occasion du travail de préparation de la refonte statutaire (amorcé en mars 2019), un temps d'échange sur le comité d'éthique à fait l'objet de l'ordre du jour d'une réunion du bureau. A l'issu de cette réunion, il a été validé l'inscription du comité éthique au sein des futurs statuts. Un point de vigilance a été soulevé quant à la posture et au rôle de cette instance devant relever davantage de la médiation / ressources et non de la prise de décisions. Pour insister sur ce point, il a été proposé d'appeler ce comité, le « comité de ressources éthiques ».

Articulation du Comité de Ressources Éthiques au sein de la gouvernance

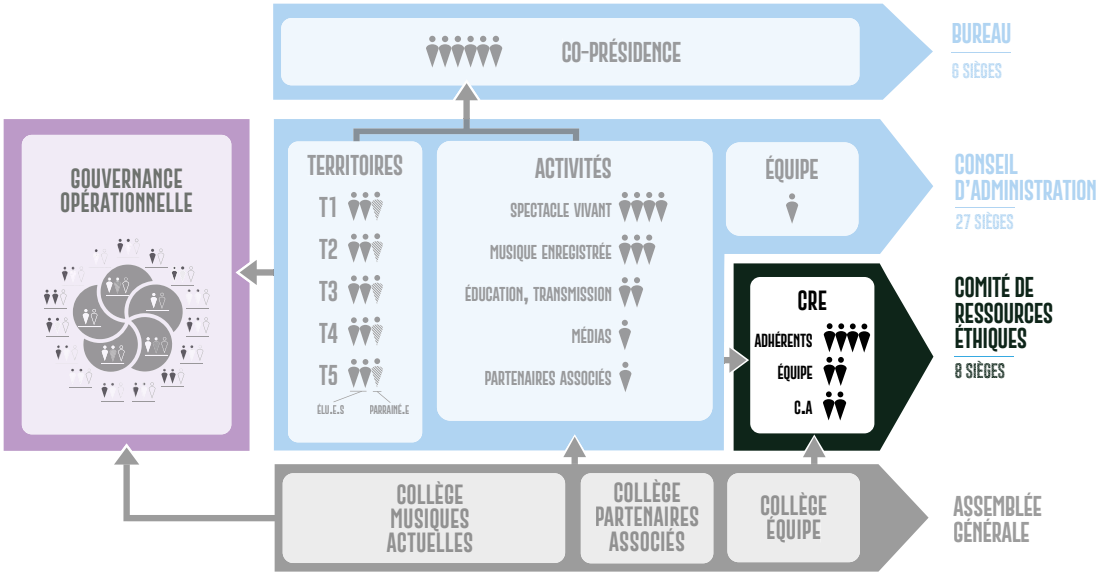

THÉMATIQUE

COOPÉRATION & TRANSVERSALITÉ

RÉFÉRENTES SALARIÉES :
Malika Vignon
Sarah Bambou

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

La coopération et la transversalité sont les deux conditions pour inscrire les actions du réseau dans la durée. Le RIM propose ainsi des temps et des espaces de travail partagés. Il porte une attention particulière à l'accompagnement de ses adhérents et de leurs équipes et au renforcement des coopérations.

• **Réfléchir à un outil mutualisé à destination des acteurs musiques actuelles,** dans une logique d'accompagnement à la RSO, aux droits culturels et à l'ESS, qui regrouperait les textes de référence et lois en vigueur, les ressources disponibles et les fiches pratiques sur ces questions, les appels à projets, les contacts des acteurs mobilisables et le répertoire des bonnes pratiques déjà existantes sur ces sujets,

• **mettre en place et développer des conventions partenariales,**

• **participer à des groupes de travail et des réunions de réseaux sur des chantiers thématiques :** responsabilité sociétale, droits culturels et Économie Social et Solidaire,

• **organiser ou co-organiser des rencontres interprofessionnelles.**

○ DONNÉES ANALYTIQUES

0,84% du temps de travail
0,76% des charges

○ ANALYSE QUALITATIVE

· **Évolution du contenu de cette thématique :** le contenu de cette thématique a été requestionné en 2019. Les objectifs définis ici se répétaient avec des objectifs et actions déjà mis en place dans d'autres thématiques. La compilation de ces données semblaient ne lui conférer que peu de valeur ajoutée. Il paraissait donc plus pertinent de faire évoluer le contenu de cette thématique pour proposer un espace d'analyse des parties prenantes du RIM. Ce rôle «d'observateur » permettra de fournir la ressource nécessaire au réseau pour comprendre la nature des ses relations avec les personnes et organisations qui l'entourent afin de mieux dialoguer avec elles.

A titre d'exemple, l'accompagnement des adhérents à ce sujet (identification et dialogue avec les parties prenantes) a pris forme au sein du dispositif « Rebondir ». A la demande d'une des structures accompagnées, ce dispositif a été amené à évoluer pour intégrer un volet « identification et analyse des parties prenantes ». Si le contenu est encore à améliorer, les retours ont été positifs et nous invitent à approfondir cet aspect de l'accompagnement.

THÉMATIQUE

OBSERVATION & ÉVALUATION

RÉFÉRENT.E.S SALARIÉ.E.S :
Malika Vignon
Ugo Cazalets

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
Matthieu Perrein

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

L'observation et l'évaluation doivent permettre au réseau d'assurer la transparence et la redevabilité de son projet associatif, tout en accompagnant les adhérents et les partenaires sur ces thématiques. En construisant une méthode et des indicateurs spécifiques aux musiques actuelles, le RIM doit pouvoir rendre compte des actions individuelles et des enjeux plus globaux du secteur.

• **Valoriser la publication du rapport sur la responsabilité sociétale (Volet 2) et produire le volet 3,**

• **produire un questionnaire relatif aux questions de responsabilité sociétale** pour récolter des données actuelles et propres au nouveau réseau,

• **inscrire dans la durée la coopération entre le réseau et les partenaires** autour d'actions d'observation sur l'entrepreneuriat, le développement durable, etc,

• **prendre en main l'outil GIMIC, développé par la Fedelima,** principalement pour tenter de simplifier l'approche d'évaluation des SMAC ainsi que pour publier les futures enquêtes de conjoncture,

• **initier la production d'indicateurs et tester leur pertinence** avec une première version d'enquête de conjoncture, afin de marquer une première année repère dans cette stratégie d'évaluation.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

1,15% du temps de travail
0,81% des charges

○ ANALYSE QUANTITATIVE

relations aux autres
cercles et thématiques

• **Vie associative :** enquête « Quel est votre RIM idéal »,
• **Développement artistique :** finalisation et analyse de l'enquête nationale sur le développement d'artistes, dans le cadre de la coopération des réseaux régionaux,
• **Développement économique :** analyse des besoins en formation sur le passage à une comptabilité d'engagement,
• **Service Civique :** évaluation de l'accompagnement (tuteur et volontaire), suivi post-service civique, travail de statistiques,
• **Contrat de filière :** capitalisation des données des candidats et lauréats des appels à projets, enquête de priorisation des mesures dans le cadre de la concertation.

5

outils de collecte et de capitalisation de données :

· formulaire de demande d'adhésion,
· espace adhérents,
· enquêtes thématiques via un logiciel d'enquête (Lime Survey),
· rapprochement avec la Fédélima pour GIMIC,
· sondage en direct (ex AG).

1

rendu public :

Rapport « La filière Musiques actuelles et variétés en Nouvelle-Aquitaine » produit par l'A avec la participation du RIM

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **Réorganisation de cette thématique « Observation et évaluation » :** l'infusion du cercle RSO au sein des autres cercles de travail, nous a amené à interroger la place de cette thématique. Nous avons choisi de faire la distinction entre le travail relevant de l'observation (enquêtes, études métiers, études régionales...) et celui d'évaluation de nos pratiques, en écho à la démarche de responsabilité sociétale. La proposition de distinguer ces deux missions dans le nouveau schéma organisationnel sera proposée en 2020,

• **valorisation du bilan de responsabilité sociétale (volet 2)** : la valorisation du contenu de ce rapport (pratiques responsables mises en place par les adhérents et le travail d'accompagnement du réseau) a principalement été permise lors d'interventions visant à présenter nos démarches (réseaux musiques actuelles régionaux, réseaux ESS...),

• **le volet 3 de ce bilan aura pour objectif d'actualiser les données et de recenser les pratiques de l'ensemble des adhérents.** La production de ce document était prévue pour 2019 mais a du être reportée au vu de l'importance du travail que cela requiert (collecte de données, traitement de l'information, mise en page),

• **capitalisation autour de la démarche d'utilité sociale :** le RIM a entrepris en 2019 une action d'évaluation de l'utilité sociale du dispositif service civique, en lien avec l'État en Région (DRDJSCS). Ce travail, accompagné par Héléne Duclos (experte de ce sujet), a été facilité par l'intégration du projet « Développement des Arts Vivants en Massif central ». Ce projet, qui réunit plusieurs réseaux et acteurs, comporte un volet « utilité sociale » et vise l'échange d'expériences entre des structures menant le même type d'actions. En parallèle, un travail de capitalisation a également été amorcé afin que cette démarche (évaluer l'utilité sociale d'une action) puisse être transmise à toute organisation intéressée,

• **le calendrier de l'observation est très dépendant d'éléments conjoncturels** (recueil d'éléments liés à une problématique, mise en place de politiques publiques, lancement d'études d'envergures régionales ou nationales), ce qui réduit la maîtrise de ses échéances par l'équipe du RIM.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Rémi Chastenet

RÉFÉRENT.E.S ADHÉRENT.E.S :
Guy Garcia
Pauline Gobbini

RAPPEL DES OBJECTIFS

• **Veiller à la capacité d'inclusion au sein du RIM d'acteurs de toute taille**, localisation et typologie d'activité, avec une attention soutenue envers les nouveaux adhérents,

• **renforcer le cercle en tant qu'espace de capitalisation et d'échanges d'expérience** entre territoires (bonnes pratiques, erreurs à éviter, mutualisations possibles, partenariats à initier, transfert de savoir-faire...),

• **poursuivre le déploiement progressif des actions du RIM** sur l'ensemble du territoire en particulier la circulation des œuvres et des artistes, la coordination du service civique et les actions collectives autour de la ressource (FORMA),

• **stabiliser la composition du cercle et sa méthodologie de travail** (inclusion d'Eléonore Dubois, périodicité des rencontres, affirmation du rôle des élus référents),

• **formaliser et éprouver son articulation avec les autres cercles de travail.**

DONNÉES ANALYTIQUES

30,62% du temps de travail, dont 1,84% dédiés spécifiquement à la gestion du Cercle
28,28% des charges, dont 1,52% dédiés spécifiquement à la gestion du Cercle

ANALYSE QUANTITATIVE

7
salariés concernés
&
2 élu.e.s référent.e.s

7
thématiques
actives

5
réunions de cercle
• 2 avec élu.e.s
• 3 entre salarié.e.s
(+400%)

Évolution du nombre de rendez-vous par typologie

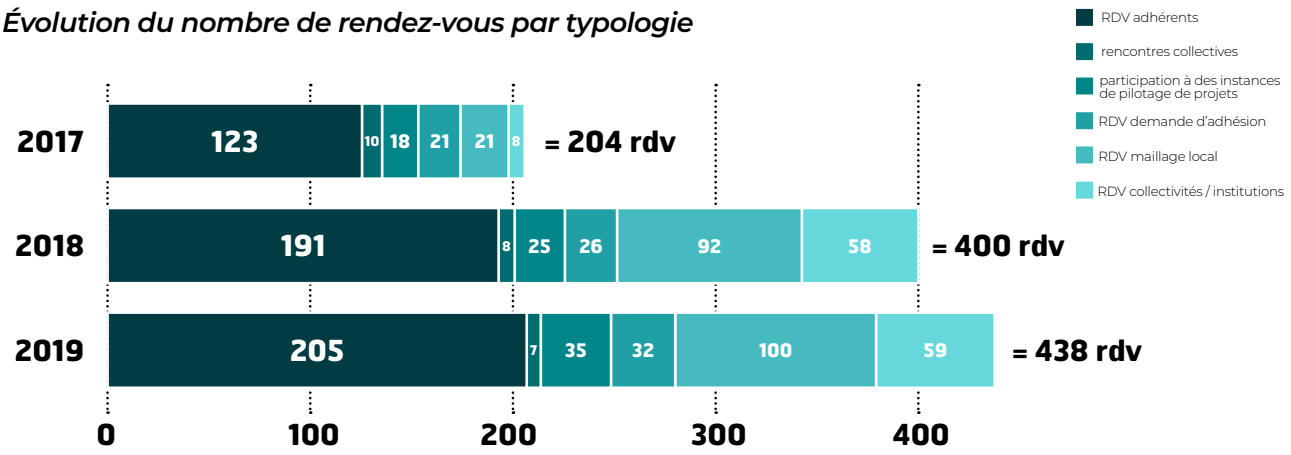

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **Le cercle en tant que lieu de capitalisation et d'échange de pratiques semble acquis.** L'année 2019 a permis d'asseoir la méthodologie de travail du cercle à sa pleine dimension ainsi que ses modalités de pilotage (réunions entre salariés, réunions entre salariés et élus référents, échanges réguliers entre les personnes concernées, espace de capitalisation et d'échange en ligne, ...). Pour autant, il a été difficile de traiter des sujets de stratégie territoriale à l'échelle de la région, notamment la question de l'accompagnement des acteurs qui nécessite encore aujourd'hui d'être mieux périmétré et homogénéisé dans ses méthodes et processus,

• **l'augmentation constante du nombre d'adhérents et celle, mesurée, du nombre de rendez-vous sur les territoires continue d'interpeller et reste un point de vigilance**, notamment sur le T2 (Gironde). Même si cet accroissement depuis 2017 est la preuve de la pertinence du réseau, une reconnaissance de son travail par le champ professionnel et une validation du choix de la proximité comme entrée prioritaire sur les territoires, nous nous rapprochons d'une crise de croissance qui impacte déjà les missions du RIM (charge de travail des délégués territoriaux, coût de déplacement, ...). Il devient donc nécessaire, à moyen terme, de repenser l'animation territoriale et la relation aux adhérents tout en continuant à agir dans une dimension d'intérêt général,

• **les relations et la transversalité avec les autres cercles reste à affiner.** Si l'on peux noter quelques inter-relations importantes (co-construction, RSO,...) il est parfois encore difficile de coordonner les espaces de discussion et la capacité d'un cercle à interpeller l'autre de manière formelle,

• **le séminaire d'équipe de juin 2019 a bouleversé le futur périmètre du cercle** avec l'intégration potentielle de la question artistique dans un cercle à vocation territorial. L'artistique est l'un des sujets majeurs de nos adhérents et devra trouver sa place dans les dynamiques territoriales du réseau tout en s'assurant de la coopération, notamment entre la scène, le disque et les médias. Le réseau de distribution deviendra alors certainement le point central de la démarche.

○ FOCUS PARTENAIRE

SYNDICAT DES MUSIQUES ACTUELLES

Le Syndicat des Musiques Actuelles (SMA) est une organisation d'employeurs aujourd'hui composée de plus de 400 structures de la filière des musiques actuelles. Il représente ainsi des salles de concerts, des festivals, des producteurs de spectacles, des labels, des centres de formation, des radios, ainsi que des fédérations et réseaux.

En 2019, la relation avec le SMA s'est construite à travers :
• la structuration d'une coopération et d'échanges réguliers sur des enjeux locaux, régionaux ou nationaux et notamment sur les difficultés rencontrées par de nombreuses structures autour du Fonpeps (retards de traitement/paiement, blocages,...),
• une participation du RIM à deux réunions territoriales d'informations, à Bordeaux et Poitiers, ouvertes à tous les acteurs régionaux.

THÉMATIQUE

RESSOURCES

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Benjamin Suhard

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Franck Cabandé
Jérémy Galliot

RAPPEL DES OBJECTIFS

En tant qu'évènement public itinérant fédérant des acteurs issus de toute la région autour de l'accompagnement de projets et de la ressource, FORMA constitue un outil de valorisation de ces initiatives auprès de l'ensemble des partenaires publics et opérationnels.
L'autre objectif de l'année 2019 consistait à relancer et animer la réflexion sur une approche collective de l'accompagnement de projets et de la ressource sur le territoire régional, tant sur le plan de la stratégie opérationnelle que de la valorisation collective des actions, et reconnecter avec les initiatives portées ou soutenues par les autres réseaux régionaux de musiques actuelles.

DONNÉES ANALYTIQUES

3,22% du temps de travail
2,94% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE :

7

temps d'information et de ressource impliquant des salariés, à destination des porteurs de projets et répartis sur l'ensemble des 5 territoires du RIM.

FORUM MUSIQUES ACTUELLES

Organisation de FORMA #4 chez Pôle Sud, à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40), en partenariat avec LMA le 27.09.2019.

ANALYSE QUALITATIVE

• **L'édition 2019 de FORMA a été un succès,** ce dont atteste la fréquentation de l'événement : 84 participants inscrits porteurs de 52 projets, musiciens/groupes pour l'essentiel, et 26 professionnels intervenant à titre bénévole sur le speed-meeting et les 5 tables rondes. La complémentarité de FORMA avec le forum des programmateurs locaux annuellement organisé par LMA ainsi que la table ronde sur le métissage des esthétiques initiée par les acteurs des musiques de l'oralité ont permis de démultiplier les passerelles entre mondes amateur et professionnel. Les retours positifs collectés auprès des participants (dont une courte majorité de locaux), comme des intervenants venus de toute la région, valident la pertinence de ce type d'évènement itinérant à rayonnement régional,

• **un groupe de travail des acteurs de l'accompagnement et de la ressource reste à lancer** afin de générer échanges sur les pratiques et pistes de coopérations. La mutualisation, l'optimisation des ressources, le maillage territorial et la communication sont en effet des enjeux forts sur cette thématique, qu'il n'a pourtant pas été possible de prioriser en regard du temps de travail limité du salarié référent, principalement affecté à l'organisation de FORMA.

Affiche de l'événement FORMA#5 - édition 2019

TERRITOIRE 1

LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

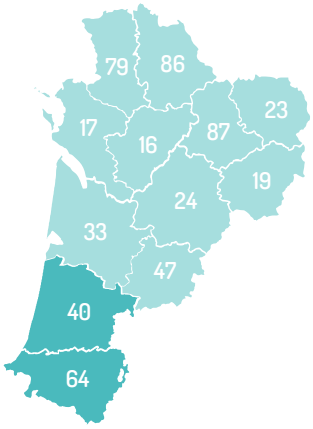

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Ugo Cazalets

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Stéphane Gréco
Laurent Moulédous
Edwige Larralde

RAPPEL DES OBJECTIFS

• **Affiner la connaissance des besoins et enjeux des adhérents**, en proposant au minimum un rendez-vous physique avec chacun d'eux ainsi qu'un suivi régulier à distance (mail, téléphone, veille),

• **produire un état des lieux des projets transfrontaliers et leur contexte juridique et culturel,** afin de mesurer les opportunités de stratégie collective concernant cette thématique,

• **organiser une ou plusieurs « journée(s) ressource », en lien avec les salariés référents** (ressource et concertation) sur des sujets précis répondant aux besoins des adhérents (dispositifs, sensibilisation, ...),

• **favoriser l'interconnaissance et la montée en compétences des adhérents,** au travers de l'organisation d'ateliers collectif pouvant mobiliser différentes ressources (adhérents, autres parties prenantes du territoire ou non),

• **étudier l'opportunité d'approfondir une autre thématique stratégique**, en fonction des spécificités des adhérents, de leur besoins ou d'éléments conjoncturels,

• **identifier les points d'amélioration du réseau de distribution** (nouveaux points de vente, coopérations avec les adhérents), en lien avec la fonction spécialisée.

DONNÉES ANALYTIQUES

3,99% du temps de travail
2,95% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS

19

adhérents sur le t1
(donnée constante)

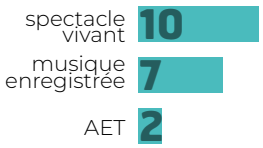

2 adhésions

2 désadhésions

24

rendez-vous individuels
avec des adhérents (+29%)

3

temps ressources :
· journée projet d'avenir au Café Music *(organisation et intervention du RIM),*
· FORMA #4 à Saint-Vincent de Tyrosse *(co-organisation RIM et LMA),*
· Marché du disque de Mont-de-Marsan *(partenariat Sabor Discos - RIM)*

Plusieurs discussions informelles avec des collectivités :

· Conseil départemental des Landes,
· Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, DRAC *(conseillère développement culturel départementalisé 40 & 64)*

4 niveaux de coopérations :

· bassins de vie locaux *(Pays Basque, Béarn ...),*
· territoire *(coopération en partie structurée par le projet « We Are the Band »),*
· régional *(Transfert de Savoir-Faire entre Beaub FM et Moï Moï)*
· trans-régionale *(Ulysse Maison d'artistes et Musicalarue)*
· transfrontalière *(projets de Menestrers Gascons, La Locomotive, Atabal, ...)*

8

rendez-vous « maillage local »
(+33%)

4

rendez-vous de demande d'adhésion

2

temps forts du réseau accueillis **(0 en 2018)**

○ ANALYSE QUALITATIVE

• Une approche individuelle de la relation aux adhérents s'est accentuée, en réponse aux besoins des adhérents et compte tenu de la difficulté à mobiliser l'ensemble du territoire sur des enjeux communs,

· la fonction d'animation du territoire est freinée par un temps de travail limité sur ce territoire, ce qui implique de définir des priorités malgré plusieurs sollicitations d'adhérents et de collectivités,

· l'articulation avec les fonctions spécialisées de l'équipe s'améliore et permet un meilleur accompagnement, notamment sur les thématiques musique enregistrée, développement économique et RSO,

· l'accueil de deux temps forts du réseau (AG de Pau et FORMA) a permis de conserver une dimension collective, favorisant l'interconnaissance et donnant naissance à de nouvelles coopération,

· le nombre de rendez-vous avec des structures non identifiées jusque là a fortement augmenté (demande d'adhésion, maillage local), ce qui témoigne d'une légitimité accrue du réseau sur le territoire et en permet une meilleure connaissance.

TERRITOIRE 2
GIRONDE

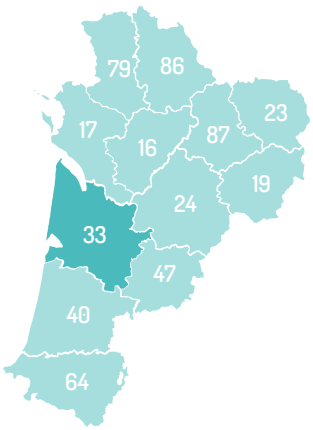

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Madeline Rey

RÉFÉRENT.E.S ADHÉRENT.E.S :
Matthieu Perrein
Pauline Gobbini
Rudy Lannou

RAPPEL DES OBJECTIFS

• Établir et appliquer une stratégie territoriale concertée,

• Concevoir et structurer des relations partenariales à divers échelons,

• **Mobiliser les adhérents sur des sujets/projets communs** en articulation avec les fonctions spécialisées du RIM (ex : musique enregistrée, développement économique...).

DONNÉES ANALYTIQUES

4,45% du temps de travail
3,75% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS

52

adhérents sur le t2
(+26%)

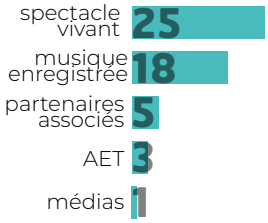

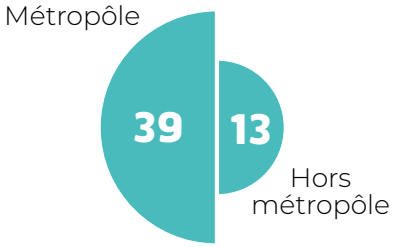

50

rendez-vous adhérents
(+61%)

16

rendez-vous «maillage local»
(non-adhérents)
(+31%)

11

adhésions

- *Musik à Pile*
- *Dr Larsene*
- *Bordeaux Open Air*
- *Le LAMA*
- *Alphonse Prod*
- *La Tangente*
- *Le VOID*
- *Lagon Noir*
- *Tribus Libres*
- *FEDE-REC*
- *Manag'Art*

3 désadhésions

3 réunions de travail avec les élu.e.s du territoire

11 RDV collectivités / institutions

· IDDAC
· Métropôle (Dir. générale Valorisation du territoire)
· Ville de Bordeaux (Dir. Générale des Affaires Culturelles)
· Conseil départemental (Dir. de la Culture et de la Citoyenneté)
· 7 réunions avec le GTEM : Groupe de Travail des Écoles de Musique, conseil départemental Gironde

7 temps forts impliquant des adhérents

· Concertation territoriale : Transition énergétique, Krakatoa, Mérignac.
· Conseil de Territoire (Floirac)
· Le Trad est dans la SMAC (Périgueux)
· Séminaire annuel de la plateforme de vie nocturne (Bordeaux)
· DLA IFAID Gironde (Bordeaux)
· Journée départementale des écoles de musique (Bordeaux)
· Rencontres de l'entrepreneuriat culturel et créatif, (Cenon)

4 participations à des instances de pilotage de projets d'adhérents (ou co-pilotés)

· Restitution transition énergétique du Krakatoa (Mérignac)
· Accompagnement refonte statutaire de l'association Rock et Chanson (Talence)
· Réunion de consultation RACAM.
· COPIL SDPMA : Schéma départemental des pratiques musicales et associées.

○ ANALYSE QUALITATIVE

· **La relation de proximité avec les adhérents se consolide, notamment grâce à des rendez-vous individuels** auprès des adhérents dans le cadre de la refonte statutaire du RIM. Cette initiative, a permis de révéler, entre autres, le besoin et la pertinence de ces rendez-vous avec les adhérents. La relation de proximité territoriale se conforte sur une approche individuelle, contrairement aux autres thématiques qui privilégient de l'accompagnement collectif (festivals, musique enregistrée...).

· **Nécessité de renforcer l'intégration des adhérents,** l'arrivée constante de nouveaux adhérents amplifie le dynamisme et les initiatives au sein du RIM. Cependant, si cela génère un effet d'entraînement très positif, il est nécessaire d'officialiser un processus de suivi et d'intégration des acteurs (accueille des nouveaux entrants, appropriation du réseau et interconnaissance entre les adhérents), pour cela une expérimentation sur la Gironde sera menée en 2020-2021 en concertation avec le cercle vie associative et la gouvernance élue sur le territoire.

· **La ressource territoriale prend forme,** l'année 2019 a permis à la dimension « ressource territoriale » de se structurer, en plus d'une présence sur les nombreux événements et temps forts organisés en Gironde, une proposition d'entretiens-conseils sera expérimentée en 2020 sur le territoire Girondin en collaboration avec les partenaires et adhérents du territoire.

· **Deuxième étape pour la gestion de proximité du projet « Service-Civique » :** des rendez-vous individuels et collectifs ont été organisés pour la signature des contrats et l'information des volontaires. Les adhérents de Gironde réunis accueillent 54% des volontaires accueillis via l'agrément du RIM ce qui suppose une organisation et méthode différente des autres Territoires du RIM. (46 % de structures qui accueillent des volontaires sont en Gironde).

· **Refonte de la gestion de proximité du projet « circulation des œuvres et des artistes » :** c'est un enjeu qui concerne l'ensemble du projet du RIM et qui devra être abordé en 2020 avec l'arrivée d'un nouveau salarié sur cette mission. Quelle implication les délégués territoriaux peuvent-ils avoir dans le développement du réseau de distribution et plus largement dans la question du « Développement artistique » ?

· **Plusieurs rendez-vous avec les partenaires et collectivités en présence des élus territoriaux :** les différents rendez-vous avec les partenaires et collectivités du territoire ont permis dans certains cas de présenter le projet du RIM et dans d'autres cas consolider des relations. Ce maillage territorial se traduit également par l'augmentation des rendez-vous avec les acteurs culturels de la Gironde non-adhérents au RIM (exemple : Coopérative des Tiers-Lieux, Le Plateau Urbain, Permis de Jouer, Salle des Fêtes du Grand Parc...).

TERRITOIRE 3

CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE

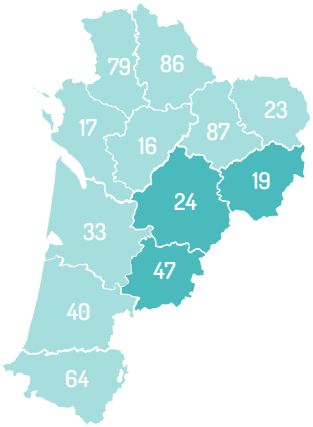

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Rémi Chastenet

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Christophe Carmeille
Guy Garcia
Thomas Desmaison

RAPPEL DES OBJECTIFS

• **Affiner la connaissance des besoins et enjeux des adhérents** en organisant des rendez-vous individuels et collectifs,

• **construire une stratégie de montée en puissance financière** sur le poste de délégué territorial en local,

• **accompagner et développer la gestion de proximité** des volontaires en service civique (signature de contrat, tutorat, partenariat entre des porteurs d'agrément,...),

• **accueillir un ou plusieurs temps fort(s) du réseau** sur le territoire : Assemblée Générale, Forma, etc,

• **renégocier le partenariat avec la Ville de Périgueux** pour la mise à disposition du bureau du site RIM de Périgueux,

• **mettre à jour et capitaliser les informations tirées de la mission de veille** du secteur et de ses acteurs pour nourrir l'espace adhérents et impulser de la participation aux différents groupes de travail du réseau.

DONNÉES ANALYTIQUES

5,34% du temps de travail
4,63% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS

24

adhérents sur le t3
(+10%)

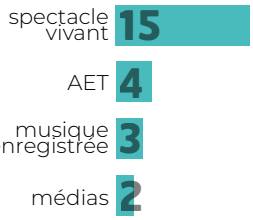

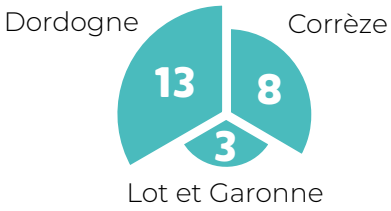

51

rendez-vous adhérents (-19%)
(dont **5** permanences)

6

demandes d'adhésions
formalisées (**9** rendez-vous)

2 adhésions

1 désadhésion

2 réunions de travail en présence avec les élus du territoire (+ échanges réguliers par mail & téléphone)

2 temps forts du réseau accueillis :
• Mai : RDV du RIM – Le Trad est dans la SMAC @Le Sans Réserve (24)
• Novembre : La Route du RIM @Des Lendemains Qui Chantent (19)

25 rendez-vous collectivités / institutions

renouvellement de la convention d'utilisation des locaux avec la Ville de Périgueux (bureau Antenne de Périgueux) jusqu'en 2022.

14 participations à des instances de pilotage de projets d'adhérents (ou co-pilotés)

dont une coopération RIM/ FEDELIMA : soutien à l'ingénierie de projets – Le Rocksane – Bergerac. Journée de travail collectif autour du projet associatif de la structure avec les salariés et la gouvernance bénévole.

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **le sentiment d'appartenance au réseau semble véritablement ancré chez l'ensemble des adhérents**, y compris pour ceux dont l'activité est hybride. Une posture renforcée par l'organisation sur le territoire de deux temps professionnels : la Route du RIM à Tulle en novembre, et « Scènes de Famille : Le Trad' Est Dans La SMAC ». Pour ce dernier, construit en collectif entre plusieurs adhérents et avec un soutien d'ingénierie du délégué territorial. Il a remplacé de manière empirique les rencontres collectives initialement prévues et l'utilisation du Basecamp, allant, de plus, toucher un sujet peu traité au sein du réseau,

• **la stratégie envisagée de montée en puissance financière sur le poste de délégué territorial et par conséquent de l'augmentation de son temps de travail n'a pas trouvé d'écho.** Que ce soit en local, potentiellement sur l'angle d'attaque de la « ressource » ou bien à des échelons supérieurs, il est aujourd'hui difficile de défendre ce rôle territorial, y compris sur des appels à projet,

· **les rendez-vous de maillage local se sont concentrés sur de la rencontre avec les parties prenantes institutionnelles**, notamment autour du GIP Cafés-Cultures. Une belle réussite sur l'agglomération de Tulle avec l'entrée de la collectivité dans le dispositif,

• **les mutations profondes qui s'opèrent dans la filière ont fortement impacté le T3 en 2019** (hybridation des modèles économiques, gouvernance, relation aux partenaires,...) laissant émerger de nombreuses situations de fragilité chez nos adhérents, parfois même de survie. Pour plusieurs d'entre eux, le délégué territorial a du prioriser son temps de travail sur le territoire afin de répondre à des besoins urgents de ressources et d'accompagnement. Une posture fortement saluée par les structures concernées qui décrivent cet accompagnement comme un bol d'air permettant la prise de recul,

• **la consolidation du maillage territorial des SMAC s'est poursuivi** sur le premier semestre de l'année et a donné lieu à la signature de trois Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (Sans Réserve – Périgueux / Des Lendemains Qui Chantent – Tulle / Le Florida – Agen),

• **l'accueil d'une volontaire en Service Civique**, à cheval entre octobre 2018 et avril 2019 s'est terminé par une **rupture de mission anticipée**. La volontaire faisant face, sur sa fin de mission, à d'importants problèmes médicaux. Par ailleurs, si encore peu de structures du territoire font appel à l'agrément régional du réseau du fait de pratiques historiques et situations structurelles, celles en ayant bénéficié y trouvent un réel intérêt, notamment dans le suivi administratif et les outils de formations à destination des volontaires,

• **les différents outils du réseau sont encore trop peu utilisés.** L'espace adhérents par exemple est un chantier à part entière en termes d'appropriation par les adhérents. Cependant, l'ensemble des fonctions spécifiques des autres salariés RIM semblent mieux comprise et de plus en plus sollicitées en direct.

TERRITOIRE 4

CREUSE, VIENNE HAUTE-VIENNE

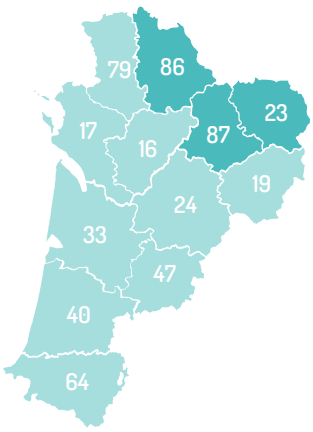

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Nicolas Antoine

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Bertrand Mougeot
Pascal Gaméra
Judicaël Dacosta

RAPPEL DES OBJECTIFS

Trois ans après la fusion administrative des régions, et deux ans après la création du RIM, il convient d'acter que cet historique influe aujourd'hui encore sur le quotidien des structures du T4 et leurs relations partenariales. En parallèle, l'interconnaissance et les échanges se sont développés notamment à la faveur des deux temps forts du réseau accueillis en 2018 sur le T4 (AG de printemps et FORMA). Dans ce contexte, la présence au quotidien du délégué territorial en lien avec les élus territoriaux visait, en 2019, à :

• **compenser l'absence probable de temps fort régional** par une présence physique régulière et le développement de temps de rencontre locaux et la poursuite de l'implication des adhérents sur les temps forts du réseau se déroulant sur d'autres territoires,

• **accompagner la mise en œuvre des actions du Solima Creuse**, en particulier en terme d'appui méthodologique menant à la labellisation à un horizon proche d'une SMAC creusoise,

• **s'assurer des conditions propices à une reprise de la dynamique de concertation** initiée par la ville de Limoges, qui a fait l'objet d'un stand-by en 2018 malgré des Assises réussies fin 2017,

• **mettre l'accent sur un déploiement pérenne de la coordination** du service civique ainsi que du réseau de distribution, mais aussi à l'accès opérationnel aux thématiques faisant écho aux enjeux des adhérents (développement économique, droits culturels...).

DONNÉES ANALYTIQUES

5,24% du temps de travail
4,54% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS

29

adhérents sur le t4
(+10%)

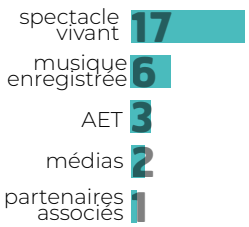

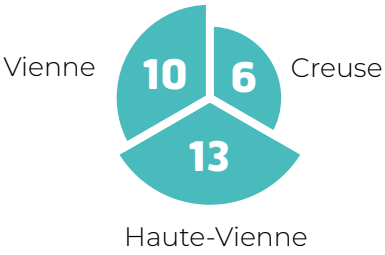

50
rendez-vous adhérents (+16%)
et 7 rencontres collectives

1
rendez-vous de
demande d'adhésion

8
participations à des instances de pilotage de projets d'adhérents (ou co-pilotés): comités d'animation du SOLIMA Creuse, notamment

45
rendez-vous « maillage local » (+88%)

7
rendez-vous collectivités / institutions

1
temps fort du réseau accueilli :
rencontre territoriale du SMA, Poitiers

1
conférence téléphonique avec les élus du territoire et plusieurs rendez-vous individuels

3
adhésions

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **Une relation de proximité encore renforcée, mais qui trouve ses limites physiques :** la démarche de proximité du RIM, très appréciée, a continué à se traduire par un nombre importants de rendez-vous, le plus souvent au sein des structures malgré des temps de trajets parfois conséquents. La part d'échanges avec des acteurs non-adhérents fut notamment très importante. Ce nécessaire ancrage de terrain auprès des acteurs et de leurs réalités devra évoluer pour être soutenable en charge de travail et de déplacement : recours plus régulier aux rendez-vous téléphoniques ou en visioconférence, développement de rencontres collectives,

• **un soutien important à la démarche de coopération et labellisation SMAC du Solima Creuse :** le délégué territorial participe, en tant que conseil et ressource, aux divers temps de travail collectifs et productions de documents liés à ce chantier. Le regard de notre réseau permet de croiser la réflexion creusoise avec d'autres exemples en région (voire au-delà) ce qui est apprécié par les acteurs concernés. Concernant la démarche de labellisation SMAC, l'accélération du rythme de travail en fin d'année, du fait d'une étude de préfiguration, permet d'envisager raisonnablement le dépôt d'un dossier auprès du Ministère de la Culture courant 2020,

• **une absence de sollicitation de la part de la ville de Limoges :** malgré notre implication appréciée lors d'Assises en 2017, ainsi que diverses préconisations émises concernant la suite de la concertation, la ville de Limoges n'a pas intégré le RIM au comité de pilotage pour la suite de la démarche. Notre suivi de cette démarche s'effectue donc essentiellement à distance, en lien avec nos adhérents et les autres partenaires de la démarche (Région, DRAC, ...),

• **un enjeu fort à traiter autour des pratiques en amateur à Poitiers :** le RIM a été sollicité pour animer des rencontres régulières entre acteurs concernés (adhérents ou non). Au delà d'une meilleure interconnaissance des structures, ces échanges ont permis de valider l'idée de proposer, en 2020, une mission de service civique dédiée à ce sujet,

• **un intérêt confirmé des acteurs sur les questions de développement économique :** en témoigne la participation importante des adhérents aux sessions de formation DEFIS ainsi que le recours d'un adhérent au dispositif Rebondir,

• **du mieux sur le déploiement du service civique et un stand-by prolongé sur celui du réseau de distribution :** même si le nombre de missions reste faible, le dispositif service civique est désormais bien connu des adhérents qui n'hésitent pas à y faire appel. La fin de mission d'Hugo en début 2019, accueilli au site RIM Poitiers, a par ailleurs conféré une réelle plus-value à la valorisation des intiatives des adhérents du territoire. Sur le réseau de distribution, le nombre de points de vente n'a pas évolué du fait du renouvellement en cours du salarié référent au RIM, mais le service est néanmoins largement plébiscité et utilisé par les labels du territoire pour la diffusion de leurs œuvres en région.

TERRITOIRE 5

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SÈVRES

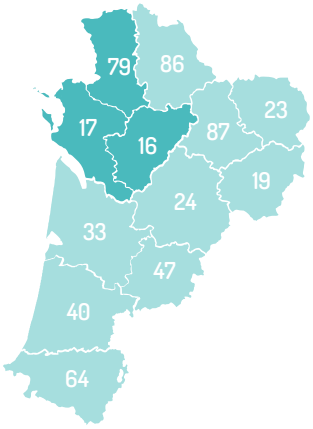

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Benjamin Suhard

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Laurence Guinot
Gaëtan Brochard
Josette Renaud

RAPPEL DES OBJECTIFS

• **Affiner la connaissance des besoins et enjeux des adhérents,**

• **aller à la rencontre des acteurs isolés géographiquement** pour renforcer le maillage territorial du réseau et les possibilités de coopérations,

• **organiser plusieurs « journée(s) ressource »** sur des sujets répondant aux besoins des adhérents, accompagner les initiatives de coopération et de mutualisation sur le territoire

• **participer au comité de suivi de la SMAC** en cours de labellisation en Charente,

• **articuler le déploiement des missions de service civique** et continuer de sensibiliser les adhérents à cette thématique sur le territoire,

· **étudier l'opportunité de développer une posture d'accompagnement des collectivités territoriales** dans la définition de leurs politiques publiques en faveur des musiques actuelles.

DONNÉES ANALYTIQUES

3,71% du temps de travail
3,24% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS

27

adhérents sur le t5
(+12,5%)

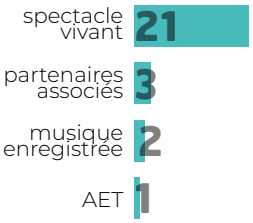

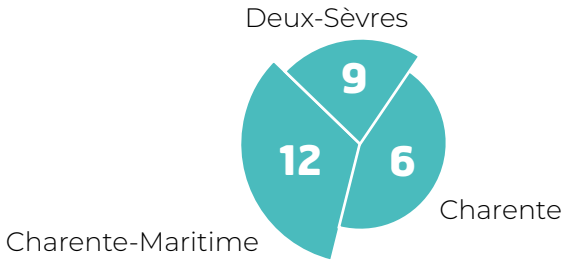

30

rendez-vous adhérents
(-27%)

6

rendez-vous
« demande d'adhésion »
dont 3 adhésions formelles

3

adhésions validées
· *L'Endroit*
· *Tonnay Bon*
· *Moonflowers*

16 RDV collectivités / institutions

· DRAC Site Poitiers
· Pole d'appui DATAR et service ESS - Région Nouvelle-Aquitaine
· France Active Poitou-Charentes
· Conseil départemental de la Charente-Maritime et Gironde
· Communauté d'Agglomération de Rochefort Atlantique
· Communauté de communes du Haut Val de Sèvres
· Villes de : La Rochelle (Culture + Tranquilité publique), Saintes, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer, Sainte-Néomaye

4 temps forts impliquant des adhérents

· Concertation territoriale du Contrat de Filière aux Francofolies de La Rochelle
· FORUM ESIS Niort
· EurekaTech Fest
· Séminaire Plateforme Nationale de la Vie Nocturne

5 participations à des instances de pilotage de projets d'adhérents (ou co-pilotés)

· Comité de suivi labellisation SMAC de La Nef
· Assemblées générales : Boc'Hall, La Motte des Fées
· Comités de pilotage ESS : La Motte des Fées, Moonflowers

1 réunion info-ressource

à destination des acteurs, artistes, cafés et collectivités du territoire de la communauté d'agglomération Royan Atlantique, lors des Zicos Days, en partenariat avec l'association Tous au Jus et les Villes de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer

2

conférences téléphoniques avec les élu.e.s du territoire

ANALYSE QUALITATIVE

· **La relation de proximité avec les adhérents a été globalement renforcée**, notamment par la tournée liée à l'évaluation du RIM et de ses statuts et l'implication du DT sur des temps forts de la vie associative des adhérents. Pour autant, il reste nécessaire de continuer la sensibilisation des structures à un certain nombre d'actions abordées par le RIM et d'encourager le réflexe de solliciter le réseau au sein des équipes salariées, notamment à travers des temps collectifs qui n'ont pu être mis en place en 2019,

· **de nombreuses sollicitations d'acteurs non adhérents** qui correspondent à un rayonnement important du réseau et son image positive, essentiellement sur des questions de structuration. Le délégué territorial a été invité à intervenir sur des temps de travail d'acteurs non-adhérents (DLA, instances de coopération...),

· **des coopérations avec d'autres réseaux sur le territoire envisagées pour 2020**, notamment avec le CDIJ17 autour de l'engagement bénévole et de la ressource pour les festivals de Charente-Maritime,

· **quelques adhérents en situation de fragilité** ont sollicité l'aide du réseau et ont été accompagnés vers des dispositifs adaptés, tout en conservant l'appui régulier du délégué territorial,

· **des relations de travail durables avec de nombreux partenaires publics** sur le T5 contribuent à l'identification du RIM et des musiques actuelles sur le territoire et au développement des acteurs qui en bénéficient. Les questions liées aux festivals, aux cafés cultures et au développement économique des structures ont été particulièrement ciblées.

THÉMATIQUE

DISTRIBUTION

RÉFÉRENT SALARIÉ :

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :

RAPPEL DES OBJECTIFS

- **Enclencher et évaluer le nouveau process du réseau de distribution,**
- **finaliser l'outil musiquena.org**, plateforme de valorisation dans sa stratégie et ses fonctionnalités,
- **expérimenter un dispositif de circulation des artistes,**
- **susciter l'intérêt de la DRAC** sur les dispositifs déployés,
- **renforcer les partenariats avec les autres filières** (LINA, ALCA, CINA),
- **amorcer une réflexion sur la représentativité des esthétiques.**

DONNÉES ANALYTIQUES

2,81% du temps de travail
4,72% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

23
points de vente actifs, dont 2 itinérants

5
fermetures pour cause de chiffre d'affaire trop faible

41
labels distribués dont 12 nouveaux usagers

+ 1500
oeuvres distribuées, dont une soixantaine de nouveautés et environ 500 références en back catalogue

5229€
(-27%)
Part point de vente : 92% (-3%)
Part grossiste : 8% (+60%)

EN IMAGES

LENDEMAINS QUI CHANTENT ■ Le réseau des indépendants réunit à Tulle

Musique et territoires, ça RIM !

Le Réseau des indépendants de la musique (RIM), qui fédère plus de 150 structures à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, s'est réuni durant trois jours la semaine dernière aux Lendemains qui chantent. L'occasion de riches échanges sur les pratiques et les problématiques de ce riche secteur culturel.

Julien Bachellerie

chantent : « Cette étape d travail de la route du RIM est l'occasion de partage de se poser pour faire l point et de mettre à prof des réflexions commune sur nos pratiques, no problématiques, nos diffi cultés. On est heureu qu'elle ait lieu ici. »

« Il y a une logique à être là aujourd'hui »

De gauche à droite et de haut en bas :

- **Ressource / T1 :** stand inscriptions FORMA, St Vincent de Tyrosse
- **Ressource / T1 :** participants de FORMA, St Vincent de Tyrosse
- **T2 :** conseil de territoire CD33
- **T2 :** tournée des adhérents girondins
- **T2 :** 5e journée départementale des Ecoles de Musique de Gironde
- **T3 :** article paru dans La Montagne sur la Route du RIM de novembre à Tulle
- **T3 :** RDV du Rim : "Le trad est dans la SMAC", Périgueux

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Éléonore Dubois

RÉFÉRENT.E.S ADHÉRENT.E.S :
Jérémy Galliot
Laurence Guinot

RAPPEL DES OBJECTIFS

L'accompagnement au développement professionnel étant au cœur du projet associatif du RIM, il vient en support des territoires sur les problématiques des acteurs de musiques actuelles. Au service d'une filière aussi mouvante que diversifiée, les socles communs et structurels côtoient les espaces d'échange dédiés aux activités, fonctions ou métiers de chacun, dans une optique de convergence et de solidarité :

• **coordonner les moyens et méthodes permettant aux acteurs de s'engager dans les actions collectives :** opportunité, finalité, calendrier et pilotage (désignation d'une ou plusieurs personnes à l'animation),

• **réfléchir à la création de plusieurs parcours de professionnalisation :** proposer différentes entrées selon le niveau de développement ou l'activité, avec toujours la possibilité d'être accompagné sur-mesure,

• **mettre à disposition de tous la synthèse des réflexions :** publier chaque compte-rendu de réunion ou groupe de travail et permettre l'inscription autonome aux infolettres du réseau,

• **travailler au développement de passerelles avec les structures de l'Insertion par l'Activité Économique** et les organismes de formation pour favoriser l'accueil d'étudiants en alternance au sein du réseau des adhérents,

• **rendre davantage lisibles les états des lieux et évaluations,** ainsi que la hiérarchisation concertée des actions et chantiers.

DONNÉES ANALYTIQUES

47,85% du temps de travail, dont 0,74% dédiés spécifiquement à la gestion du Cercle
53,34% des charges, dont 0,63% dédiés spécifiquement à la gestion du Cercle

ANALYSE QUANTITATIVE

18 services :

- fonds de trésorerie solidaire
- parcours rebondir
- outil d'analyse financière
- groupe d'aide à la décision
- complémentaire santé
- assistance juridique
- réseau de distribution alternatif
- agrément Service Civique
- plateforme de valorisation
- pages promo
- portail médias
- terminal bancaire
- guides & fiches pratiques
- bouchons moulés
- espace adhérent
- annuaire
- coin des petites annonces
- plateforme de covoiturage

4 salariés concernés

4 thématiques actives

3 réunions de cercle

ANALYSE QUALITATIVE

Dès janvier, il s'agissait notamment de pouvoir donner un sens commun au développement professionnel, et trouver une méthode, au sein de ses nombreuses thématiques, qui puisse répondre aux objectifs du cercle. Ceci notamment afin de travailler sur :

· l'articulation entre développement professionnel et territorial,
· le périmètre de l'accompagnement : jusqu'où va-t-on, avec quelles méthodes de diagnostic, avec quel panel d'experts, quelle boîte à outils ?
· la stratégie de communication des programmes et outils d'accompagnement (auprès des adhérents et au-delà)

Si des solutions d'organisation et de communication (interne et externe) ont été trouvées, le périmètre de l'accompagnement reste à établir par la gouvernance décisionnelle et opérationnelle du RIM. Cette question sera préalablement étudiée par l'ensemble des référent·e·s de cercle pour être ensuite traitée en Conseil d'Administration dès 2020. En réponse à l'enjeu de rendre davantage lisibles les états des lieux et évaluations, ainsi que la hiérarchisation concertée des actions et chantiers, la publication des synthèses s'est étoffée. Le travail de capitalisation de l'information (quoi, à qui, comment, où, pourquoi ?) continuera en 2020 jusqu'à trouver une méthodologie partagée.

Le cercle est fonctionnel en tant qu'espace de stratégie et de dialogue où ses membres – à raison de 3 réunions par an – sont amenés produire des préconisations à destination du conseil d'administration :
· étudier la faisabilité et l'opportunité d'ouvrir un nouveau chantier, arbitrer des décisions concernant l'une des thématiques du développement professionnel, explorer les perspectives des acteurs,
· assurer la cohérence et construire une vision entre thématiques,
· informer (points de vigilance, actualité, projet / rapport d'activité).
Le rôle de ses élu·e.s et référent·e.s devra être défini, dans le cadre de la réforme statutaire prévue en 2020, avec des objectifs et méthodes. Cette instance devra se concerter avec les autres cercles pour établir des indicateurs durables.
En 2019, un temps de travail avec le réseau néo-aquitain des structures de l'insertion par l'activité économique (INAE) a permis d'identifier des pistes de travail pour développer des passerelles entre les acteurs de musiques actuelles et les structures de l'IAE. Il s'avère pourtant encore nécessaire de renouveler des temps d'interconnaissance. Un diagnostic permettant de cibler les tâches professionnelles pour lesquelles les acteurs de musiques actuelles auraient recours à des postes d'insertion sera également la première étape de la construction de ce partenariat.

FOCUS PARTENAIRE

R2D2 (Collectif des Réseaux régionaux d'accompagnement au Développement Durable) : en 2019, l'implication du RIM au sein de ce réseau a été accentuée suite au déploiement du dispositif Drastic on Plastic à l'échelle nationale. Lancée officiellement lors des BIS en 2020, ce dispositif, visant la réduction du plastique à usage unique dans les festivals, a mobilisé la thématique pratiques et partenariats responsables ainsi que celle des festivals.

THÉMATIQUE

SERVICE CIVIQUE

RÉFÉRENTES SALARIÉES :
Marine Costecalde
Alice Drouet

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Bertrand Mougeot
Daniel Rodriguez

RAPPEL DES OBJECTIFS

• **Poursuivre le déploiement de la coordination régionale** du dispositif (gestion administrative, accompagnement des structures d'accueil et des tuteurs, lien avec les partenaires...),

• **expérimenter le déploiement des actions de rencontre/formation (Zoom)** à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (journées de rencontres, zoom « projet d'avenir », journée d'accueil et de bilan, ...),

• **pérenniser le poste dédié à la question des parcours de formation des volontaires (0,5 ETP),**

• **consolider et développer les partenariats régionaux, nationaux et locaux,**

• **améliorer la communication** (volontaires, tuteurs, adhérents, partenaires).

DONNÉES ANALYTIQUES

16,98% du temps de travail
16,24% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

Évolutions comparées du nombre de structures, missions et volontaires.

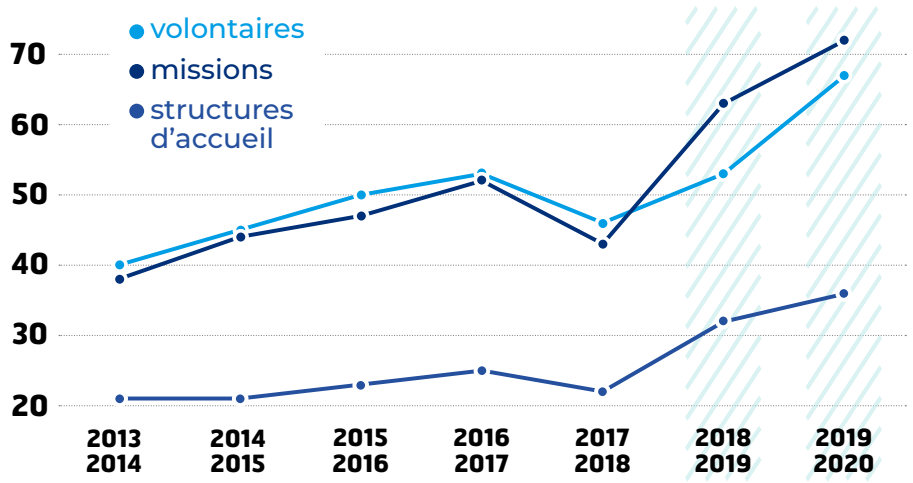

36
volontaires ont assisté à au moins une journée facultative (43%)
(+5%)

X 13
missions non pourvues
(+46%)

6 missions faute de candidat.e.s

7 structures ont décidé de ne pas accueillir de volontaire suite à des restructurations en interne

Évolution du nombre de journées facultatives

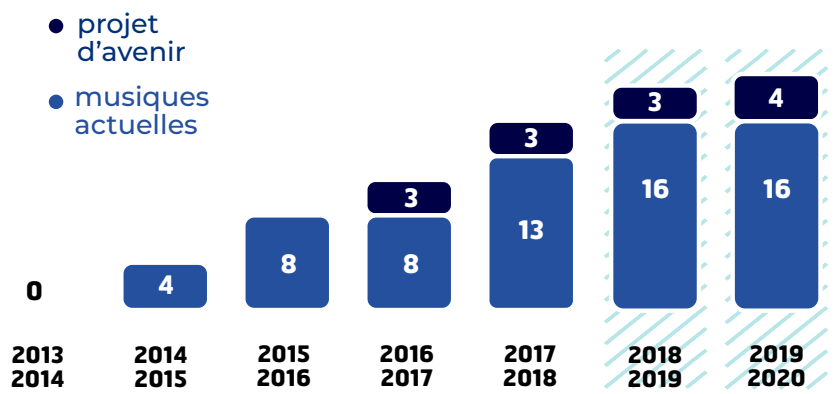

5

journées obligatoires
(stable depuis 2014)
- accueil, bilan & 3 jours de formation civique et citoyenne -

40

intervenant.e.s sur l'ensemble des journées facultatives
(+5%)
- adhérents, partenaires, & salariés du RIM -

ANALYSE QUALITATIVE

1ÈRE ANNÉE DE DÉPLOIEMENT DU PROJET.

Ce qui est resté :
• **volonté de développer un projet de qualité** plutôt que d'augmenter à tout prix le nombre des missions,
• **travail sur un accueil et un accompagnement durables et responsables,**
• **effort sur les journées de rassemblement obligatoires et facultatives :** un 0,5 ETP dédié qui permet d'améliorer la qualité de ces journées,
• **accompagnement complet des structures, des tuteurs et des volontaires :** travail d'amélioration des outils et supports destinés aux tuteurs et aux volontaires pour améliorer leur lisibilité et leur prise en main,
• **soutien de nos principaux partenaires :** Région (30 000€ - appel à projet), DRDJSCS (30 000€ soutien du projet + évaluation de l'utilité sociale du dispositif)

Ce qui a changé :
• **la diversité des acteurs et des territoires impactés.** Aujourd'hui, le projet touche de nouveaux acteurs (8 nouvelles structures ont intégré le projet en 2018 et 11 en 2019) et de nouveaux territoires : tout a été repensé pour proposer des actions pertinentes pour chaque adhérent et adaptées aux réalités des territoires et des métiers et accompagner au mieux les nouveaux adhérents.
• **le fonctionnement en interne** (recrutement d'une chargée de parcours des volontaires, implication des délégués territoriaux). Le bilan est très satisfaisant tant sur la cohérence entre les salariés que sur la pertinence des propositions aux adhérents.
• **deux périodes de rentrée :** octobre/novembre (cohorte #1) et mars/avril (cohorte #2) pour que tous les adhérents puissent proposer une mission.
Et donc : 2 dépôts d'agrément (en avril et en novembre) et une lourde évolution dans l'organisation de l'accompagnement (recrutement, administration etc.)
Un bilan positif sur la qualité de l'accompagnement selon les retours des tuteurs et volontaires mais mitigé sur le succès de la cohorte #2 (6 volontaires accompagnés seulement).
• **le modèle économique :** contribution des adhérents à hauteur de 50€/mois/volontaire.
Cela permet au RIM de prendre en charge tous les frais liés à toutes les journées collectives(obligatoires et facultatives). Nous continuons de facturer également les 100€ pour l'organisation de la formation civique et citoyenne.

SUIVI SERVICE CIVIQUE

37 volontaires accompagné.e.s entre 2013 et 2019 ont été embauché.e.s dans le réseau soit environ 14 %.

! De nouvelles directives nationales sont tombées fin 2019 : limitation du nombre de missions, baisse de la durée des missions. Elles vont impliquer d'importants changements dans le projet et donc un année 2020 dédiée à la préfiguration d'une évolution acceptable par tous et à un travail d'action politique pour défendre la qualité du service civique.

THÉMATIQUE

MUSIQUE ENREGISTRÉE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Éléonore Dubois

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Sean Bouchard
Matthieu Perrein

RAPPEL DES OBJECTIFS

• **Adopter une communication orientée vers les labels et à destination de tous,**

• **renforcer le lien avec nos partenaires privilégiés,** sur la question du disque : la FÉLIN (convention) et l'IRMA,

• **rester en médiation sur les rencontres entre adhérents** pour travailler pour les idées reçues, a priori, le temps de la phase d'interconnaissance,

• **croiser les enjeux des labels précédemment fédérés et des nouveaux arrivants** pour dégager de nouvelles pistes d'accompagnement,

· **renforcer les interconnexions entre les producteurs et les autres adhérents,** autour du projet associatif et de potentielles coopérations.

DONNÉES ANALYTIQUES

4,34% du temps de travail
3,75% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

+ 6
nouveaux adhérents musique enregistrée en 2019
(total de 41 labels)

22
structures soutenues par l'aide phonographique régionale
(216 000 €)

7
lauréats
« aide aux labels structurants »
du contrat de filière
(40 000 €)

• 1 atelier « Webmarketing, big data et informatique décisionnelle » regroupant 15 adhérents, dont 3 labels (sur 50 inscrits),
• 2 jours de formation sur-mesure pour 13 salarié·e·s des pôles et réseaux régionaux,
• 1 zoom des métiers du disque chez 4 labels pour 16 volontaires en service civique.

50
sorties de disques, de 42 artistes différents, produits par 20 labels

47%
d'ouverture et 12% de clics sur les 3 campagnes « musique enregistrée »

1 compilation Blues-Rock de 12 titres produits par 10 labels :
• 607 écoutes
• 257 téléchargements

○ ANALYSE QUALITATIVE

La communication ou la promotion étant le premier poste de fonction support à valeur-ajoutée émergeant des micro-structures du disque, la rencontre entre labels et autres acteurs se profile d'abord autour des enjeux webmarketing, sujet commun à tous. L'atelier répondant à cette priorité n°1 exprimée par les labels du groupe de travail de janvier, et suscitant l'intérêt de 50 autres structures, rassemblait en mai à Pau de nombreux profils différents (pôle de compétence, développement d'artiste, production discographique, enseignement artistique, diffusion). Outre la piste d'un chantier collectif autour de la structuration des données du secteur musical en Nouvelle-Aquitaine, le besoin de monter en compétences se trouve donc davantage du côté du marketing (en ligne), et relevant de l'attente de conseils sur les réseaux sociaux pour optimiser les ciblages et campagnes. L'échange de pratiques entre labels, sur ce sujet précisément, est en cours.

En parallèle, les Routes du RIM seront l'occasion de rencontres individuelles entre labels expérimentés et labels en demande de structuration. L'opportunité de webconférences courtes et thématiques est également étudiée. Le lien au territoire peut enfin être maintenu par le biais de déjeuners proposés régulièrement aux adhérents, en région.

La formation musique enregistrée, développée en collaboration avec la Félin et l'IRMA, alternait interventions de professionnels (marché du disque, fonctionnement d'un label, production phonographique, montage budgétaire, stratégie commerciale, marketing, promotion, distribution) et conception commune de nouveaux outils, moyens et critères stratégiques pour accompagner l'ensemble des producteurs discographiques en région, dont une fiche d'analyse et d'audit d'activité. Le module n'a pas été unanimement prévu par les employeurs, et c'est d'ailleurs pour pallier le déficit de prise en compte de la musique enregistrée qu'il a été imaginé, mais a bien été utile pour renforcer les compétences des bénéficiaires dans leur poste actuel (dans 100 % des cas). La formation a été globalement satisfaisante (à 70 %), jugée « très complète, malgré son format court, adaptée aux spécificités des missions d'un réseau » et méritant un troisième jour de mise à niveau.

Le portail médias a pour mission de favoriser la diffusion de la création indépendante via des partenariats professionnels. Cette plateforme offre aux médias régionaux l'accès à l'ensemble des pages promo des adhérents. Avec la possibilité de se rendre sur chaque URL – visible seulement 3 semaines avant la sortie – pour écouter les nouveautés, récupérer les presskits, et demander aux structures le téléchargement des dernières sorties de disque. Dans l'idée d'une nouvelle proposition de valorisation des productions régionales, il s'agit de renouer avec les radios, tv et presse. Ici, les médias ont le loisir de choisir les titres à diffuser, ainsi que tous les éléments nécessaires à la rédaction de chroniques (textes de présentation, biographies, photos, pochettes de disque).

L'année 2019 a permis de :

· dégager des sujets d'expérimentation ou réflexion prioritaires, mobiliser un noyau de labels, privilégier des méthodes en fonction du contexte et des profils des adhérents,

· lancer deux interfaces de valorisation de l'actualité musicale des adhérents du RIM – dont les sorties de disque : Musiquena (grand public) et Portail médias (professionnels),

· structurer une stratégie de compilations thématiques des productions régionales indépendantes avec une cible grand public et professionnels,

· faire dialoguer acteurs du disques, État et Région pour réaffirmer la volonté partagée de soutenir l'activité phonographique en Nouvelle-Aquitaine,

· fédérer les labels employeurs autour de la négociation de la convention collective nationale de l'édition phonographique,

· former et outiller les équipes des pôles et réseaux régionaux de musiques actuelles dans l'accompagnement spécifique des labels indépendants de leurs territoires (adhérents ou non), sensibiliser au rôle de l'œuvre et aux métiers qui en dépendent,

· reconfigurer le périmètre de la mission de circulation des œuvres (diffusion / distribution des disques en circuit-court)

THÉMATIQUE

NUMÉRIQUE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Éléonore Dubois

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
Sean Bouchard

RAPPEL DES OBJECTIFS

• **RGPD, accompagner les volontés de mise en conformité** dans le cadre du Règlement Général de Protection des Données : veille, appui-conseil, boîte à outils, etc.,

• **rechercher le/les système(s) de visioconférence nécessaire(s) aux adhérents,** notamment selon les équipements déjà en place, et déployer le parc matériel sur le territoire,

• **mettre à jour les analyses sectorielles sur les usages numériques :** sondages, expression des besoins, en lien avec l'observation,

• **maintenir et développer les plateformes web dans de nouvelles versions (pages promo),** ouvrir le chantier des sites web clé-en-main pour les adhérents ainsi qu'une plateforme dédiée aux médias partenaires du RIM,

• **réfléchir à l'opportunité d'une plateforme d'accompagnement** informatique et numérique des professionnels (du secteur culturel, avec une entrée musiques actuelles).

DONNÉES ANALYTIQUES

4,72% du temps de travail
4,49% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

6
partenaires
du portail médias
(+50%)

PAGES PROMO

33
utilisateurs
(+10%)

66
pages promo créés (-22%)
pour 344 pages au total

ANALYSE QUALITATIVE

Dépassé par les changements toujours plus rapides d'outils, interlocuteurs, méthodes pédagogiques, plateformes et algorithmes, chacun cherche les moyens d'améliorer les retours sur investissements promis par le numérique.
Avec l'objectif de cibler plus précisément les besoins et attentes des acteurs sur la gestion et l'exploitation de leurs données, un expert de la data intervenait (en mai à Pau) pour clarifier les concepts de webmarketing, big data, et présenter l'informatique décisionnelle – ou « Business Intelligence ».
En cherchant à évaluer la pertinence d'adopter de réels « tableaux de bord » numériques (Talend ou Pen-

taho), il est apparu que les volumes de données de chaque structure – pris individuellement – était insuffisants pour nécessiter une infrastructure et un accompagnement dédiés. Ainsi, une simple formation pratique à la data science sur tableur suffirait. Next Decision n'a cependant pas souhaité se positionner sur un tel devis. Par ailleurs, l'atelier a révélé l'intérêt convergent d'une expérimentation collective visant la mise en synergie des données. L'objectif serait de structurer les données métier : scène, disque, médias, enseignement.
Parallèlement à ces perspectives d'exploration, et partant d'une volonté commune de rendre accessible à l'ensemble des professionnels l'univers du Libre et ses applications logicielles, GSMA2i (prestataire informatique libre actuel), le RIM et l'Agec/Confer ont étudié l'opportunité d'une plateforme fondée sur l'outillage des acteurs culturels, de l'économie sociale et solidaire, et plus largement les organisations désirant se réapproprier les outils informatiques.
Aujourd'hui, l'équipe de Framasoft a ouvert la route, encore longue, vers la déconcentration des usages, notamment avec sa grande campagne Contributopia. Dans la même visée émancipatrice, et avec l'ambition d'aller plus loin dans la spécificité des pratiques, une forme coopérative aurait réuni réseaux, entrepreneurs et informaticiens autour d'un laboratoire générant de la ressource libre, en tant que bien commun, pour mettre à disposition des opérateurs une matière logicielle reproductible.
En partant d'une proposition, d'une compétence ou d'un besoin (impliquant la concertation des acteurs), Agec – Confer sur la partie pédagogie et le programme de formation –, GSMA2i et RIM ont échangé sur les différentes approches et modalités de pilotage. Les enjeux de volume de collaborateurs en informatique libre ou encore de la zone d'activité ont été posés au regard des nécessités suivantes :

1. définir les offres individuelles et collectives qui auraient des modèles économiques et process variables,

2. graduer les niveaux d'accompagnement.

Sur un principe de « personnalisation », les adhérents participeraient à la maintenance des réseaux et systèmes grâce à des offres standardisées, accessibles et évolutives : identifier des compétences en interne, les former, capitaliser. Assorti d'une « charte de service » périmétrant la transmission et l'accompagnement, le projet à dimension régionale veillerait à accompagner des structures qui sont potentiellement loin géographiquement. Cette plateforme de recherche et développement a été pensée pour être compréhensible dans son modèle économique également (comment l'intérêt général doit être financé ? Quel investissement des adhérents RIM ?). La veille étant prévue d'être retransmise en tant que bien commun, assortie d'enquêtes. Avant d'établir la place et le rôle des têtes de réseaux, en tant que partie prenante, dans ce projet de plateforme d'accompagnement numérique des professionnels, GSMA2i a proposé d'incuber au sein de son organisation les premières bribes de services pour les mettre au banc d'essai en 2020.

L'année 2019 a ainsi permis de :

• **réunir toutes les typologies d'acteurs** autour des opportunités et menaces du numérique sur les modèles économiques de leurs structures (algorithmes, concurrence, volume des données, compétences...),

• **préfigurer un projet d'accompagnement informatique,** technique et pédagogique spécifique aux professionnels de l'ESS,

• **commencer un diagnostic individuel** pour s'outiller en dehors des licences propriétaires payantes et s'adapter au matériel en voie d'obsolescence, en lien avec une restructuration interne,

• **étudier, comparer et tester différentes modalités de visio et webconference** ainsi que les équipements requis ou à mutualiser,

• **participer au 2ème Forum Entreprendre dans la Culture en Nouvelle-Aquitaine,** sur le thème de la transformation numérique d'une structure culturelle (stratégie et retours d'expériences),

• **renforcer la sécurité des outils en ligne du RIM** (Pages promo, portail médias).

Focus Numérique au Forum Entreprendre dans la Culture

THÉMATIQUE

FESTIVALS

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Madeline Rey

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Victor Crespi
Fred Lachaize
Thomas Desmaison

RAPPEL DES OBJECTIFS

Les festivals composent un paysage riche et varié. Fort de l'existence de nombreuses manifestations touchant aux musiques actuelles, le territoire régional est un bel exemple de ce fourmillement dynamique. Face aux défis que les festivals peuvent rencontrer (variabilité des subventions, coûts liés à la sécurité, concentration du secteur, hausse des cachets, ...), le secteur est en mutation et nécessite un regard attentif. En 2019, nous avions notamment prévu de :

• **poursuivre le dialogue avec les partenaires publics,** dans le cadre de concertations territoriales et de temps d'échanges sur la thématique,

• **développer et structurer des relations partenariales à divers échelons,**

• **établir un programme d'ateliers et rencontres professionnels,**

• **inclure les organisateurs de festivals non-adhérents** aux dynamiques de la thématique : ressource, rencontres et ateliers.

DONNÉES ANALYTIQUES

1,07% du temps de travail
0,93% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

42
festivals dans le réseau
(+23,5%)

4
newsletters dédiées

7
structures relais
de la campagne
#IciCestCool

645
gourdes achetées
en commande groupée
par **14 structures**

7
réunions, rencontres :
• réunion collective des festivals adhérents à l'AG de Pau,
• séminaire du collectif R2D2.
• plusieurs réunions avec le collectif R2D2 sur la construction du dispositif Drastic On Plastic.

○ ANALYSE QUALITATIVE

La thématique Festivals est transversale et concerne à la fois, chez nos adhérents, les achats mutualisés, la prévention des violences en milieux festifs, le développement durable... mais également les non-adhérents. Le dispositif Drastic On Plastic, la campagne de sensibilisation ICI C'EST COOL et les différents travaux menés auprès des partenaires publiques sont d'intérêt général et ouverts à tous les acteurs musiques-actuelles.

Typologie des sujets abordés dans la thématique :

· actualités réglementaires,
· perspectives des festivals dans le prochain contrat de filière (2020-2023),
· stratégie et enjeux d'un festival, (atelier à l'AG de Pau : plusieurs sujets qui ont émergé lors de cet atelier ont été suivis dans d'autres cadres et thématiques - parties prenantes, transition énergétique, ...)
· développement durable (notamment réduction des plastiques),
· prévention des violences sexuelles en milieu festif.

Cartographie des Réseaux régionaux d'accompagnement des manifestations au développement durable (R2D2)

• « **Drastic On Plastic » :** 2019, l'année de construction du dispositif Drastic on Plastic, dispositif qui vise à accompagner les festivals français vers la réduction du recours aux plastiques jetables dans la production de leur événement et, à terme, à le supprimer. Drastic on Plastic, inspiré de l'initiative lancée aux Royaume-Uni en 2018 par l'AIF (Association of Independent Festivals) et la RAW Foundation, est porté en France par le collectif R2D2, dans lequel le RIM représente la région Nouvelle-Aquitaine. Pour ce faire, des outils pédagogiques permettant d'accompagner les événements dans leur méthodologie de projet ont été développés. Pour s'assurer de la mise en place en place opérationnel des actions au sein des festivals, des temps de formation seront organisés en 2020,

• « **ICI C'EST COOL » :** les événements musicaux portés en Nouvelle-Aquitaine ne sont pas exempts de comportements inappropriés. Dans le cadre d'un travail avec les autres réseaux et pôles, le RIM lance un chantier autour du respect de l'altérité au sein de sa thématique festivals. Une première action de communication a été menée en juin 2019, la deuxième phase de la démarche qui se déroulera en 2020 repose sur la proposition de journées de sensibilisation et d'information. Ce chantier se destine avant tout aux équipes salariées et bénévoles des festivals et salles de concerts. Pour autant, il reste ouvert à l'ensemble de nos adhérents,

• **commande groupée :** à la technique comme à la scène, la gestion des stocks de bouteilles d'eau est une problématique majeure en termes d'écologie et de logistique. Dans une dynamique développement durable, le RIM a proposé en 2019 un achat groupé pour des gourdes en inox réutilisables. Au total ce sont 645 gourdes qui ont été commandées par 14 structures adhérentes,

• **les enjeux de co-construction des politiques publiques pour les festivals se poursuivent :** dans le cadre de son cercle co-construction des politiques publiques et en concertation avec la thématique festivals, le RIM a terminé sa contribution au Règlement d'Intervention des manifestations de la Région Nouvelle-Aquitaine, a travailler sur la rédaction d'une trame de convention pluriannuelle d'objectifs pour les festivals et à requestionner la perspective des festivals au sein du Contrat de Filière 2020-2023, notamment par l'organisation d'une concertation territoriale et par la co-construction de l'appel à projet : Festivals et Transition Énergétique (ouvert en 2020).

THÉMATIQUE

MÉDIAS

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Nicolas Antoine

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
Franck Cabandé

RAPPEL DES OBJECTIFS

• **Œuvrer auprès des partenaires institutionnels** afin de parvenir à l'expérimentation d'un dispositif de « soutien aux radios de découverte musicale » dans le cadre potentiel du Fonds Créatif du Contrat de Filière,

• **poursuivre la réflexion, voire expérimenter un processus technique permettant une meilleure redistribution de la valeur** (en lien avec d'autres régions plus avancées),

• **inclure de nouveaux adhérents ou projets médias d'adhérents existants,** aux échanges et coopérations liés à la thématique, et veiller à la diversité et au maillage territorial des médias impliqués dans la thématique

· **avoir une attention particulière quant à la diversité d'activités** et au maillage territorial des médias impliqués dans la thématique,

· **capitaliser les bonnes pratiques** coopératives spécifiques à ce champ d'activité (projets BIM, Top 40, ...),

• **poursuivre et trouver des modalités pérennes pour les actions de valorisation croisée** Médias / RIM (plateaux radios, chronique RIM multi-diffusée en région...).

DONNÉES ANALYTIQUES

1,06% du temps de travail
0,95% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

2
conférences téléphoniques dédiées

7
adhérents concernés par la thématique
(+16%)

6
coopérations entre médias ou avec d'autres structures
(-16%)

2
rendez-vous avec des partenaires
(-50%)

2
interventions auprès d'autres réseaux régionaux

plusieurs démarches de sensibilisation des partenaires suite à la note d'intention produite en 2018

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **La nécessité réaffirmée de l'expérimentation d'un dispositif de soutien aux « radios de découverte musicale » :** celui-ci n'a pas pu voir le jour en 2019, le contexte d'année charnière avant renouvellement du Contrat de Filière n'ayant pas permis de lancer un nouvel appel à projets sur cette thématique. Néanmoins notre réseau a semé les graines auprès des partenaires au fil de l'année pour que soit réalistement envisagé un appel à projet dédié en 2020. Ce souhait a été largement confirmé de la part des acteurs régionaux (en grande majorité non médias) qui ont mentionné le soutien aux médias musicaux régionaux comme faisant partie des priorités à retenir pour le prochain Contrat de Filière lors d'une enquête réalisée au printemps et dont la présentation lors de la journée de concertation des Francofolies a donné lieu à une prise de parole commune et concertée des radios impliquées dans la thématique.

• **une représentativité toujours très partielle du paysage médiatique :** fin 2019 on ne compte qu'un seul nouvel adhérent média au sein du RIM (Radio Libre en Périgord). Même si une complémentarité territoriale existe entre les adhérents impliqués, la diversité de typologie de médias n'est pas encore une réalité. Les échanges se concentrent donc autour de l'activité radiophonique. Plusieurs contacts ont été pris néanmoins durant l'année avec des médias non-adhérents par les délégués territoriaux et/ou le pôle communication (en lien avec la plate-forme médias), qui laissent présager de possibles futures adhésions de médias. Enfin, l'enquête d'observation menée par L'A' dans le cadre du Contrat de Filière n'a permis qu'un recensement perfectible des médias musicaux en région, avec des manques potentiels sur les plus confidentiels d'entre eux (webzines, fanzines, webradios...).

• **des habitudes de coopération désormais ancrées :** que ce soit à travers les échanges réguliers de contenus audios, la réalisation récurrente de plateaux radios lors des AG du RIM, ou les suites des projets de coopération soutenues par le Contrat de Filière (« BIM », « Top 40 »). Il convient également de mettre en regard la qualité de ces coopérations avec la distance importante entre les acteurs ainsi que leurs moyens humains limités

• **le chantier concernant la redistribution de la valeur mis en sommeil :** au regard des échanges réalisées avec d'autres réseaux régionaux s'étant investis sur ce sujet (PRMA Réunion notamment) et de l'analyse liée des moyens humains, technologiques et financiers potentiellement nécessaires, il a été acté que le temps de travail dédié du salarié référent ne permettrait pas à cours terme à notre réseau de traiter cette problématique. Elle reste néanmoins d'actualité pour les médias.

Plateau radio lors de la Route du Rim @Ampli - Billère

THÉMATIQUE

GESTION SONORE

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Nicolas Antoine

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
Jérémy Galliot

RAPPEL DES OBJECTIFS

• **Informer et sensibiliser largement,** les acteurs comme les partenaires, quant aux dispositions du décret d'application de la nouvelle réglementation, avec une attention particulière notamment sur les acteurs peu concernés par la précédente (festivals),

• **définir avec les acteurs concernés la méthodologie et le portage d'une étude qualitative régionale auprès du public des spectacles pédagogiques,**

• **poursuivre la promotion des actions et initiatives des adhérents en la matière, en interne et externe de notre réseau,**

• **accompagner le déploiement d'outils et actions à l'échelle régionale** (spectacles, expositions, outils pédagogiques, formations, ...), en étudiant notamment les opportunités de mutualisations.

DONNÉES ANALYTIQUES

1,57% du temps de travail
1,23% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

2
nouveaux relais AGI-SON (La Nef / Café Music)

3
TSF (Transfert de Savoir-Faire) via l'appel à projets du Contrat de Filière

4
newsletters et articles dédiés

20
sessions de bouchons moulés sur la région pour **428 bénéficiaires**

24
échanges individuels «infos-ressource»
+ 1 format collectif lors de l'AG de mai (festivals)

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **une coopération renforcée par une nouvelle organisation régionale et de nouveaux relais Agi-Son sur le territoire :** suite au retrait de cette thématique fin 2018 de la Rock School Barbey, nous avons repensé l'organisation territoriale liée à cette thématique. Deux structures déjà très impliquées sur cette thématique (La Nef et le Café Music) sont devenues relais Agi-Son territoriaux en milieu d'année en plus de Hiero Limoges. Une nouvelle répartition des missions a été actée en concertation avec ces acteurs permettant ainsi à notre réseau de recentrer son temps de travail dédié sur rôle de mise en relation et coordination à l'échelle régionale, ainsi que de relation aux partenaires.

• **la prévention des risques auditifs :** une préoccupation réaffirmée des acteurs musicaux et partenaires publics régionaux, mais aussi du public. Le nombre important de bénéficiaires de bouchons moulés sur la région en témoigne, aujourd'hui la très grande majorité des interlocuteurs se sent concerné par la nécessité d'intégrer les bons réflexes en matière de prévention à leurs pratiques musicales, au-delà même des obligations légales. L'intérêt pour la circulation d'outils mutualisés comme l'exposition Phonographe.mp3 créée par Hiero Limoges le démontre également. Par ailleurs, les nombreux échanges menés par notre réseau avec le CCAS de la ville de Poitiers dans le cadre du contrat local de santé ont permis d'expérimenter un cadre politique de concertation locale qui permettra à court terme des actions concrètes (inclusion à la campagne Mobily'Son en 2020, diffusion de spectacle pédagogique...).

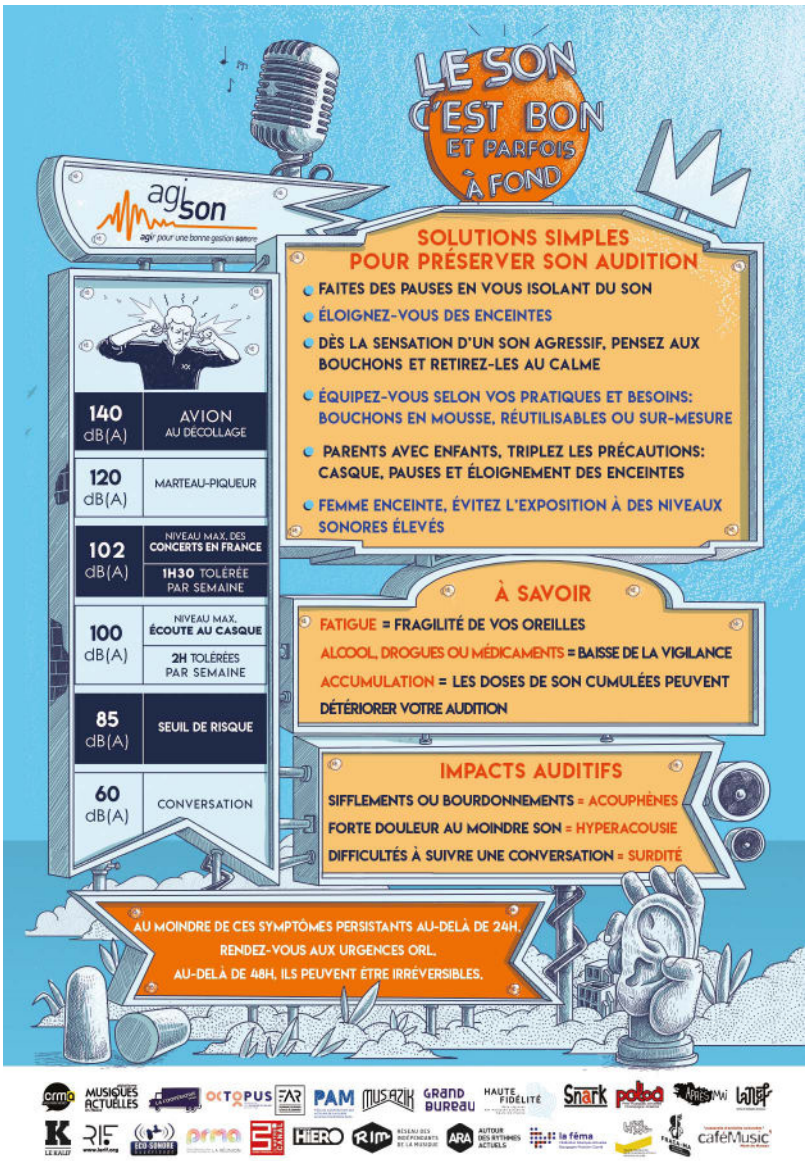

Campagne HEIN?!
Kit de prévention - verso du flyer

• **quelques actions ont été temporisées ou repensées, notamment du fait du temps nécessaire à la formalisation de la nouvelle organisation régionale.** C'est notamment le cas concernant la réglementation sonore où les directives techniques fiables d'application du décret de 2017 tardent à se faire enfin connaître, limitant notre capacité à communiquer efficacement sur ce sujet. Enfin, concernant l'étude qualitative auprès des publics des spectacles pédagogiques, cette démarche est portée directement par les porteurs de projet concernés sous la coordination de Hiero Limoges.

THÉMATIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉFÉRENTES SALARIÉES :
Sarah Bambou
Isabelle Bousquet

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
Gaëtan Brochard

RAPPEL DES OBJECTIFS

La complexification du contexte socio-économique, le recours de plus en plus généralisé à la logique d'appels à projets, une réglementation densifiée, l'exacerbation de la concurrence sont autant de facteurs conduisant les acteurs de filière à se structurer, s'adapter et se développer. Face à ces mutations, le RIM se donne pour ambition de favoriser la pérennisation et le développement économique de ses adhérents et plus largement de la filière musiques actuelles en Nouvelle-Aquitaine. Les objectifs du RIM sont ainsi de :

- **modéliser et amorcer le déploiement des dispositifs d'accompagnement individuel et collectif** ,
- **organiser deux sessions de formation DEFIS** et une session sur une autre thématique,
- **expérimenter le projet de fonds de trésorerie solidaire,**
- **consolider ou nouer des partenariats avec les autres structures d'accompagnement**,
- **initier la mise en place d'un groupe de travail** « innovations collectives » dédiée à la thématique « Culture et Tourisme »,
- **renégocier et déployer la complémentaire santé** et amorcer une négociation sur les assurances.

DONNÉES ANALYTIQUES

11,32% du temps de travail
20,56% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

10
adhérents aidés et/ou orientés vers des partenaires et de la ressource (+67%)

180
jours d'utilisation TPE (+150%), répartis entre **12** adhérents (+71%), pour un CA de **75 800 €** (+66%)

15
adhérents ont suivi une formation organisée par le RIM sur la thématique

6
adhérents bénéficiaires d'un accompagnement individuel ou collectif (+300%)
Rebondir : 3 / Hors dispositif : 3

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

45
structures affiliées dont **33 adhérents RIM**

373
personnes couvertes : **265 salariés adhérents**, **22 conjoints**, **86 enfants**

cotisations versées : 121 331 €, consommation 116 995 €
résultat : +4 336 €

O ANALYSE QUALITATIVE

• **Poursuite de la mise en œuvre de l'accompagnement individuel REBONDIR**. Ce dispositif s'adresse aux structures qui rencontrent des difficultés structurelles, ou se situent à un tournant dans leur développement, et qui souhaitent faire le point sur leur situation, notamment économique et financière. Le RIM a assuré un suivi post-accompagnement de la première structure (Dordogne) ayant bénéficié de l'expérimentation du dispositif, a réalisé et restitué un diagnostic et un plan d'actions pour une deuxième structure (Gironde) et a amorcé, pour une troisième structure (Creuse), la réalisation d'un diagnostic qui sera achevé début 2020,

• **construction de la méthodologie d'EXPAIRS,** dispositif d'accompagnement par les pairs, et sélection de la structure bénéficiaire. Inspiré du « Groupe d'Aide à la Décision » du Centre des Jeunes Dirigeants, ce dispositif a pour objectif de permettre à un responsable salarié ou bénévole d'une structure de solliciter le regard de ses pairs (issus des autres structures adhérentes du RIM, voire d'autres filières économiques) pour éclairer une prise de décision concernant la pérennité ou le développement de sa structure. Un appel à candidatures lancé en octobre 2019 a permis de sélectionner la première structure (Deux-Sèvres) qui bénéficiera de l'expérimentation au 1er semestre 2020,

• **organisation d'une session de formation à l'auto-diagnostic économique DEFIS** au 1er trimestre 2019 à Limoges. 7 structures adhérentes (9 personnes) y ont participé. Cette session a été cofinancée par le Ministère de la Culture (DGMIC), dans le cadre de l'appel à projets « Soutien aux actions professionnalisantes mises en œuvre par les dispositifs d'accompagnement en direction de l'entrepreneuriat culturel », et les OPCO (Afdas, Uniformation,...). La seconde session de formation initialement prévue de mars à mai 2019 a été reportée par E2S Conseil & Formation, pour raisons de santé, au 1er trimestre 2020,

• **organisation d'une session d'information sur les fonds européens pour la coopération en partenariat avec le LABA en septembre 2019**. 8 structures adhérentes (9 personnes) y ont participé. Cette session a permis aux participant.e.s de découvrir les programmes Europe Creative et Erasmus+, de comprendre les modalités d'accès à ces financements et de repérer les appels à projets adaptés à leur projet,

• **poursuite de la conception méthodologique du projet de fonds de trésorerie solidaire** du RIM et recherche d'une solution pour garantir la solidarité financière entre adhérents. Trois rencontres avec la Région Nouvelle-Aquitaine (dont une avec France Active Aquitaine) au cours de l'année 2019 ont permis de présenter le projet, de construire ses modalités de fonctionnement et d'identifier une solution de garantie financière pour sécuriser les futurs apports de trésorerie des adhérents volontaires. Le RIM a également fait vérifier la légalité du projet de solidarité financière par le cabinet d'avocats ORA-PAJDA,

• **étude de faisabilité de la création d'un produit d'épargne solidaire dédié** dont le partage des intérêts pourrait soutenir les projets d'utilité sociale des adhérents. D'après les entretiens téléphoniques que le RIM a pu menés avec Finansol (association ayant pour objet la promotion de la solidarité dans l'épargne et la finance), le Crédit Coopératif et La Nef (banque éthique coopérative) au 1er trimestre 2019, l'épargne de partage est actuellement minoritaire et ne tend pas à se développer dans la mesure où la gamme de livrets de partage existants est saturée en termes de nombre d'associations bénéficiaires et le déploiement de ces produits d'épargne de partage apparaît trop coûteux aux banques qui les proposent.

Négociations collectives :

• Enquête sur la complémentaire santé pour recueillir la satisfaction de ceux déjà affiliés à celle du RIM et connaître la couverture des autres adhérents. Seulement 34 répondants dont 16 non couverts actuellement par la complémentaires santé RIM en 2019. Le nombre de répondants à l'enquête et l'arrivée en 2020 du « reste à charge zéro » n'ont pas permis en 2019 de renégocier les grilles de garanties et ou les tarifs proposés par le RIM. Une renégociation en 2021 sera de nouveau possible après une année d'application de la réforme du « reste à charge zéro » sous couvert d'une meilleure participation.

THÉMATIQUE

PRATIQUES RESPONSABLES

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Malika Vignon

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
François Maton
Ricet Gallet

RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif de l'accompagnement à la responsabilité sociétale des acteurs de musiques actuelles traduit la volonté d'assurer leur pérennité individuelle et collective, de consolider leur rôle d'intérêt général et d'inscrire le secteur dans un écosystème durable basé sur une interdépendance positive des acteurs.

DONNÉES ANALYTIQUES

6,05% du temps de travail
4,55% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

7

structures identifiées pour l'amorçage d'un partenariat
(+250%)

Service Développement Durable de la Région Nouvelle-Aquitaine

AFDAS

Réseaux culturels régionaux : 535, LINA, CINA, ASTRE, Gd Rue

1

organisation ciblée pour développer une convention et des actions concrètes
(-50%)

Création et animation d'une journée de formation avec le réseaux MA Île de France

4

adhérents rencontrés spécifiquement sur ce sujet

2

Participations à des journée professionnelles : Forum de l'ESS (Niort), Rencontre professionnelle Développement Durable des Francofolies

5

réseaux avec lesquels le partenariat se poursuit / se consolide
(+66%)

DREAL NA :
soutien financier et participation au comité stratégique du CDF & Negawatt (mesure transition énergétique)

RÉSEAU NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT DES MANIFESTATIONS RESPONSABLES :
participation à un séminaire / plusieurs réunions téléphoniques

RESONANCE & le réseau d'acteurs de l'ESS
préparation de journées de formation collective

30

adhérents ont participé à une ou plusieurs actions de cette thématique
(+36%)

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **Consolidation de la prise en compte des enjeux de responsabilité sociétale dans les politiques publiques :** la concertation organisée en mars sur le sujet « Développer durablement les musiques actuelles » a permis de réunir une cinquantaine d'acteurs (dont une trentaine d'adhérents). Au delà du focus sur les enjeux énergétiques, cette journée a permis de recenser les besoins et problématiques rencontrés par les acteurs dans la mise en place de démarches responsables (besoin de formation pour entamer une stratégie globale et pour accompagner le changement, difficulté de penser et construire un projet durable dans une logique d'appel à projet...). L'énonciation de ces besoins a été réitérée en septembre à Mont-de-Marsan lors d'une journée de concertation destinée à travailler sur les mesure 2020/2023 du Contrat de filière **(la piste d'une mesure de soutien pluriannuelle aux démarches de développement durable a été esquissée).**

• **Impulsion d'un travail d'essaimage visant l'accompagnement de l'ensemble du secteur (approche activité, métiers) :** lors de l'assemblée générale du RIM à Tulle, une proposition a été faite aux structures de musique enregistrée d'aborder le développement durable. Les échanges n'ont pas permis d'approfondir suffisamment ce sujet et de dégager des besoins collectifs d'accompagnement ou d'actions. Ce bilan doit nous inviter à repenser la mise au travail du développement durable dans la musique enregistrée et, plus globalement, d'**affiner l'offre d'accompagnement auprès de nos adhérents et partenaires par la construction d'un dispositif dédié articulé avec l'enjeu des droits culturels (déploiement prévu en 2020).**

• **contribution à la création d'un financement dédié :** le lien entretenu avec le service Environnement de la Région Nouvelle-aquitaine, dans le cadre de RESONANCE, a facilité la remontée de besoins des acteurs pour être soutenu dans la mise en place de démarche responsable. Ces échanges ont participé à l'émergence d'un appel à projet « Responsabilité sociétale » en 2019.

• **déploiement d'un dispositif de soutien à la transition énergétique dans le Contrat de filière :** l'expérimentation de la mesure « transition énergétique et lieux de musiques actuelles » a été reconduite. Le bilan positif de la première année d'expérimentation et la qualité des relations nouées avec les partenaires ont permis d'affiner l'appel à projet pour 2019 et l'évolution de la proposition d'accompagnement (création et l'animation d'une journée de formation « Design énergétique » auprès des structures candidates). Ce travail a également permis de réfléchir et de définir le contenu d'**une mesure visant l'accompagnement des festivals sur ce même sujet,** qui **sera mise en œuvre en 2020 en partenariat avec la DREAL.**

• **travail sur l'adaptation de la norme de responsabilité sociétale en matière culturelle :** le projet, visant à réunir l'ensemble des réseaux culturels régionaux (Grand'Rue, LINA, CINA , Astre, 535) autour de l'écriture d'un référentiel culturel de la norme ISO 26 000, a franchi une nouvelle étape. Une réunion réunissant les réseaux culturels et l'AFNOR a permis d'affirmer la volonté de chacun de s'investir dans ce projet. Des retours positifs de la Région Nouvelle-Aquitaine ont été formulés et laisse espérer un soutien financier.

Réunion avec le C.A. de la Fédération Grand Rue

CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Florent Teulé

RÉFÉRENT.E.S ADHÉRENT.E.S :
Guy Garcia
Laëtitia Perrot

RAPPEL DES OBJECTIFS

Le processus de co-construction des politiques publiques, initié depuis 2006 et dont le Contrat de Filière est la traduction la plus visible, vise à élaborer progressivement un ensemble cohérent de dispositifs, publics ou privés, permettant le développement individuel et collectif des acteurs de l'écosystème musical (appels à projets, dispositifs de droit commun, Pôles de compétences, mesures non-financières, ...). Ceci avec l'objectif partagé de faire progresser les droits culturels des personnes. En 2019, l'objectif était notamment de :

• **améliorer et clarifier la mise en œuvre politique des différentes dimensions de la co-construction** (concertation, contrat de filière, cohérence des partenaires, climat de confiance, ...),

• **identifier une stratégie claire de mobilisation d'autres partenaires publics** dans les dispositifs de co-construction des politiques publiques,

· **finaliser et rendre plus lisibles les dispositifs prioritaires** (Cafés-culture, SMAC, Développement artistique, Lieux et projets culturels de proximité, ...),

• **identifier les mandats de nos adhérents dans les différentes instances** (CESER, CNV, SMA, ...) ainsi que nos principaux interlocuteurs publics (députés, sénateurs, élus régionaux et départementaux, ...).

DONNÉES ANALYTIQUES

16,63% du temps de travail, dont 1,76% dédiés spécifiquement à la gestion du Cercle
14,44% des charges, dont 1,61% dédiés spécifiquement à la gestion du Cercle

ANALYSE QUANTITATIVE

4 salariés concernés

4 thématiques actives

4 réunions de cercle

6 politiques publiques impactées

○ ANALYSE QUALITATIVE :

Avec, par exemple, la renégociation du Contrat de filière et la préfiguration du Centre National de la musique, l'année 2019 fut propice à la co-construction des politiques publiques. La légitimité du RIM semble maintenant acquise sur ce point, mais nous restons vigilants au fait que cette démarche reste globalement centrée sur nos partenaires habituels, État, CNV et Région. Ceci même si le travail sur les cafés-culture et la concertation commencent à porter leurs fruits dans la mobilisation des collectivités locales. L'année 2019 a notamment permis :

· **un fort développement de la co-construction**, par l'accompagnement des Contrats de Filière en France et leur inscription dans la loi CNM, la participation du RIM au comité de préfiguration du CNM ou encore la reconnaissance des réseaux régionaux comme interlocuteurs de la politique publique nationale (GTMA, CNM, ...). Au niveau régional, nous avons contribué à la réflexion sur des politiques de droit commun (festivals, RSO, droits culturels, SMAC, projets de proximité, développement artistique, labels indépendants, ...), participé aux études du CESER Nouvelle-Aquitaine (« pratiques en amateurs : expression des droits culturels ») et poursuivi le travail de déclinaison de l'ISO 26000 en matière culturelle, ...

· **un renforcement des convergences avec nos homologues** culturels en Nouvelle-Aquitaine (livre, cinéma, arts visuels, spectacle vivant, arts de rue), en impulsant notamment nos chantiers prioritaires communs (règle du prorata, développement durable, développement économique, contrats de filière, négociation des programmes opérationnels européens, ...)

· **la sécurisation progressive de l'approche transversale de la co-construction**, par un travail permanent de pédagogie auprès de nos adhérents et partenaires, même si cela génère toujours une charge de travail importante et un fort besoin de sécurisation budgétaire (notamment sur les dimensions liées à la concertation et à la communication)

· **la poursuite de la structuration de la gouvernance opérationnelle interne**, essentielle à la bonne conduite de cet axe stratégique du RIM. Nous avons notamment complété nos interlocuteurs internes (intégration d'une nouvelle salariée et d'un nouveau référent adhérent), précisé les délégations respectives des salariés et élus concernés, et amélioré la définition et le suivi des enjeux prioritaires. Un important travail de redéfinition de l'articulation entre gouvernance et le projet du RIM a été entamée et verra le jour prochainement, , dans une cadre de la réforme statutaire prévue en 2020 et face à une surcharge de travail importante pour l'équipe salariée.

○ FOCUS PARTENAIRE

centre national de la musique

Le RIM a participé directement à la création du CNM, au 1er janvier 2020, par sa contribution au comité de préfiguration, au nom de ses homologues réseaux régionaux de musiques actuelles. Le CNM a pour mission de soutenir l'écriture, la composition, l'interprétation, la production, l'édition, la promotion, la distribution et la diffusion de la musique et des variétés sous toutes leurs formes et auprès de tous les publics, aux niveaux national et territorial. Il déploie ses missions en complémentarité des dispositifs du ministère chargé de la culture. Il poursuit également un objectif de développement à l'international du secteur de la musique et des variétés, en accompagnant et en soutenant l'exportation des productions françaises, le rayonnement des œuvres et la mobilité des artistes. Il est enfin chargé de la gestion de l'observatoire de l'économie de la filière musicale et assure un service de formation, d'information et d'orientation du secteur.

THÉMATIQUE

CONTRAT DE FILIÈRE

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Florent Teulé

RÉFÉRENT.E.S ADHÉRENT.E.S :
Guy Garcia
Laëtitia Perrot
Matthieu perrein

RAPPEL DES OBJECTIFS

Le premier Contrat de filière, signé en 2017 entre l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le CNV et le RIM, est l'aboutissement d'une démarche inédite basée sur une responsabilité partagée dans la co-construction des politiques publiques. Le RIM y joue un rôle singulier puisqu'il en assume la coordination. En 2019, les objectifs prioritaires étaient de :

• **coordonner la gouvernance du Contrat de filière et clarifier les missions et les prérogatives du RIM** (mise en œuvre des mesures, portage des dossiers de candidature, articulation avec les autres signataires, ...),

• **participer à l'évaluation du Contrat de filière 2017-2019** et contribuer à sa renégociation pour la période 2020-2023 (gouvernance, mesures, partenaires, ...), en mobilisant prioritairement la Concertation sur ce point,

• **poursuivre le travail de mobilisation de partenaires associés (DREAL, ...),**

• **accompagner nos pairs dans la co-construction et la mise en œuvre de démarches similaires** (formation, partage d'expériences, ...).

• **finaliser le cadre du dialogue avec les partenaires publics** en s'appuyant sur les textes internationaux (posture, méthodes, ...) et renforcer les cofinancements dédiés à la Concertation,

• **associer les collectivités et élus locaux aux démarches de Concertation**, pour les sensibiliser à la vitalité et à la diversité de la filière ainsi qu'aux dispositifs auxquels ils pourraient contribuer.

DONNÉES ANALYTIQUES

12,52% du temps de travail
10,75% des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

8
mesures du Fonds Créatif

36
lauréats,
dont 16 pour la 1ère fois

2
réunions du comité stratégique,
1 comité d'attribution, **de nombreuses** réunions techniques, et la mise en place d'un outil collaboratif

4
concertations,
dont 3 liées à l'évaluation du Contrat de Filière

○ ANALYSE QUALITATIVE :

L'année 2019 fut très dense et particulièrement positive. La démarche a été fortement impactée par l'évaluation et la renégociation du Contrat de filière, ainsi que par la préfiguration du Centre National de la Musique, qui nous ont permis notamment de :

• **poursuivre le travail sur l'éthique de la démarche**, par un renforcement de l'ambition relative au développement durable et aux droits culturels,

• **consolider le nombre de mesures et de bénéficiaires du Contrat de filière**, tout en maintenant un impact fort sur les politiques régionales. La participation aux temps de Concertation ainsi que la qualité des échanges sont la preuve d'un intérêt pour la démarche et d'une maturité des acteurs dans la co-construction des politiques publiques,

• **évaluer le Contrat de filière 2017-2019 et le renégocier pour la période 2020-2023 :** trois concertations ont été dédiées à l'évaluation du Contrat de filière, articulées avec la réalisation de deux enquêtes : une portée par l'Agence A, sur l'ensemble du secteur des musiques actuelles, et une conduite par le RIM sur les attentes des acteurs sur les mesures du prochain Contrat de filière,

• **améliorer la coordination du Contrat de filière :** si les deux premières années du Contrat de filière ont parfois été complexes, l'année 2019 a permis de clarifier le rôle du RIM et d'améliorer la coordination entre les partenaires. La qualité des relations et l'ambition commune sont des éléments à citer particulièrement. Ils ont permis l'expérimentation de nouvelles mesures et une renégociation du Contrat dans les meilleures conditions. Reste cependant la question de la gestion des dossiers de candidature par le RIM, qui reste à traiter absolument en 2020. Les urgences de 2019 (création du CNM, renégociation du CDF) ont par ailleurs perturbé l'organisation et le suivi des Comité stratégiques. Il conviendra à l'avenir de renforcer le lien avec le comité de coordination afin que la circulation des informations.

• **contribuer au cadre national des Contrats de filière :** nous avons poursuivi le déploiement d'un cadre national pour les Contrats de filière en travaillant avec nos pairs et nos partenaires régionaux et nationaux, mais aussi en participant au comité de préfiguration du CNM et en négociant pour que la loi portant sa création inscrive les partenariats territoriaux comme un objectif clair et central,

• **poursuivre le travail d'articulation et de convergence des politiques publiques de droit commun :** nous avons notamment œuvré à la finalisation du règlement d'intervention « musiques actuelles » du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, qui intègre de nombreuses mesures ou démarches impulsées dans le cadre du Contrat de filière (soutien au développement artistique, aux SMAC, aux projets culturels de proximité, ...). Nous continuons par ailleurs l'accompagnement et le déploiement du GIP Cafés-Cultures (voir thématique dédiée).

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS COMPLET DÉDIÉ AU CONTRAT DE FILIÈRE EST DISPONIBLE ICI

LA RENÉGOCIATION DU CONTRAT DE FILIÈRE 2020-2023

Du fait de la préfiguration du CNM en 2019, le Comité stratégique du Contrat de filière a choisi d'accélérer la renégociation de la convention cadre pour la période 2020-2023, afin de garantir une continuité de la démarche et d'éviter les inévitables, et bien compréhensibles, perturbations liées à la naissance du CNM en janvier 2020 et au renouvellement de sa gouvernance. Nous avons ainsi construit une nouvelle étape du Contrat de filière, améliorée notamment sur les points suivants :

- **la confirmation des quatre signataires initiaux** (État – DRAC, Région Nouvelle-Aquitaine, CNM et RIM) et intégration du Ministère de la transition écologique et solidaire comme partenaire pérenne du Contrat de filière,
- **une rédaction plus synthétique de la convention** et un sommaire plus clair et mieux organisé,
- **un préambule mis à jour,** rappelant les objectifs communs, énonçant la perspective du CNM et renforçant les objectifs liés au développement durable,
- **une meilleure description de la filière** et de ses enjeux, fondée sur le travail de l'Agence A,
- **des objectifs éthiques communs** et des orientations stratégiques mieux formulés et mieux articulés,
- **une durée de la convention étendue à 4 ans,**
- **une gouvernance affinée et mieux coordonnée,** avec notamment la création d'un Comité de coordination,
- **une simplification du processus d'intégration des partenaires associés,**
- **une méthode d'évaluation mieux formulée,** avec la rédaction d'une annexe dédiée,
- **une meilleure adaptation des objectifs du Fonds Créatif**, qui ne font plus apparaître de mesures précises afin de laisser une marge de manœuvre plus importante pour inventer et adapter les dispositifs tout au long de la durée du Contrat de filière.

Concertations : lieux et participants

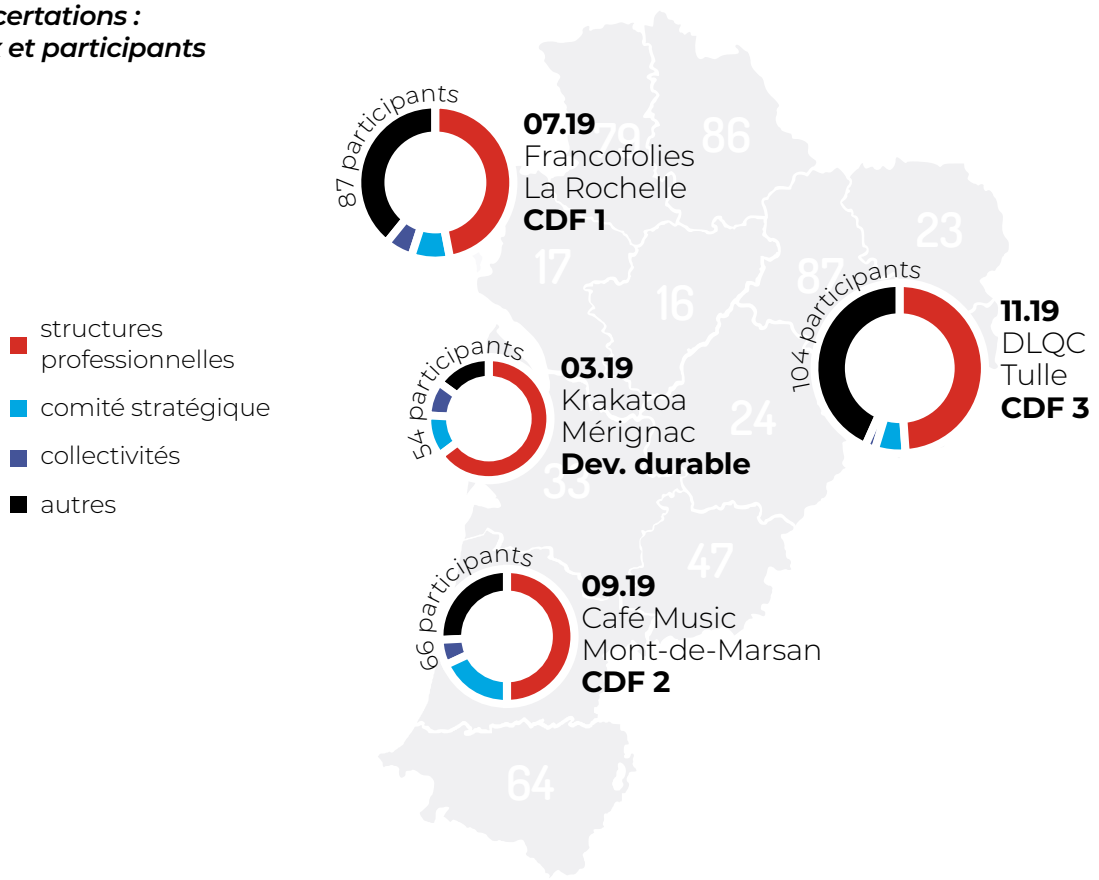

EN IMAGES

De gauche à droite et de haut en bas :

- Concertation CDF @Tulle
- Concertation CDF @La Rochelle
- Concertation CDF @Tulle
- Concertation Dev. Durable @Krakatoa
- Concertation CDF @Mont-de-Marsan
- Concertation CDF @La Rochelle

THÉMATIQUE

SMAC

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Florent Teulé

RÉFÉRENT.E.S ADHÉRENT.E.S :
Delphine Tissot
Eric Roux

RAPPEL DES OBJECTIFS

De par les missions qui leur sont confiées par l'État et les partenaires publics, les Scènes de Musiques ACtuelles (SMAC) ont une responsabilité particulière vis-à-vis du reste de l'écosystème musical. En prenant en compte les différents contextes territoriaux et les enjeux auxquels elles sont confrontées, le RIM a pour objectif de déployer une stratégie d'accompagnement, individuelle et collective, associant les parties prenantes concernées. En 2019, il s'est agi notamment de :

• **finaliser le travail d'accompagnement** des Conventions pluriannuelles d'objectifs et de la stratégie d'évaluation pour la période 2019-2022,

• **clarifier la légitimité et la posture du RIM** dans l'accompagnement des SMAC,

• **identifier les objectifs et chantiers collectifs** des parties prenantes concernées a posteriori par le chantier lié directement à la labellisation.

DONNÉES ANALYTIQUES

Pas de donnée analytique isolée sur cette Thématique.
Incluse dans les « autres dispositifs publics » qui représentent :
2,35% du temps de travail et
2,08% des charges.

ANALYSE QUANTITATIVE :

14

structures labellisées SMAC
à ce jour

3

labellisations en
préfiguration

ANALYSE QUALITATIVE

• **finalisation du déploiement d'une trame commune** de convention pluriannuelle d'objectifs pour les SMAC, conçue à partir de documents nationaux et régionaux,

• **participation à certains comités de suivi de SMAC**, en fonction de la demande. Cette présence intervient tant sur l'accompagnement relatif à la convention pluriannuelle d'objectifs que sur la réflexion sur les projets territoriaux des SMAC,

• **préfiguration d'une journée régionale organisée par la DRAC** Nouvelle-Aquitaine en 2020, regroupant l'ensemble des SMAC afin de poursuivre le dialogue impulsé en 2018 (sujets prioritaires, enjeux, ...),

• **travail sur l'intégration d'une mesure relative aux SMAC dans le règlement d'intervention** de droit commun de la Région Nouvelle-Aquitaine sur les « musiques actuelles »,

• **poursuite du chantier de maillage des SMAC en Nouvelle-Aquitaine,** notamment en Creuse, Haute-Vienne et dans les Landes,

• **réflexion sur notre organisation interne et sur les priorités de cette thématique,** qui pourrait aboutir en 2020 à une refonte de notre gouvernance opérationnelle et à la fusion de cette thématique dans un ensemble plus large dédié au spectacle vivant.

Cartographie régionale des labellisations SMAC :

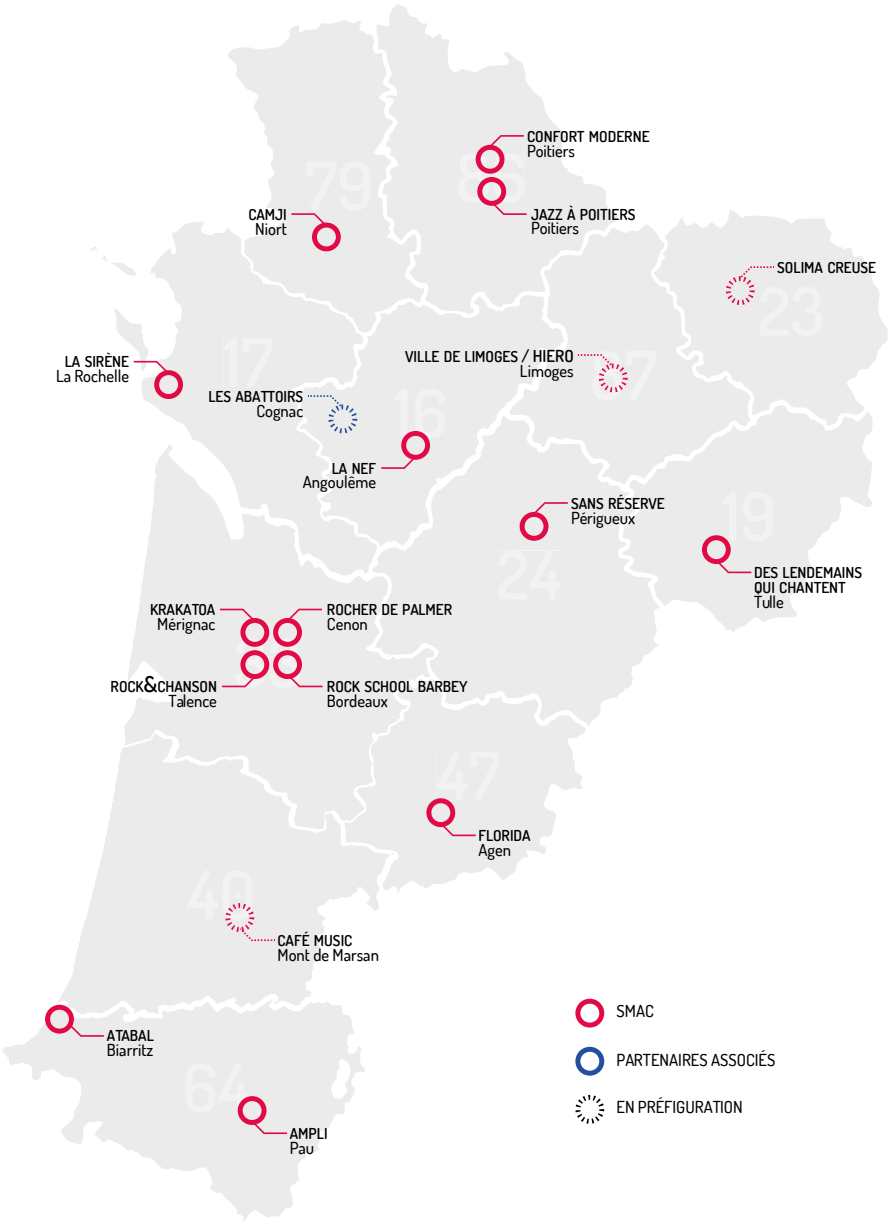

THÉMATIQUE

CAFÉS-CULTURES

RÉFÉRENT SALARIÉ :
Benjamin Suhard

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Denis Talledec

RAPPEL DES OBJECTIFS

En encourageant l'émergence de nouveaux lieux de culture sur les territoires, le GIP Cafés Cultures représente une opportunité forte de vitalisation du maillage territorial en matière de diffusion des Musiques Actuelles. L'année 2019 était consacrée notamment à appréhender et accompagner des évolutions importantes dans la gouvernance du GIP (nouveaux statuts, place des territoires, comité d'animation territoriaux, articulation avec le CNM, ...), en parallèle du travail de sensibilisation déjà entamé :

• **participer à l'accompagnement des collectivités au dispositif** et aux enjeux des cafés-cultures sur l'ensemble du territoire régional (sensibilisation, négociation, conventionnements, ...),

• **encourager la concertation entre les parties prenantes du territoire** et y contribuer à travers les comités d'animations territoriaux,

• **contribuer au travail d'observation et d'évaluation du dispositif**, tant au niveau régional que national.

DONNÉES ANALYTIQUES

Voir thématique SMAC, double-page précédente.

ANALYSE QUANTITATIVE

1085
cachets déclarés

408
dates soutenues par le dispositif

80
Cafés-Cultures en Nouvelle-Aquitaine

nombre moyen de cachets / date

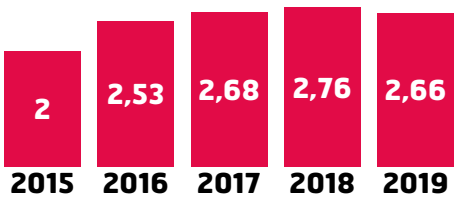

Origine des fonds

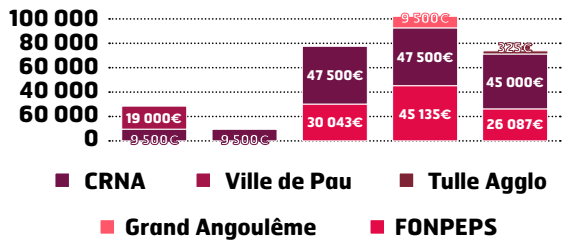

Traitement des demandes

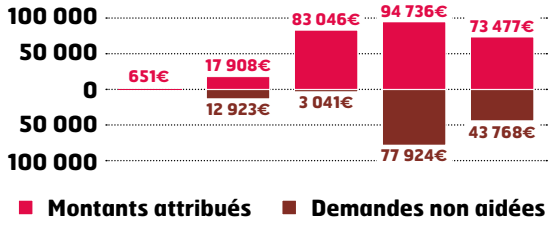

ANALYSE QUALITATIVE

Communication optimisée auprès des bénéficiaire en 2019, grâce à une délibération précoce et des critères adaptés par la Région d'après les préconisations du RIM, annulant ainsi le risque pris par les établissements,

• **les cafés bénéficiaires sont toujours de plus en plus nombreux,** malgré une diminution des demandes liée à une meilleure communication de l'épuisement des fonds,

• **une nouvelle collectivité adhérente en 2019 (Tulle Agglo) accompagnée par le RIM.** Les adhésions stratégiques des départements Gironde et Charente-Maritime ainsi que de la ville de La Rochelle sont désormais en voie de se concrétiser. La participation à la Plateforme de la Vie Nocturne a généré des rapports prometteurs avec certains services relatifs à la « Tranquillité publique » des villes.,

• **le dispositif souffre encore d'un manque de collectivités partenaires** et donc d'un financement insuffisant au regard de la demande sur le territoire malgré des perspectives intéressantes. Il y a à cet égard également un enjeu fort de financement des collectivités locales pour l'animation du dispositif sur les territoires, afin de rassurer les bars et d'impulser l'usage du dispositif.,

• **implication maintenue du RIM au conseil d'administration du GIP** pour suivre les évolutions statutaires désormais actées du GIP et participer aux évolutions du dispositif à l'échelon national,

• la coopération toujours plus étroite entre le RIM et le GIP a permis de **parfaire l'analyse mutuelle du territoire** sur la question des territoires ruraux et d'y envisager de nouvelles sources de financement (Pôle DATAR Région),

• **naissance du comité d'animation à l'échelle Régionale,** co-animé par le RIM, réunissant l'ensemble des collectivités adhérentes, des cafés et les organisations professionnelles concernées à l'échelle régionale,

• **la définition des critères de l'enveloppe régionale 2020 est très avancée.** La collaboration étroite avec la Région sur ce point permet d'envisager un équilibrage progressif entre les territoires et les bénéficiaires sans fragiliser leur économie à court terme.

Quelques dates soutenues en images :

LOFT33 - Bordeaux

La Belle Lurette - St Macaire

Quartier Libre - Bordeaux

VIE ASSOCIATIVE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Isabelle Bousquet

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
Olivier Péters

RAPPEL DES OBJECTIFS

Continuer de faire du RIM un réseau d'expertise et d'innovation au service des territoires et des acteurs de la filière est un enjeu permanent. Néanmoins, 2019 clôture trois années d'expérimentation d'un modèle de gouvernance singulier, inspiré de l'holocratie, qui a placé au cœur de notre démarche une attention particulière à notre relation aux adhérents, à la gestion des ressources humaines et administratives et aux outils de valorisation de nos adhérents.

Pour 2019, l'ambition était de :

• **évaluer le modèle de gouvernance associative** (statuts, règlement intérieur, projet associatif, dialogue avec la gouvernance) et sa déclinaison dans la gouvernance opérationnelle,

• **améliorer les process administratifs et de la vie associative :** intégration nouveaux adhérents, kit adhérents, outils administratifs et ressources humaines,

• **favoriser l'interconnaissance entre les adhérents :** nouveaux outils, base de données, espace adhérents,

• **favoriser le dialogue social et améliorer les conditions de travail :** nouveaux outils liés aux ressources humaines, recherche de locaux, plan de formation adapté...

• **évaluer, améliorer et concevoir des nouveaux supports de communication,**

• **consolider le modèle budgétaire et rechercher de nouvelles sources de financements.**

ANALYSE QUANTITATIVE

8
salariés concernés

5
thématiques actives

2
réunions de cercle,
+ 1 réunion de tous
les référents de cercle

○ ANALYSE QUALITATIVE

Avoir, en 2019, rassemblé au sein de ce nouveau cercle les thématiques transversales du RIM (gouvernance associative, ressources humaines, administration et communication) nous a permis de réaliser au mieux les objectifs que nous nous étions fixés.

Pour exemple, la gouvernance du RIM, garante du projet associatif, ainsi que l'équipe salarié, ont su poser une analyse des forces et des fragilités de notre modèle. Celui-ci, conformément à nos statuts, a été éprouvé sur ces trois dernières années. Cette évaluation nous a permis de préparer et de proposer de nouveaux statuts encore plus adaptés aux besoins des acteurs et à l'ambition collective et solidaire qui nous anime. Ceci en vue d'une modification statutaire qui sera présentée lors de l'assemblée générale élective qui devrait avoir lieu en mai 2020.

Nous pouvons dire qu'en 2019, l'organisation apprenante et socialement responsable qu'est le RIM, a su, dans le respect des principes éthiques que nous nous sommes fixés :

• **instaurer des processus d'amélioration continue,** grâce à une démarche globale et permanente d'évaluation et de dialogue avec nos parties prenantes (gouvernance et partenaires),

• **impulser et mettre en œuvre de nouveaux réflexes de coopération et de travail,** notamment par...PRÉCISER EXEMPLES

• **renforcer le dialogue social en collaboration avec le Comité Social et Économique,** dont les représentantes ont été élues à la fin de l'année 2018. Nous avons ainsi pu impulser la négociation d'un accord d'entreprise,

• **consolider le modèle économique,** en nous attachant autant à la diversification de nos ressources qu'à une maîtrise des charges. Cet enjeu est cependant encore loin d'être sécurisé et un dialogue avec nos adhérents et partenaires sera nécessaire pour sécuriser l'avenir,

• **améliorer la communication** par la création de multiples outils.

Route du RIM, Novembre 2019, @ Des Lendemains Qui Chantent, Tulle.

THÉMATIQUE
COMMUNICATION

RÉFÉRENT.E.S SALARIÉ.E.S :
Léa Gilbert
Jean-Baptiste Magne

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Daniel Rodriguez
Rudy Lannou

RAPPEL DES OBJECTIFS

Le rayonnement et le poids du RIM représentent une force pour les adhérents qui le composent. Affirmer et déployer son identité, légitimer son rôle en tant que réseau, porter la voix de ses adhérents, les valoriser et représenter la filière deviennent alors des missions essentielles à la réalisation du projet associatif du RIM.

- Évaluer l'efficacité des outils de communication existants et les faire évoluer,
- créer, développer et promouvoir une plateforme de valorisation,
- coordonner les volontaires en service civique,
- initier et animer un groupe de travail,
- concevoir et diffuser des supports de communication,
- structurer et développer les partenariats radio.

ANALYSE QUANTITATIVE

5 plateformes administrées

RIM
- 77 855 utilisateurs (+ 60%)
- 96 545 sessions (+99%)
- 245 125 pages vues (+94%)
- 94 articles (-33%)

CONTRAT DE FILIÈRE
- 3269 utilisateurs (+74%)
- 4 723 visites (+153%)
- 8 411 pages vues (+54%)

FORMA
- 411 utilisateurs (+124%)
- 699 sessions (+44%)
- 853 pages vues (+50%)

ESPACE ADHÉRENT
- 106 utilisateurs (+25%)
- 299 sessions (+28%)
- 1420 pages vues (-23%)

MUSIQUENA DEPUIS OCT. 2019
- 1060 utilisateurs
- 1462 sessions
- 4585 pages vues
- 38 articles

1
plaquette de présentation grand public

10
partenariats engagés sur le Portail Médias

132
newsletters envoyées

- **123 831** destinataires *(presse, partenaires, adhérents, grand public)*
- **35 331** ouvertures
- soit un taux d'ouverture moyen de **30%** (+7%)

3
relais de visibilité

- **3955** j'aime (+62%)
- **752** abonnés (+86%)
- **107** abonnés

DEPUIS DEC. 2019

1
nouvelle charte graphique

ANALYSE QUALITATIVE

L'année 2019 a été l'occasion de répondre à différents besoins auprès des parties-prenantes de la communication du RIM. Cela s'est concrétisé, d'une part, par une réflexion sur l'amélioration des outils existants, et d'autre part, par la création de nouveaux supports, numériques et physiques. Ces actions tendent à améliorer la lisibilité du projet associatif du RIM et à valoriser les initiatives des adhérents auprès d'un public plus étendu.
En pratique, l'année 2019 s'est illustrée par :

• **une refonte du site internet :** après avoir éprouvé le-rim.org, vitrine du projet associatif et plateforme d'actualités professionnelles, durant deux années, il était nécessaire d'entamer une réflexion sur une «version 2», dans le but d'adapter l'outil aux besoins de l'équipe salariée. Ce travail conjoint commence à prendre forme par le biais d'une harmonisation graphique des contenus et une clarification des catégories, mises en place dès septembre 2019. La version finale du site devrait voir le jour en 2020,

• **la valorisation de l'écosystème par un webzine dédié :** musiquena.org a vu jour en octobre 2019 pour valoriser les activités des adhérents auprès du grand public (concerts, festivals, bons plans, dernières sorties de disque, liens d'achat, clips, podcasts, compilation ...). À cette occasion, deux missions de service civique ont été dédiées à la création de contenus. Le développement de la plateforme est à poursuivre en 2020.

• **la reprise de la thématique « Chargé.e.s de com° » :** le groupe de travail des « Chargé.e.s de com° » a été repris par la communication, avec la volonté de poursuivre une réflexion commune. Un premier temps spécifique de rencontre aura lieu lors de l'édition 2020 de FORMA.

• **des supports imprimés pour tout savoir sur le RIM :** édité au mois de septembre, un dépliant 6 volets permet aujourd'hui au RIM d'être visible après de ses adhérents et partenaires. Il confère également à l'équipe un support de présentation concis pour les rendez-vous et lui donne la possibilité de communiquer plus efficacement sur les différents événements où le RIM est représenté. En outre, depuis Septembre 2019, l'opportunité de travailler avec des BTS en communication s'est présentée à deux reprises. Deux groupes d'étudiants sont actuellement en train d'apporter un regard neuf sur nos supports, avec des livrables prévus pour l'été 2020.

• **un outil pour valoriser les labels auprès des médias :** le Portail Médias a vu le jour au dernier trimestre 2019. Il fonctionne sur un modèle de partenariat (radios, webradios, presse, TV, web TV, pure-players ...). Il a pour vocation d'ouvrir un accès privilégié aux dernières sorties de disque des labels adhérents. À ce jour, une dizaine de partenariats a été validée et d'autres sont en discussion.

THÉMATIQUE

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
Léa Gilbert

RÉFÉRENT.E.S ADHÉRENT.E.S :
Daniel Rodriguez
Hélène Nailler

RAPPEL DES OBJECTIFS

Réfléchir aux meilleures manières d'impliquer les adhérents dans la vie associative du RIM, se questionner sur les processus de concertation et de prise de décision, et mettre en place les moyens nécessaires pour faire vivre le projet associatif commun. En 2019, nous souhaitions notamment :

• mettre en place les démarches d'évaluation du fonctionnement du RIM afin de préparer la réforme statutaire et le renouvellement de la gouvernance prévus pour 2020,

• évaluer l'efficacité des interfaces créées entre le RIM et ses adhérents, sensibiliser les adhérents à leur utilisation et développer une base de données solide, qualifiée, collaborative et partagée,

• rendre le RIM et ses actions plus lisibles et compréhensibles par les adhérents.

ANALYSE QUANTITATIVE

159 adhérents
AU 31 DÉCEMBRE 2019

19 nouveaux adhérents

5 réunions du conseil d'administration

8 réunions du Bureau

12 lettres d'infos adhérents envoyées

2 assemblées générales

MAI / @ AMPLI - BILLÈRE (64) → **166** participants (+5%)

NOVEMBRE / @ DLQC - TULLE (19) → **156** participants (+31%)

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **Activation de la démarche d'évaluation du fonctionnement du RIM pour préparer la réforme statutaire et l'élection de la nouvelle gouvernance.** Prévue dans les statuts associatifs du RIM votés en janvier 2017, cette démarche d'évaluation a pris différentes formes en 2019.

Tout d'abord, une étape de concertation des adhérents pour récolter leurs avis sur le RIM : visites sur l'ensemble du territoire, questionnaire « quel est votre RIM idéal », et création de deux groupes de travail composés d'adhérents volontaires, un sur la refonte des statuts et un sur la thématique « égalité / mixité ».

Cette étape primordiale a permis de poser les principaux enjeux de la réforme : réaffirmer les principes éthiques du RIM, clarifier la raison d'être et l'articulation des instances de gouvernance élue et opérationnelle, traiter la question de la diversité dans ces instances (genre, âges, métiers...), définir collectivement la notion d'indépendance, questionner le périmètre et l'ouverture du réseau, anticiper la hausse du nombre d'adhérents... Elle a aussi permis de valider certains aspects du fonctionnement de l'association : son objet, ses missions et axes de travail, l'organisation et la posture de son équipe salariée, la proximité sur les territoires ou encore le rythme de ses assemblées générales.

Le suivi d'un DLA sur la gouvernance et plusieurs débats (en assemblée générale, en conseil d'administration et ouverts à tous les adhérents sur la parité et l'indépendance) ont fini de poser le cadre de différents scénarios de réforme. Cette méthode participative, collective et concertée a permis d'aboutir à une proposition qui sera soumise aux adhérents puis votée en 2020.

• **Optimisation des outils de la vie associative destinés aux adhérents :** les informations utiles aux adhérents ont été intégrées dans l'espace adhérents et des actions ont été déployées pour favoriser son utilisation. Certains outils ont fait l'objet d'une optimisation, comme l'annuaire qui constitue aujourd'hui une base de données solide, accessible aux adhérents et à l'équipe. Ce travail sera poursuivi en 2020, en particulier sur les aspects techniques ainsi que sur la sensibilisation aux usages de cette plateforme.

• **Évolution de « l'assemblée générale » vers un format plus ouvert et plus etoffé.** L'assemblée générale est devenue **la « Route du RIM »**, rencontre professionnelle des musiques actuelles, composée de séquences statutaires réservées aux adhérents, mais aussi d'ateliers, de débats, de rencontres métiers ouverts largement aux acteurs de la filière et aux partenaires publics. La création d'un binôme (Anne et Léa) sur tous les aspects logistiques a permis de réguler la charge de travail et de rendre plus fluide l'organisation de cet événement.

• **Réflexions autour des process liés aux demandes d'adhésions :** les adhérents et le conseil d'administration ont réaffirmé l'importance d'étudier chaque demande d'adhésion au cas par cas, ce process a donc été maintenu. En parallèle, une méthode d'intégration des nouveaux adhérents sera en cours d'expérimentation sur le T2 en 2020.

• **3 structures ont décidé de ne plus adhérer au réseau** sans remettre en question son intérêt mais pour des raisons de contextes particuliers en interne (manque de temps et d'implication, changement de gouvernance et d'ambition du projet).

Évolution des adhérents depuis 1997
Entrées, sorties, adhérents

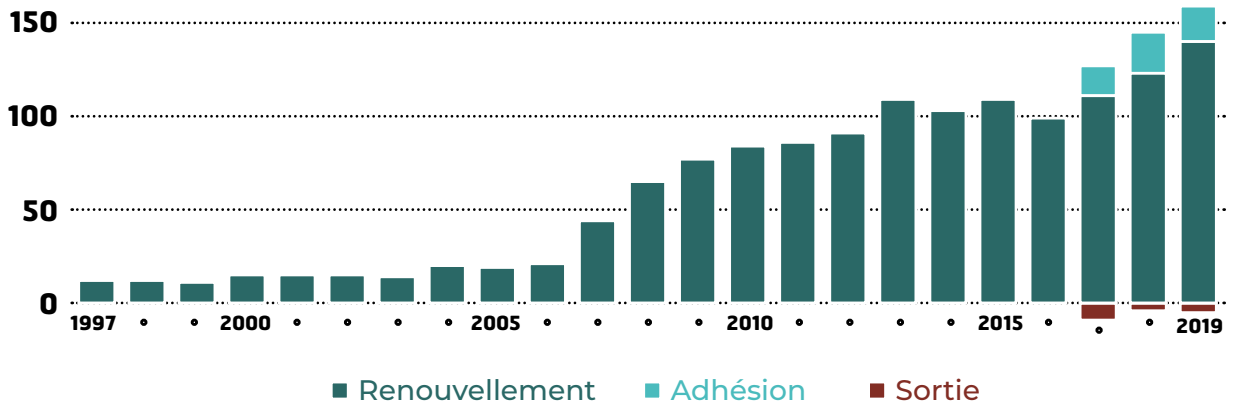

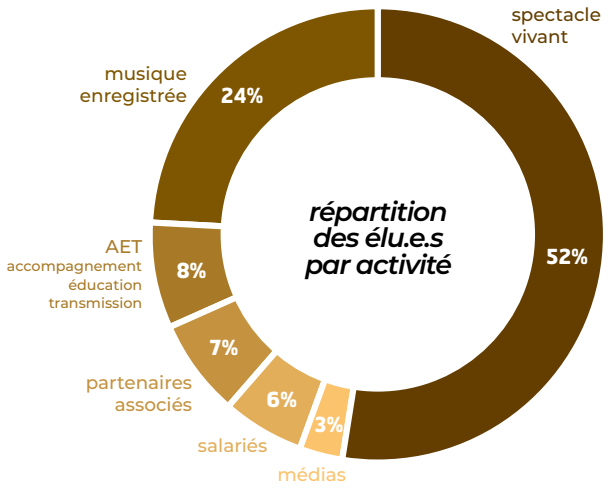

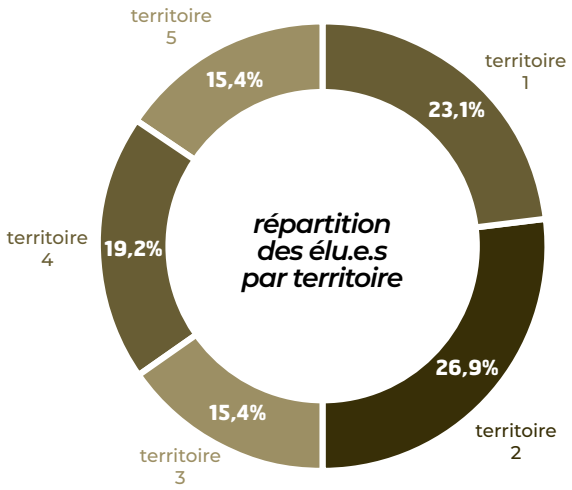

Répartition des élu.e.s par âge

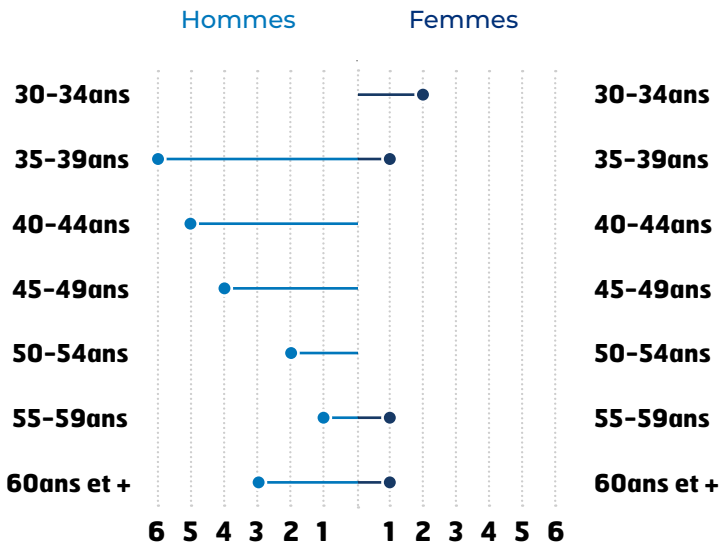

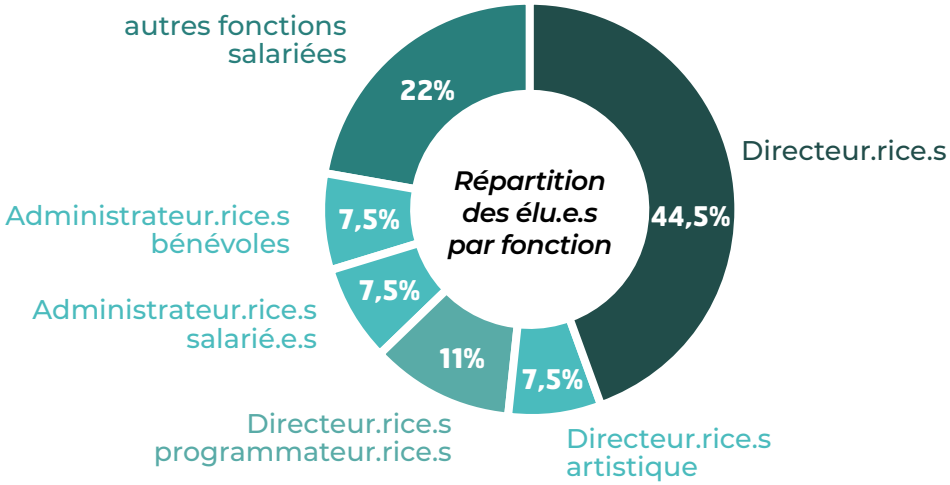

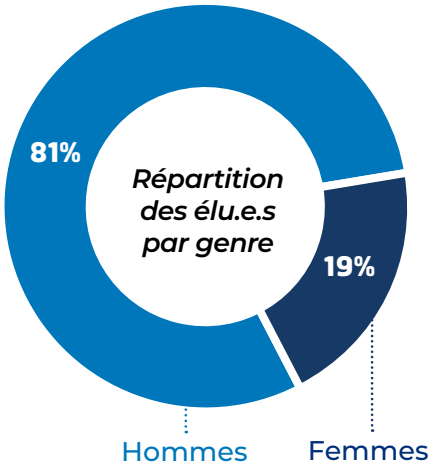

THÉMATIQUE

RESSOURCES HUMAINES

RÉFÉRENT.E.S SALARIÉ.E.S :
Florent Teulé
Isabelle Bousquet

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Eric Roux
Gaëtan Brochard
Laurent Moulédous
Philippe Courderc

RAPPEL DES OBJECTIFS 2019

L'organigramme du RIM est à l'image de l'organisation de sa gouvernance : une articulation étroite entre spécialisation et proximité. La cohésion d'équipe de ses 18 salariés, l'amélioration du dialogue social et de son lien à la gouvernance, ainsi que la consolidation et le renforcement des compétences, font partie de nos enjeux majeurs. Poursuivre une gestion des ressources humaines responsable en améliorant les processus, consolider les outils et la sécurisation des postes par de nouvelles sources de financement sont au cœur des missions opérationnelles. En 2019, nous devions notamment :

• **sécuriser les processus et les outils liés aux ressources humaines,** notamment la question des temps de travail (anticipation des temporalités et des pics d'activités, entretiens annuels d'évaluation et professionnels, plan de formation, ...),

• **améliorer et structurer le dialogue social,** en s'appuyant notamment sur le rôle des délégués du personnel (négociation d'un accord d'entreprise, renforcement des temps d'échanges entre la gouvernance et l'équipe salariée, ...),

• **accompagner les mouvements prévus,** notamment l'intégration de la nouvelle salariée sur le poste de chargé de mission «parcours de formation service civique» et la transition entre les deux groupes de service civique du RIM,

• **consolider le modèle économique du RIM** pour sécuriser les temps partiels, améliorer la politique de ressources humaines et la capacité de mobilité de l'équipe (financement complémentaires pour augmenter les ressources, partenariats opérationnels pour faire baisser les charges de transport, d'hébergement ou de réception, ...).

ANALYSE GLOBALE ET DONNÉES ANALYTIQUES

En 2019, le pilotage et l'organisation des ressources humaines restent des enjeux forts du projet. Malgré une équipe très opérationnelle et dévouée à la bonne réalisation des objectifs que nous nous étions fixés, 2019 fut une année dense en pilotage et en ajustements des ressources humaines. La gestion très singulière de la temporalité du travail d'un réseau pour une équipe jeune, qui oscille en permanence entre urgences et temps longs, conjugués à la densité du projet associatif, nous a amené à concevoir plusieurs adaptations au regard de la charge de travail engendrée. C'est suité à ces constats que nous avons :

• **poursuivi la structuration de la gouvernance opérationnelle du RIM**, afin de répondre en même temps aux enjeux de l'implication des adhérents, de l'évolution des modalités d'accompagnement des acteurs et, plus encore, de la surcharge de travail importante exprimée par l'équipe salariée (évolution du modèle holocratique, réflexion sur le soutien aux adhérents, renforcement de l'accompagnement de la direction, ...). Ce chantier reste encore largement ouvert et verra sa déclinaison concrète en 2020,

• **amélioré les processus internes,** notamment sur l'organisation du temps de travail et l'identification des priorités du projet (meilleur suivi des heures, gestion analytique du temps de travail, suivis individuels, ...).

• **mise en œuvre le dialogue social avec les membres du CSE et la gouvernance** dans la co-construction de l'accord d'entreprise signé en décembre et mis en œuvre au 1er janvier 2020,

• **assuré l'évaluation et la montée en compétences** des salariés (entretiens professionnels et annuels, formations individuelles et collectives, ...)

La synthèse de l'analyse de la qualité de vie au travail (QVT : voir schéma) montre une situation saine et positive. Cependant, si en effet la dynamique d'équipe et son sentiment d'appartenance au projet sont particulièrement forts, cela ne doit pas masquer la nécessité de compléter les temps partiels au regard de la taille de la région et du nombre d'adhérents toujours croissant (+60 % en 3 ans). La surcharge de travail de l'équipe du RIM s'est exprimée à plusieurs reprises et a mis certains salariés en difficulté. C'est une réalité que nous devons prendre en compte et qui nécessitera encore en 2020 des ajustements importants des méthodes et du projet pour pouvoir répondre aux besoins des acteurs dans de bonnes conditions. En effet, la nature systémique et évolutive du projet suppose un accompagnement au changement permanent de l'équipe salariée comme de la gouvernance.

18

personnes ont été salariées du RIM en 2019.
(-10%)

14 sur le site de Bègles
3 à Poitiers
1 à Périgueux.

+ 5 volontaires
• 3 en 2018-2019
• 2 en 2019-2020

18

postes en CDI.

2 acroissements temporaires d'activité pour remplacement congé maternité,

2 mises à disposition par Agec &CO

= équivalent temps plein à 14,07

1919€

de salaire brut moyen mensuel
1952€ pour les femmes
1886€ pour les hommes

2

cadres,
soit **11 %**,
dont 50 % de femmes

1,48

d'écart entre le plus petit et le plus grand salaire
(-6%)

femmes	**hommes**
• 1,27 •	• 1,48 •
- : 1872€	- : 1684€
+ : 2371€	+ : 2496€

(brut mensuel sur la base d'1 ETP)

12

temps partiels
(+9%)

• 3 subis
• 1 demandé

33,9 ANS

de moyenne d'âge :
33,5 pour les **hommes**
34 ans pour les **femmes**

FAITS MARQUANTS

· Intégration des 5 volontaires en service civique RIM sur 2 cohortes différentes

Mouvements ou ajustements RH :
· deux ruptures conventionnelles de CDI en avril et en octobre,
· remplacement d'un congé maternité à mi-temps, en interne, en complétant des temps partiels subis,
· une augmentation du temps de travail demandée de 0,7 à 0,8 etp,
· une diminution du temps de travail demandée en septembre d'1 etp à 0,857 etp,
· une augmentation de coefficient de 255 à 300 en septembre,
· un congé parental à 20%,
· 32 jours de prestataires pour remplacement suite à un départ de salariée,
· un accompagnement de retour de congé maternité.

15 formations ont eu lieu :
- 16 salariés ont bénéficié d'une ou de plusieurs formations correspondant au total à 567 heures de formation,
- 5 formations collectives sur le thème des logiciels libres dans la poursuite de ce qui avait été déjà fait en 2018, notamment sur des niveaux plus experts pour certaines sessions,
- 1 formation pour les 2 nouveaux membres du CSE,
- 20060€ consacrés à la formation.

Préparation de 16 entretiens professionnels et annuels d'évaluation réalisés entre novembre et le premier semestre 2020.

Coordination de l'équipe et des différents sites de travail et harmonisation l'organisation de travail des salariés.

Rédaction et mise en place de l'accord d'entreprise sur l'annualisation du temps de travail avec le CSE et le bureau du RIM

Vie équipe :
· 7 réunions d'équipe en 2019 réparties sur les trois sites de travail dont 2 jours de séminaire et dont 2 d'entre elles se sont faites en visioconférence pour les salariés hors site de Bègles
· 8 réunions CSE

Pyramide des âges des salarié.e.s

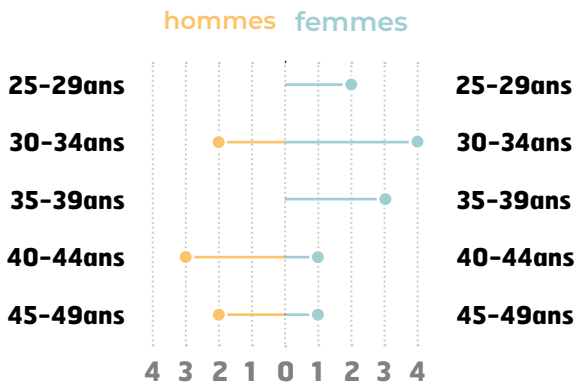

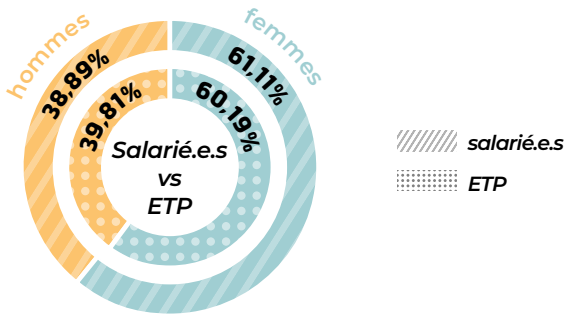

Qualité de Vie au Travail

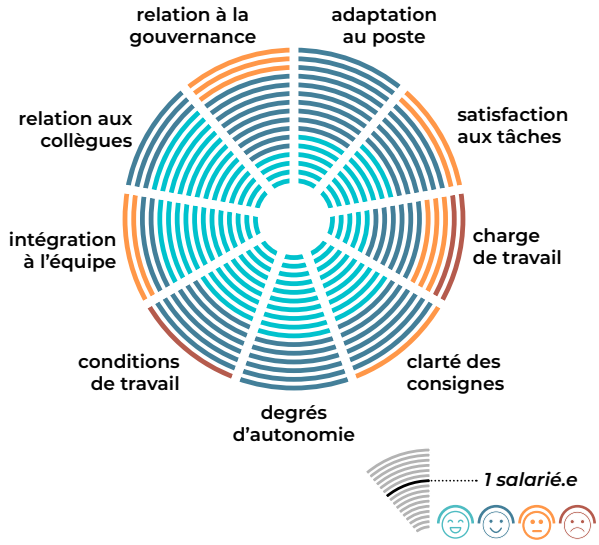

Évolution des salarié.e.s depuis 1997

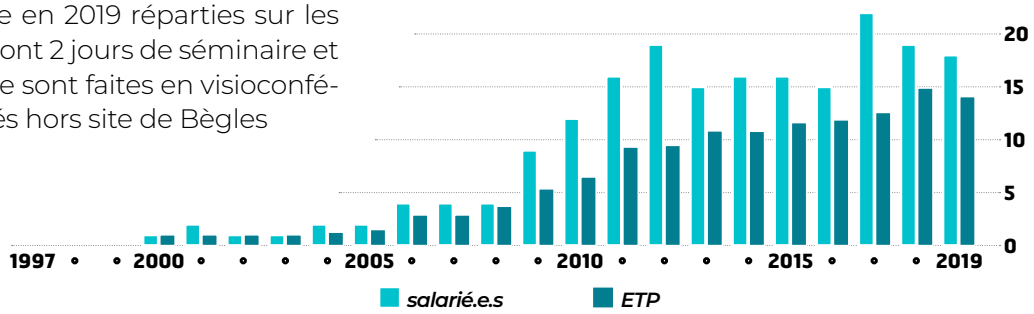

ÉQUIPE • FONCTIONS • ETP

ALICE DROUET
Chargée de mission :
Parcours de formation Service Civique
CDI / 0,5 ETP

ANNE LECOURT LE-BOTH
Adjointe administrative
CDI / 0,96 ETP

BENJAMIN SUHARD
Délégué territorial T5
CDI / 0,7 ETP

CHRISTOPHE BLANC
Agent d'entretien
CDI / 0,09 ETP

ÉLÉONORE DUBOIS
Chargée de mission :
Musique enregistrée et Numérique
CDI / 0,95 ETP

FLORENT TEULÉ
Directeur
CDI / 1 ETP

ISABELLE BOUSQUET
Administratrice
CDI / 0,93 ETP

JEAN-BAPTISTE MAGNE
Graphiste
Community Manager
CDI / 0,98 ETP

LÉA GILBERT
Chargée de communication
& vie associative
CDI / 1 ETP

MADELINE REY
Déléguée territoriale T2
CDI / 0,73 ETP

MALIKA VIGNON
Chargée de mission :
Développement durable
et partenariats responsables
CDI / 0,8 ETP

MARINE COSTECALDE
Chargée de mission :
Citoyenneté et Droits Culturels
CDI / 1 ETP

NICOLAS ANTOINE
Délégué territorial T4
CDI / 1 ETP

RÉMI CHASTENET
Délégué territorial T3
CDI / 0,9 ETP

SARAH BAMBOU
Chargée de mission :
Développement économique
CDI / 1 ETP

UGO CAZALETS
Délégué territorial T1
CDI / 1 ETP

NOÉMIE JALINIER
Développement web

CDI / 0,3 ETP

SOOYOUNG PAJOT
Développement web

CDI / 0,62 ETP

Référent.e au sein du cercle :

- Responsabilité Sociétale
- Développement professionnel
- Vie associative
- Développement territorial
- Co-construction des politiques publiques

THÉMATIQUE

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

RÉFÉRENT.E.S SALARIÉ.E.S :
Madeline Rey
Malika Vignon

Le comité social et économique a été élu en décembre 2018 et la première réunion a eu lieu en février 2019. Ce premier rapport d'activité ne présente pas d'objectifs définis auparavant mais a pour vocation de retracer les travaux effectués durant cette première année.

ANALYSE QUANTITATIVE

8

réunions du comité

ANALYSE QUALITATIVE

• **Mise en place de l'organisation du CSE :** différents outils internes ont été mis en place afin d'assurer le dialogue entre salariés et membres du CSE, la capitalisation des informations, la mise à disposition des comptes rendus...

• **formation des membres du CSE :** les deux salariées élues ont suivi une formation de deux jours afin d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. L'un des premiers chantiers étant l'écriture de l'accord d'entreprise, cette formation a permis aux élues du CSE de se doter des ressources nécessaires pour appréhender ce travail,

• **lancement de l'écriture de l'accord d'entreprise :** l'écriture d'un accord d'entreprise pour le RIM a été le principal chantier de l'année. Rattaché au secteur de l'animation, il était nécessaire de faire ce travail afin d'adapter le contenu de la convention collective aux spécificités de nos métiers. Les deux principaux sujets ayant fait l'objet de négociations dans le cadre de cet accord d'entreprise sont la prise en compte des temps de trajet dans le temps de travail et la modulation annuelle du temps de travail pour tous les types de contrats. Cet accord a été voté à l'unanimité par l'ensemble des salariés le 14 décembre 2019.

THÉMATIQUE

ADMINISTRATION

RÉFÉRENT.E.S SALARIÉ.E.S :
Anne Lecourt-Le Both
Isabelle Bousquet

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
Eric Roux
Gaëtan Brochard
Laurent Moulédous
Philippe Courderc

RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif permanent de l'administration du RIM est de trouver un équilibre entre les obligations administratives et la réalité des besoins de son équipe salariée, pour mener à bien ses missions, tout en tenant compte des réalités de ses adhérents (temporalités différentes, niveaux de développement économique et administratif...). Ceci dans le respect d'une structure administrative opérationnelle durable, socialement responsable.

ANALYSE QUALITATIVE

En 2019, après trois années d'exercice, la gestion administrative, économique et financière du RIM a trouvé un équilibre, notamment au travers du binôme administratif et de son lien à la gouvernance. L'évaluation et la mise en place de process adaptés a permis une meilleure lecture des besoins de l'équipe salariée et des adhérents. La gestion économique et financière maîtrisée grâce à l'amélioration permanente de la comptabilité analytique et la gestion prudente des coûts ont permis une mise en œuvre du projet du RIM au plus près de ses objectifs.

RAPPORT DE GESTION

Le **total des produits** sur l'exercice s'élève à **855 289 € (hors fonds dédiés)** et le **total des charges à 799 352 € (hors fonds dédiés).**

Le **total des produits** sur l'exercice s'élève à **888 312 €, avec les fonds dédiés** à hauteur de **33 023 €** et le **total des charges à 840 616 €, avec des fonds dédiés** à hauteur de **41 264 €.**

Nous constatons cette année un **excédent de 47 696 €** sur l'exercice avec les remarques suivantes :

• **les subventions d'exploitation** constatées en produit (hors report des fonds dédiés) accordées par les collectivités et fondations se sont élevées à **681 413 €**.

• nos partenaires ont su, et ce depuis 2017, continuer à accompagner et soutenir le RIM à la hauteur de son projet ambitieux. L'excédent de 47 696€ s'explique en grande partie par une masse salariale moins importante que prévue, ceci dû aux différentes absences de l'équipe (rupture conventionnelle, maladie, congés maternités, congés parentaux, prise des congés payés avec un solde positif) , ainsi qu'à une gestion raisonnée des coûts de fonctionnement. L'impact financier du poids social et des frais inhérents à chaque mission sont cette année, comme en 2018, représentatifs d'un plein exercice d'une activité de réseau à l'échelle d'une région comme celle de la Nouvelle-Aquitaine.

En 2019 nous pouvons noter comme partenaires :

• **Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine**, pour le projet général du RIM mais également le service jeunesse pour le projet gestion régionale du Service Civique,
• **La DRDJSCS** sur le projet de déploiement du Service Civique en Nouvelle-Aquitaine et le projet d'utilité sociale,
• **La DRAC Nouvelle Aquitaine** sur le projet général du RIM,
• **La DGMIC** sur l'appel à projets « Soutien aux actions professionnalisantes » (poursuite en 2020),
• L'aide aux postes **FONJEP** sur deux temps pleins,
• **Eric Roux,** co-président du RIM, pour son don de 6000€.

En 2019 nous pouvons également noter la **participation financière** initiée en 2018 **des adhérents** bénéficiaires du **projet Service Civique,** à hauteur de **19 300 €.**

Le service mutualisé du terminal bancaire qui représente **76 480 €** a pris un envol en terme d'utilisation en 2019 avec + 250 % par rapport à 2017 et + 67 % par rapport à 2018.

A contrario, le réseau de distribution alternatif, qui représente environ **5 494 €,** note une baisse de 31 % par rapport à 2017 et de 19 % par rapport à 2018.

Les **cotisations** des membres et des salariés se sont élevées à **28 956 €** (↑15 % par rapport à 2017 et ↑5 % par rapport à 2018)

En outre, des reports sur ressources 2018 affectées en 2019 ont été inscrits pour 33 023 € sur 2019 correspondant aux subventions du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et de la DRDJSCS pour le projet de gestion régional du Service Civique, ainsi que celle de la DGMIC pour le soutien aux actions professionnalisantes à travers la formation DEFIS.

En matière de charges, la ligne la plus importante est représentée **par les frais de personnel** qui constituent **55% du budget global du RIM** (hors fonds dédiés et contributions volontaires).
Les autres frais de structure sont composés de frais généraux liés à l'activité du RIM durant une année complète (location des bureaux et matériel : environ 55 000€, honoraires 13 165 €, frais de missions/déplacements : environ 83 200€ ...) et des frais de prestations ou d'achats liés à des missions, au remplacement de certain.e.s ancien.ne.s salarié.e.s par des prestataires, au fonctionnement ou actions ponctuelles (ventes de disques/TPE mutualisé : environ 81 900 €, formation équipe 16 900 € , prestataires 38 900 €, projet Service Civique...,).

La mise en œuvre du projet met en évidence des **coûts de déplacement et de missions** dédiés à la **circulation sur le territoire et à l'investissement dans la vie associative,** qui représentent environ **10 % du budget** (hors fonds dédiés et contributions volontaires) dont **3,3 %** sont dédiés à la vie associative du réseau.

En matière de bilan, les immobilisations nettes s'élèvent à 18 524 € et l'actif circulant à 451 434 € (dont 245 612 € de trésorerie,↑27 % par rapport à 2018).
Les fonds propres sont de 331 617€ (comprenant l'excédent de l'exercice 2019),
Les fonds dédiés inscrits au passif du bilan sont de 52 674€.
Les dettes à court terme s'élèvent à 85 666 €(↓22 %)

Soit un total du bilan de 469 957€.

Les **contributions volontaires** ont été valorisées pour **21 106 €**, dont 848 € de mise à disposition des locaux du RIM à Périgueux. Le reste des contributions étant représenté par la valorisation du temps passé des membres de la gouvernance en réunion de CA et de Bureau du RIM (675 heures sur l'exercice).

La bonne santé financière du RIM, avec des fonds propres inscrits au bilan à hauteur de 331 617 €, ne doit pas masquer sa fragilité structurelle notamment en terme de trésorerie, de financement et de besoin en fonds de roulement. De plus, la mise en œuvre des axes du projet 2020 risque d'être fortement impactée au regard de la crise sanitaire du Covid-19. Le traitement équitable des territoires et de nos adhérents, ainsi que notre soutien et accompagnement dans le contexte difficile que vit le secteur risquent d'engendrer une augmentation importante de charges auxquelles nous devrons faire face collectivement.

RAPPORT FINANCIER

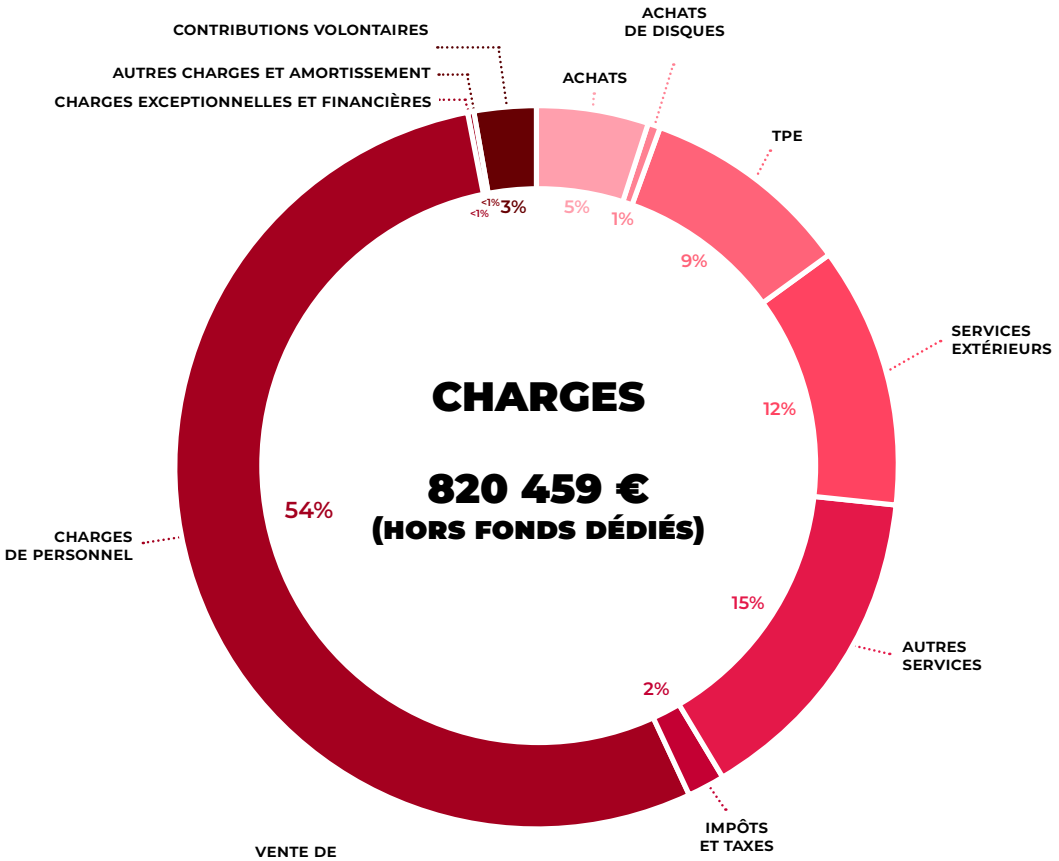

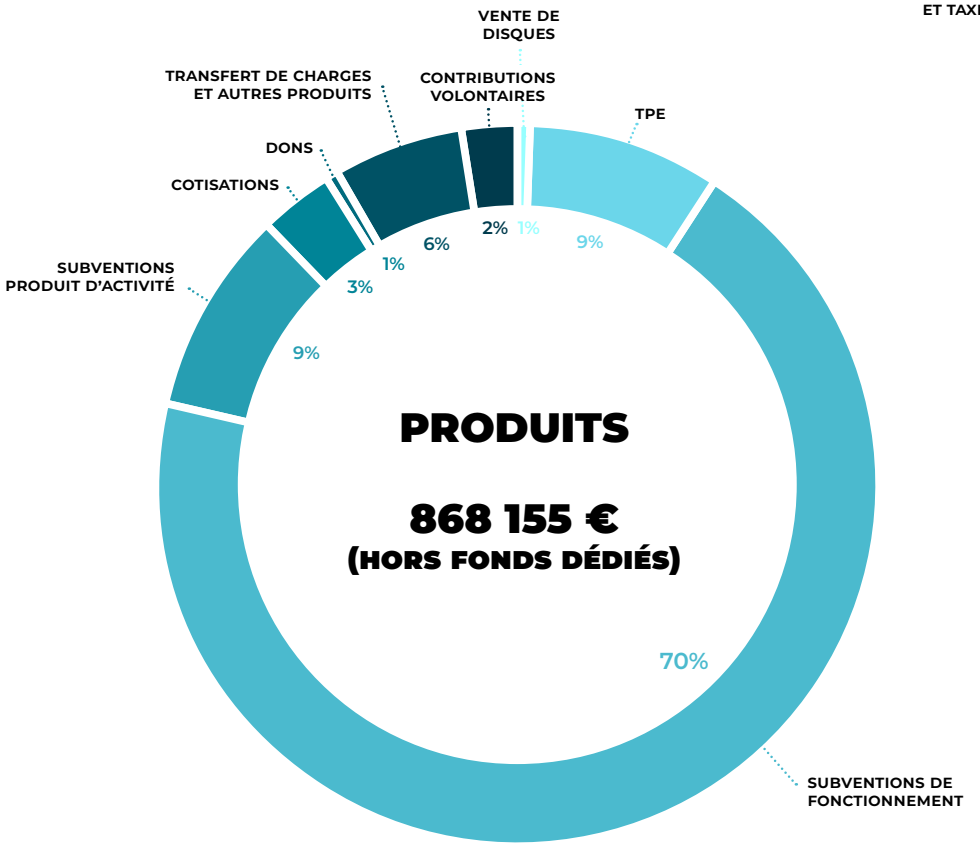

BUDGET RÉALISÉ 2019

Exercice au 01/01/19 au 31/12/19

CHARGES TTC	2019
Achats	**123 977 €**
Achats Disque / TPE	81 974 €
Étude et prestation	38 955 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 302 €
Fournitures informatiques / administratives	1 746 €
Services extérieurs	**95 332 €**
Location immobilière	46 347 €
Location matériel / transport	9 161 €
Charges locatives	8 759 €
Outils numériques collaboratifs	2 266 €
Hébergement outils numériques	1 218 €
Contrat entretien matériel / Maintenance	8 340 €
Assurances	1 829 €
Documentation	437 €
Formation	16 975 €
Autres services extérieurs	**121 454 €**
Personnel Groupement employeur AGEC	10 748 €
Honoraires	13 165 €
Cadeaux	173 €
Publicité publication	1 836 €
Transport biens et ventes (dépôts disques)	194 €
Déplacements équipe	37 722 €
Déplacements gouvernance	11 211 €
Mission/Réception équipe	18 937 €
Mission/Réception gouvernance	15 358 €
Téléphone	3 980 €
Frais postaux et de télécommunication	462 €
Services bancaires	2 380 €
Divers/Cotisation	5 286 €
Impôts et taxes	**14 747 €**
Taxe sur les salaires	9 796 €
Opca	4 951 €
Charges de personnel	**440 059 €**
Salaires CC permanents	434 560 €
Services civiques	1 829 €
Autres charges de personnel	1 939 €
Versement autres oeuvres/Contribution conseil d'établisse	1 731 €
Charges financières	**116 €**
Charges Exceptionnelles	**9 €**
Dotation aux amortissements, provisions	**3 659 €**
Amortissement matériel informatique	3 659 €
Engagement à réaliser sur subventions	**41 264 €**
TOTAL	**840 617 €**
Emploi des contributions volontaires en nature	
Bénévolat	20 258 €
Mise à disposition gratuite de biens	848 €
TOTAL DES CHARGES	**861 723 €**

PRODUITS TTC	2019
Prestations	**5 603 €**
Formation Service Civique	5 600 €
Autres	3 €
Vente de marchandises	**81 974 €**
Vente de disques	5 494 €
Vente TPE	76 480 €
Subventions de fonctionnement	**681 413 €**
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	
- Spectacle vivant / Économie créative	480 000 €
- Jeunesse: Gestion régionale Services Civiques	33 600 €
Subvention État/Europe	
- DRAC	111 086 €
- Fonjep	14 214 €
- ASP Services Civiques : Indemnités	1 840 €
- Aide à l'embauche pme	3 673 €
- DRDJSCS	30 000 €
Conseil Départemental de la Gironde	7 000 €
Autres produits de gestion courante	**48 256 €**
Cotisations	28 956 €
Participation agrément collectif Service Civique	19 300 €
Report ressources	**33 023 €**
Jeunesse: Gestion régionale Services Civiques 2018-2019	24 440 €
- DGMIC	5 110 €
- DRDJSCS Sc 2018-2019	3 473 €
Transfert de charges	**31 132 €**
Transfert de charges remboursement (membres + autres)	11 902 €
Opca	19 230 €
Produits financiers	**428 €**
Produits exceptionnels	**6 484 €**
Dons	6 000 €
Autres	484 €
TOTAL	**888 313 €**
Contributions volontaires en nature	
Bénévolat	20 258 €
Prestations en nature	848 €
TOTAL DES PRODUITS	**909 419 €**

Date • Lieu — 15 juin 2019 à Bègles

Nom • Prénom • Qualité — Eric Roux • co-président

Signature :

ILS NOUS SOUTIENNENT :

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

Gironde
LE DEPARTEMENT
gironde.fr

PÉRIGUEUX
capitale du PÉRIGORD